



RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Impact de l'inflation sur le pouvoir
d'achat des ménages dans un contexte
de crise multidimensionnelle au Mali

EDITION 2023

- POUVOIR D'ACHAT
- INFLATION
- CRISE

Octobre 2023



RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Impact de l'inflation sur le pouvoir
d'achat des ménages dans un contexte
de crise multidimensionnelle au Mali

EDITION 2023

- POUVOIR D'ACHAT
- INFLATION
- CRISE

Octobre 2023

Supervision Générale

Colonel Assa Badiallo TOURE -----Ministre de la Santé et du Développement social
Maleye DIOP-----Directeur Pays du PNUD, Mali

Encadrement technique

Dr Abdoulaye GUINDO -----Secrétaire Général MSDS
Abdoulaye I. MAIGA -----Conseiller Technique MSDS
Bouréma F. BALLO -----Directeur Général ODHD/LCP
Ademonkoun Rodolphe MISSINHOUN -----Économiste Principal PNUD
Kassim DABITAO -----Économiste National du PNUD

Équipe d'appui ODHD/LCP

Personnel technique		Administration et Gestion	
Bouréma F. BALLO	Directeur Général	Youssef DIARRA	Agent Comptable
Diakaridia KAMATÉ	Expert Économiste	Idrissa DEMBÉLÉ	Comptable Matière Adjoint
Aminata Ali TRAORÉ	Économiste	Adama M. DIAKITÉ	Appui à la Comptabilité Matière
Mody SIMPARA	Statisticien	Hawa KAREMBÉ	Assistante d'Équipe
Ely DIARRA	Économiste-Informaticien	Aminata TRAORÉ	Secrétaire
Moussa HAIDARA	Statisticien		
Seydou MAGASSA	Sociologue		
Sogona Binta Fadd DIABY	Socio-Anthropologue		
Abdoulaye dit Noël CISSOKO	Communiquant		
Ismaila COULIBALY	Documentaliste		

Comité Scientifique élargi

Président

Abdoulaye I MAIGA

CT /MSDS

Membres

PRÉNOMS ET NOM	SERVICE	PRÉNOMS ET NOM	SERVICE
Mamadou F. SISSOKO	INSP	Abdoulaye DIALL	BCEAO
Fama KONARE	USTTB	Demba SISSOKO	DGDP
Madany BAH	DGB/MEF	Abdel Kader MAIGA	DMCF
Dr Aboudou DOUMBIA	CRNST	Mamadou Lamine DIALLO	USJPB
Sékou BAGAYOKO	CPS/SICAEPIP	Modibo LY	PADRE/GIZ
Demba KANTE	CARFIP	Issaka Hamadi MAÏGA	DNH
Dr Ibrahima KONARE	DGSHP/SDN	Ibrahim DIALLO	DCM
Mamadou BERTHE	CPS/SCJ	Oumar Alassane MAIGA	DNE
Abdoulaye K. COULIBALY	CNDIFE	Youssef BABA	DNPSES
Salif DIALLO	Personne ressource	Siaka SANOGO	SHA
Mohamed DIALLO	Personne ressource	Ahmed Chérif FOFANA	CNPM
Bakary SARRE	DGI	Ibrahima KONE	DNPDP
Aboubacar Moro SIDIBE	CEDEAO/Mali	Yoro KABA	CNSC-Mali
Mamadou TRAORE	CPS/SME	Bréhima DIABATE	IERGG-MA
Nouhoum COULIBALY	CPS/ETC	DIAKITE Dougoufana	DNTCP
Lamoussa TRAORE	DNDS	Modibo TRAORE	INSTAT
Lansine SOUNTOURA	GREAT	Oumar SIDIBE	ISH
Oumar DISSA	DGCC	Adama BARRY	CT/CSLP
Ishaga COULIBALY	DNP	Ibrahim Ag ASSALAT	DGD
Maïmouna DAGNOKO	CPS/SE	Aoua Saran DEMBELE	ONEF

Consultant

Comité de lecture

PRÉNOMS ET NOM	FONCTION	PRÉNOMS ET NOM	FONCTION
Sékouba DIARRA	Statisticien	Assékou Ahmadou ASCOFARE	Personne Ressource
Ousmane CISSE	Économiste		
Dr Mamadou KOUMARÉ	Sociologue		
Issa SIDIBE	Spécialiste de la conjoncture		

PREFACE

Le Ministère de la Santé et du Développement social (MSDS) à travers l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) a élaboré le Rapport National sur le Développement Humain 2023 portant sur le thème « Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali, de 2017 à 2022 ».



L'élaboration de ce rapport a été faite dans un contexte marqué de plus en plus par l'ampleur et la récurrence des crises ; celles-ci se manifestent sous diverses formes y compris l'instabilité des prix avec son corollaire de baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Sachant que la dynamique de l'inflation constitue un déterminant important de la situation socioéconomique du pays, il est de bon aloi de connaître l'impact de ce phénomène, surtout dans une situation de crise aux dimensions multiples.

La pertinence de cette étude se justifie davantage par son caractère novateur consistant à analyser la conjoncture au-delà de l'approche classique. Ainsi, son objectif est d'évaluer l'impact de la hausse des prix sur les ménages en termes de diminution du pouvoir d'achat et de détérioration de conditions de vie, suite à la crise multidimensionnelle que le pays subit depuis 2012, en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable.

Selon les résultats de l'étude, la situation conjoncturelle est caractérisée par une flambée quasigénéralisée des prix des denrées y compris les biens et services de grande consommation. L'on constate également l'impact de la crise multidimensionnelle sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays. Elle met en exergue l'ampleur de la baisse du pouvoir d'achat des ménages du fait d'une baisse du revenu réel. Dans la panoplie d'interventions initiées par le Gouvernement, on retient les mesures politiques et fiscales pour appuyer les opérateurs économiques dans l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'étude a formulé à partir des constats forts des recommandations dont la mise en œuvre permettra, j'en suis convaincue, de renforcer la résilience des populations face aux effets des multiples crises.

Ministre de la Santé et du Développement Social



Colonel Assa Badiallo TOURE
Chevalier de l'Ordre National

REMERCIEMENTS

Les Rapports Nationaux sur le Développement Humain (RNDH) élaborés régulièrement par l'Observatoire sont le résultat d'un fructueux et dynamique partenariat entre le Gouvernement du Mali et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce partenariat se magnifie à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gouvernance Économique, à la Résilience et au Développement Durable au Mali (PAGEDD). C'est ainsi que l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) bénéficie de l'accompagnement technique et financier du PNUD et particulièrement dans la production et la diffusion des RNDH.

Les thèmes des RNDH sont proposés suivant leur pertinence, leur actualité et leur intérêt d'ordre national en lien avec le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté.

Intitulée: Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali», l'édition de 2023 vise à évaluer l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages et leurs conditions de vie (notamment l'accès aux services sociaux de base), suite à la crise multidimensionnelle que le pays subit depuis 2012, en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable.

Le présent rapport est le fruit d'un travail ardent, inclusif et participatif mené par des experts qui ont été choisis suivant leurs compétences, expertise et connaissance du contexte. Les remarques et suggestions d'amélioration des membres du Comité scientifique de l'Observatoire élargi au besoin de l'étude ont été très pragmatiques. Qu'ils reçoivent ici les remerciements et félicitations du PNUD pour leur engagement et le travail accompli.

Que l'équipe technique de l'Observatoire trouve ici mes sincères remerciements et encouragements pour l'excellente coordination des travaux qui a permis d'atteindre les résultats escomptés et un rapport de qualité.

Je voudrais adresser mes très vifs remerciements à madame le Ministre de la Santé et du Développement social pour son engagement, son ouverture et la franche collaboration durant tout le processus.


Maleye DIOP
Représentant Résident du PNUD au Mali



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	IV
LISTES DES GRAPHIQUES	V
LISTES DES ENCADRES	V
SIGLES ET ABBREVIATIONS	VI
GLOSSAIRE	VII
RESUME ANALYTIQUE	IX
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS DE L'ETUDE	2
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	3
2.1. Techniques de collecte utilisées	3
2.2. Difficultés rencontrées et limites de l'étude	3
III. LIENS ENTRE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET INFLATION / REVENUS DES MENAGES	7
3.1. Contexte de développement et de réduction de la pauvreté.....	7
3.2. Indicateurs de mesure du développement humain.....	9
3.3. Lien entre composantes du développement humain et inflation /revenus des ménages.....	12
IV. EVOLUTION DE LA CRISE MULTIDIMENSIONNELLE ET SES EFFETS SUR L'INFLATION ET LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU PAYS	14
4.1. Evolution de la crise multidimensionnelle depuis 2012	14
4.2. Evolution de la crise multidimensionnelle et lien avec l'inflation	16
4.3. Effets sur les Finances publiques.....	20
4.4. Effets sur le Commerce extérieur	27
4.5. Effets sur l'évolution de la situation du secteur privé.....	28
4.6. Effets sur l'accès des populations aux services sociaux de base	29
4.7. Effets sur l'exécution des projets et programmes et la situation des femmes et des enfants..	34
4.8. Effets sur la situation financière du pays	37
V. EVOLUTION DE L'INFLATION ET SES EFFETS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES	40
5.1. Evolution de l'inflation annuelle au Mali de 2014 à 2022 : cause et origine	40
5.2. Analyse de l'inflation par grandes fonctions	41
5.3. Effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages.....	46
5.4. Evolution des parts de budgets des ménages consacrées à l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'habillement, etc.....	48
5.5. Effets sur la pauvreté et les inégalités.....	50

VI. ANALYSE DE L'INFLATION PURE AU MALI : DECOMPOSITION DE VARIANCE (TECHNIQUES AVANCEES D'EVALUATION DES EFFETS DE L'INFLATION)	54
6.1. Les facteurs explicatifs de l'inflation.....	54
6.2. Méthodes d'évaluation de l'inflation pure.....	54
6.3. Choix des variables et de la spécification.....	54
6.4. Résultats de l'analyse de la décomposition de la variance	55
VII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE AMELIORATION DE LA SITUATION..58	
7.1. Mesures prises par le Gouvernement.....	58
7.2. Mesures proposées par la population.....	63
7.3. Analyse de l'efficacité des mesures	64
7.4. Actions de résilience des populations	65
RECOMMANDATIONS.....	67
CONCLUSION	68
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	XVI
ANNEXES.....	XVIII
Annexe 1 : NOTES METHODOLOGIQUES SUR LA CALCUL DE L'INFLATION	XVIII
Annexe 2 : Questionnaire-ménage.....	XX
Annexe 3 : Méthodologie de l'enquête auprès des ménages	XXIII
Annexe 4 : Guide d'entretien informateurs-clés	XXV
Annexe 5 : Guide d'entretien Focus Groups.....	XXVII
Annexe 6 : METHODOLOGIE de l'enquête Focus Groups	XXIX
Annexe 7 : Tableaux	XXXI
Annexe 8 : Liste des structures rencontrées	XXXVIII
Annexe 9 : TDR de l'étude	XXXIX
TABLE DES MATIERES.....	XLIV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 : Appréciation des ménages sur la situation de la crise qui frappe le Mali depuis 2012	15
Tableau 4.2 : Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit	20
Tableau 4.3 : Evolution des recettes budgétaires de 2016 à 2023 (en Mds de francs CFA).....	21
Tableau 4.4 : Situation des appuis financiers entre 2019 et 2022 (Mds FCFA)	23
Tableau 4.5 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) de 2016 à 2023.....	23
Tableau 4.6 : Situation financière de riposte contre la Covid-19 (Montant en milliards de FCFA)24	
Tableau 4.7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de 2015 à 2023 (PIB en milliards de FCFA)	25
Tableau 4.8 : Evolution du compte de biens (export-import-balance commerciale, en milliards de francs CFA)	27
Tableau 4.9 : Situation des écoles fermées de 2019 à 2021	30
Tableau 4.10 : Disponibilité et utilisation des services de santé de la reproduction	33
Tableau 4.11 : Taux d'accès à l'eau potable	34
Tableau 5.1 : Indice global et indice par fonction	41
Tableau 5.2 : Evolution de l'indice global et la fonction alimentaire.....	42
Tableau 5.3 : Evolution de l'indice global et la fonction santé	43
Tableau 5.4 : Pouvoir d'achat des ménages et inflation annuelle.....	46
Tableau 5.5 : Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des chefs de ménage.....	47
Tableau 5.6 : Type de crise qui a le plus pesé sur le pouvoir d'achat des ménages	47
Tableau 5.7 : Part du revenu des chefs de ménage consacrée à l'alimentation	48
Tableau 5.8 : Part des dépenses consacrées à la santé, au transport et à l'enseignement de 2013 à 2021 (en %).....	49
Tableau 5.9 : Evolution du taux d'inflation et incidence de pauvreté	52
Tableau 6.1 : Evolution de l'indice global et de l'inflation pure	55
Tableau 7.1 : Appuis budgétaires entre 2019 et 2022.....	60

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A.1 : Calcul du nombre de ménages	XXIV
Tableau A.2 : Données de base pour le calcul de l'inflation pure.....	XXXI
Tableau A.3 : Evolution des indicateurs macro-économiques de 2015 à 2022.....	XXXII
Tableau A.4 : Evolution des dépenses en capital du budget spécial d'investissements (BSI) de 2012 A 2023 en millions de francs CFA.....	XXXIII
Tableau A.5 : Part des dépenses de consommation des ménages en %	XXXIV
Tableau A.6 : Prix moyens annuels des produits de première nécessité au Mali.....	XXXV
Tableau A.7 : Evolution de l'inflation annuelle	XXXVI
Tableau A.8 : Tableau : Evolution de l'inflation annuelle et hors alimentation.....	XXXVII
Tableau A.9 : Parité de pouvoir d'achat et inflation de produits de première nécessité	XXXVII
Tableau A.10 : Inflation hors produits énergie et inflation annuelle	XXXVII
Tableau A.11 : Principales causes de l'inflation au Mali, selon la population	XXXVII

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Évolution de l'incidence (%) et du seuil de la pauvreté (FCFA) de 2011 à 2021	8
Graphique 3.2 : Carte des communes selon les catégories de pauvreté de conditions de vie	9
Graphique 3.3 : Évolution de l'indice de développement humain du Mali entre 2011 et 2021	10
Graphique 3.4 : Lien entre les composantes du développement humain et revenus des ménages.....	13
Graphique 4.1 : Principales causes de l'inflation au Mali, selon la population (%)	19
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit.....	20
Graphique 4.3 : Evolution des recettes budgétaires (Mds FCFA).....	21
Graphique 4.4 : Evolution des dépenses budgétaires et de ses composantes	23
Graphique 4.5 : Evolution des indicateurs macro-économiques de 2015 à 2023 (PIB en milliards de FCFA)	26
Graphique 4.6 : Evolution de la balance commerciale	28
Graphique 4.7 : Evolution du financement extérieur de 2017 à 2022 (montants en milliards de FCFA)	35
Graphique 4.8 : Evolution du financement intérieur de 2017 à 2022 (montants en milliards de FCFA)...	36
Graphique 5. 1 : Evolution de l'inflation annuelle de 2014 à 2022	40
Graphique 5.2 : Evolution du taux d'inflation excluant les produits alimentaires	43
Graphique 5.3 : Variation des indices de prix de la santé et le taux d'inflation.....	44
Graphique 5.4 : Evolution des prix de l'enseignement et du taux d'inflation	44
Graphique 5.5 : Variation des indices de prix des transports et le taux d'inflation, de 2015 à 2022	45
Graphique 5.6 : Evolution du taux d'inflation hors produits Energie, de 2015 à 2022	45
Graphique 5.7 : Evolution du pouvoir d'achat et de l'inflation annuelle, de 2012 à 2022.....	46
Graphique 5.8 : La part du revenu des chefs de ménage consacrée à l'alimentation avant 2020 et depuis 2020 ..	48
Graphique 5.9 : Part des dépenses consacrées à la santé, transport et enseignement, de 2013 à 2021..	49
Graphique 5.10 : Incidence de la pauvreté selon la région (%)	50
Graphique 5.11 : Evolution du PIB (en milliards de FCFA) aux prix du marché et incidence de la pauvreté, de 2015 à 2021	51
Graphique 5.12 : Evolution du taux d'inflation et incidences de pauvreté.....	53
Graphique 6.1 : Evolution de l'inflation pure	63

LISTES DES ENCADRES

Encadré 4.1 : Appréciation sur l'évolution de la crise multidimensionnelle qui frappe le Mali.....	16
Encadré 4.2 : Effets sur les activités économiques	29
Encadré 4.3 : Accès aux services sociaux de base	29
Encadré 5.1 : Effets sur les conditions de vie des populations (pouvoir d'achat).....	47
Encadré 7.1 : Mesures préconisées pour une sortie de crise et une amélioration de la situation.....	63
Encadré 7.2 : Satisfaction des populations par rapport aux mesures prises par le Gouvernement ..	65
Encadré 7.3 : Rôles à jouer par les acteurs à la situation	66

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AAN	Assistance Alimentaire et Nutritionnelle
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ASCOMA	Association des Consommateurs du Mali
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CANAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGA	Centre de Gestion Agréé
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CRSS	Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSréf	Centre de Santé de Référence
CT-CSLP	Cellule Technique -Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGB	Direction Générale du Budget
DGCCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGI	Direction Générale des Impôts
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNSA	Dispositif National de Sécurité Alimentaire
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EPH	Etablissement Public Hospitalier
FAFE	Fonds d'Autonomisation de la Femme et de l'Enfant
FONGIM	Forum des ONG Internationales au Mali
HUICOMA-SA	Huilerie Cotonnière du Mali- Société Anonyme
GTSE	Groupe Technique de Suivi-Evaluation
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
ITEMA	Industrie Textile du Mali
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Populations Déplacées Internes
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PoINSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
REDECOMA	Regroupement pour la Défense des Consommateurs du Mali
RSU	Registre Social Unifié
SE	Section d'énumération
SONUB	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base

SOTRAMA	Société des Transports du Mali
TDR	Termes de référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
VBG	Violences Basées sur le Genre

GLOSSAIRE

► Inflation (Source : INSTAT, rapports IHPC)

L'INSTAT calcule chaque mois un indice des prix à la consommation harmonisée avec les pays de l'UEMOA qui permet d'estimer entre deux périodes données la variation du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages. Ainsi, l'évolution de cet indice à la hausse correspond à l'inflation qui mesure la variation moyenne des prix des produits (biens et services) consommés par les ménages. Autrement dit, l'inflation est la hausse généralisée et durable des prix des biens et services sur une période donnée.

Il est à noter que l'indice est calculé à partir d'un panier de biens et services représentatifs de la structure moyenne de consommation de l'ensemble des ménages. Ce panier contient environ 650 produits suivis dans des marchés ou dans des points de vente dans quatre régions (Kayes, Sikasso, Mopti et Gao), en plus de Bamako.

► Pouvoir d'achat (Source : INSTAT, Comptes économiques du Mali)

Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter. Le pouvoir d'achat dépend alors du niveau du revenu et du niveau des prix. L'évolution du pouvoir d'achat correspond donc à la différence entre l'évolution des revenus des ménages et l'évolution des prix. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente. Dans le cas contraire, il diminue.

► **Revenu disponible du ménage** : il correspond aux revenus d'activité, augmentés des prestations sociales reçues et diminués des impôts versés et autres prélèvements obligatoires.

► Les revenus d'activité (Source : INSTAT, Comptes économiques du Mali)

Ils peuvent être :

1. des revenus du travail (salaires pour les salariés, honoraires pour les professions libérales, revenus des artisans, des commerçants et des entrepreneurs) ;
2. des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, loyers perçus...).

► Produits de grande consommation (Source : INSTAT, rapports IHPC)

Le terme « Produits de grande consommation » désigne les biens de consommation courante que l'on achète généralement sans réfléchir longuement, car ils sont utilisés fréquemment et sont peu coûteux. Dans le commerce de détail, ces produits sont également appelés « biens de consommation à rotation rapide ». Ces produits sont notamment les produits frais en grande partie les produits alimentaires (les céréales, les farines, la viande, les légumes, les fruits, l'huile, le sucre, les produits laitiers, les produits d'entretien et hygiéniques...). Divers produits comme les vêtements, les textiles, les produits de soins

personnels et les produits ménagers, les meubles, l'électronique grand public, les aliments transformés, les jouets et les équipements sportifs sont classés dans ce groupe de produits.

► Produits de première nécessité (Source : INSTAT, rapports IHPC)

D'une manière générale, il est très difficile d'identifier les produits de première nécessité, car la liste est très longue et varie d'une localité à une autre. Au Mali, une liste restreinte est maintenue jusqu'ici comme produits de première nécessité au niveau de la DGCCC. Il s'agit des produits suivants : riz, mil, maïs, sorgho, sucre, lait en poudre, farine, huile, aliment bétail, viande, poisson, sel, thé.

► Pauvreté

Les études antérieures menées dans le monde sur la pauvreté et plus particulièrement au Mali, ont permis de distinguer trois (03) grandes formes de pauvreté (Source : PNUD, 1990)

- **la pauvreté monétaire ou de revenu** qui exprime une insuffisance de ressource financière engendrant une consommation insuffisante. Elle traduit un manque de ressource pour satisfaire les besoins essentiels d'un individu ou d'un ménage ;
- **la pauvreté des conditions de vie ou d'existence** : Elle résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins sociaux de base (éducation, santé, eau potable, etc.) qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée ;
- **la pauvreté des potentialités** : Elle exprime le manque de moyens permettant de sortir d'une situation de pauvreté par le manque de capital comme par exemple l'accès à la terre, au crédit, aux équipements, à l'emploi, etc.

► Crise multidimensionnelle (CREDD 2019-2023)

Dans le contexte actuel du Mali, la crise multidimensionnelle englobe : i) la crise institutionnelle ; ii) la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ; iii) la crise économique (résultant du boycott du coton en 2020, de l'embargo CEDEAO-UEMOA janvier-juillet 2022 et du conflit Ukraine-Russie éclaté en février 2022) ; iv) la crise sociale (les revendications socioprofessionnelles) et v) la crise sécuritaire.

► Développement Humain Durable (PNUD 1990)

Le développement humain durable renvoie, notamment, à la possibilité pour l'individu de vivre longtemps et en bonne santé, d'avoir un accès libre au savoir et aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable ou qui lui semble convenable. Le concept de développement humain s'articule autour de quatre grands axes : productivité, justice sociale, durabilité et contrôle par les personnes de leur destinée.

► Indice du Développement Humain et ses composantes (PNUD 1990)

L'IDH est un indice composite qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, la valeur de l'indice va de 0 à 1. Il tient compte de trois dimensions du développement humain : d'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en bonne santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance ; ensuite, le niveau d'instruction, évalué à partir de la durée moyenne de scolarisation des personnes de 25 ans ou plus et de la durée attendue de scolarisation des enfants ; enfin, le niveau de vie décent, calculé à partir du Revenu National Brut par habitant en dollar en tenant compte de la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA). La PPA sert « à mesurer le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services ».

RESUME ANALYTIQUE

Le Mali vit, depuis janvier 2012, dans une crise multidimensionnelle sans précédent. Son caractère multidimensionnel résulte du fait que le pays s'est trouvé plongé à la fois dans une crise politique, une crise sanitaire (pandémie de la COVID-19 en 2020), une crise sécuritaire et une crise économique (résultant du boycott du coton en 2020, de l'embargo CEDEAO-UEMOA et du conflit Ukraine-Russie). Ce qui a remis en cause la capacité interne du pays à faire face aux nombreux défis parmi lesquels : i) l'amélioration de la gouvernance y compris la lutte contre la corruption, ii) la sécurité physique des personnes et de leurs biens, iii) la gestion économique et financière du pays, iv) l'accès des populations aux services sociaux de base et v) la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Dans ce contexte de crise multidimensionnelle complexe, le pays assiste à une inflation généralisée sur l'ensemble du territoire national. Cette situation a amené l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) à initier la présente étude pour évaluer l'impact de la hausse des prix sur les conditions de vie des ménages, notamment leur pouvoir d'achat et leur accès aux services sociaux de base, en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- évaluer l'impact de la crise multidimensionnelle sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays ;
- analyser l'évolution de l'inflation et ses effets/implications sur le pouvoir d'achat des ménages, la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable (DHD) ;
- mettre en exergue les liens entre la crise multidimensionnelle et l'inflation ;
- faire un diagnostic stratégique de l'ensemble des mesures prises pour juguler l'inflation et en analyser leur efficacité ;
- proposer des recommandations pertinentes avec des mesures correctrices, innovantes et opérationnelles en vue d'une solution durable à la problématique de l'inflation pour la réduction de la pauvreté et un développement humain durable du pays.

Sur le plan méthodologique, l'étude a utilisé : i) l'analyse documentaire ; ii) les entretiens avec les informateurs-clés (structures publiques, secteur privé, société civile et PTF) et iii) la collecte de données qualitatives et quantitatives à travers la réalisation d'une enquête légère auprès des ménages et de Focus Groups auprès d'acteurs socioéconomiques.

L'enquête auprès des ménages a été réalisée sur un échantillon représentatif de 800 ménages tiré selon la méthode de sondage par grappe stratifiée (urbain-rural) à deux degrés : au premier degré, tirage de 80 grappes (sections d'énumération) proportionnellement à leur taille en nombre de ménages ; au second degré, 10 ménages ont été tirés de façon systématique à l'intérieur des SE. L'enquête-ménage a couvert les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Gao et le District de Bamako.

Quant à l'enquête Focus Groups, elle a été réalisée uniquement dans le District de Bamako compte tenu des contraintes organisationnelles. Le nombre de focus-groups homogènes ou hétérogènes réalisés a été de 30 et ont concerné plusieurs catégories d'acteurs socioéconomiques. Le nombre moyen de participants par Focus Groups a été de huit (08).

Principaux résultats obtenus par l'étude

1. La crise multidimensionnelle a eu un impact certain sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays :

► Effets sur l'inflation :

- L'une des conséquences de la crise sécuritaire est l'entrave à la libre circulation des personnes et de leurs biens. Cette situation est particulièrement ressentie dans les régions du Nord et du Centre du pays, avec pour effets, une augmentation des prix du fait des entraves à la fréquentation des marchés par les populations, créant un déséquilibre en l'offre et la demande particulièrement de produits alimentaires.
- Crise ukrainienne : il ressort qu'à l'instar du reste du monde, la sous-région Ouest- africaine, dont le Mali, reste confrontée à l'impact du conflit russo-ukrainien, notamment la flambée des prix des denrées alimentaires et les perturbations des marchés des céréales et d'autres produits de base, y compris les engrais et les carburants. Globalement, le plus grand risque vient de la hausse des prix mondiaux.

► Effets sur la situation économique et financière :

- **Exécution du Budget d'Etat** : le Budget d'Etat a été fortement éprouvé par cette situation de crise multidimensionnelle, particulièrement la COVID-19 et les sanctions-embargo CEDEAO-UEMOA. On assiste à une augmentation des dépenses courantes au détriment des dépenses d'investissement : les dépenses courantes n'ont cessé d'augmenter (de 57,49% en 2016 à 80,11% des dépenses budgétaires en 2022) contrairement aux dépenses en capital qui ont passé de 42,51% en 2016 à 19,89% en 2022, soit une baisse de 22,62 points de pourcentage sur la période ;
- La part du financement extérieur diminue progressivement sur la période. Elle passe de 35% des dépenses en capital en 2016 à 20,38% en 2022. Il ressort donc que le financement des investissements est de plus en plus assuré par les ressources intérieures.
- **Emission de titres publics et dettes fournisseurs** : A cause de ces sanctions, le Trésor Public n'a pas pu réaliser des émissions de titres publics durant les sept (07) premiers mois de l'année 2022. Ainsi, le montant des émissions prévues dans le calendrier initial et non réalisées du fait desdites sanctions s'est établi à 705 milliards de FCFA. Aussi, à cause desdites sanctions, l'Etat du Mali n'a pas pu procéder au règlement des échéances de la dette de marché pendant la période aboutissant à des impayés sur la dette. Dès la levée des sanctions, le Trésor Public a procédé à l'apurement de l'intégralité des impayés de la dette de marché pour un montant total de 346 milliards de FCFA. En outre, des intérêts de retard ont été payés aux investisseurs sur l'ensemble de ces impayés pour un montant de 6,65 milliards de FCFA. Quant aux dettes fournisseurs, qui s'élèvent à 256 milliards de FCFA, elles souffrent de non-paiement au Trésor Public en fin septembre 2022.

► Effets sur les secteurs sociaux : la crise multidimensionnelle a eu des effets négatifs sur l'accès à la plupart des services sociaux de base, notamment :

- **l'Education** : la crise a eu pour effet la fermeture de nombreuses écoles. Ainsi, de 2019 à 2021, le nombre d'écoles fermées est passé de 1 113 à 1 632, occasionnant du coup, un déplacement massif des élèves et des populations (particulièrement des femmes) des zones de conflits vers les régions relativement plus en sécurité ;

- **la Santé** : les services les plus affectés en matière de santé auront été la vaccination, les consultations prénatales, le suivi post-natal, les soins aux nouveau-nés, les soins obstétricaux, la santé sexuelle et reproductive et le traitement du paludisme ;
- **la Sécurité alimentaire** : en 2022, l'insécurité alimentaire au Mali a atteint un niveau jamais égalé au cours de cette dernière décennie, avec plus de 1,8 million de personnes en insécurité aiguë et en besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. Plus de 2,3 millions de personnes sont affectées durant la période de soudure de cette année allant de juin à août, contre 1,3 million en 2021. Ceci représente le plus haut niveau enregistré depuis 2014.

2. L'inflation s'est accélérée et a eu des effets négatifs sur le pouvoir d'achat des ménages, la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable ;

► **accélération** : sur une base annuelle moyenne, l'inflation a atteint 9,7 % en 2022, un niveau jamais atteint depuis la crise financière de 2008 où le niveau était à 9,2% alors qu'elle est restée faible, de mai 2013 à octobre 2021 où elle oscillait entre - 3% et 3% ;

► **baisse du pouvoir d'achat des ménages** : cela résulte d'une baisse du revenu réel (-10,8% en 2022) conjuguée avec une forte augmentation du taux d'inflation (9,7% en 2022).

3. Le Gouvernement a pris une série de mesures pour juguler l'inflation en améliorant la situation socioéconomique du pays et en soulageant les populations de cette crise multidimensionnelle. A titre illustratif, sur la période 2020-2022, ces mesures concernent notamment :

- les subventions budgétaires : **410,261 milliards de FCFA** ;
- l'appui à la presse : **441,661 millions de FCFA** ;
- les efforts d'augmentation des salaires : **177,649 milliards de FCFA** ;
- les paiements d'arriérés des grosses de justice : **310,810 milliards de FCFA** ;
- les mesures de riposte contre la COVID-19 : **321,23 milliards de FCFA** ;
- les appuis budgétaires des PTF : **787,873 milliards de FCFA**.

Au regard de cette analyse, il y a lieu de retenir que l'Etat a consenti beaucoup d'efforts pour soulager les populations de cette crise multidimensionnelle. Les objectifs fixés, c'est-à-dire, rendre les produits de grande consommation et de première nécessité facilement accessibles aux citoyens à moindre coût, n'ont pu être atteints à souhait du fait des contraintes majeures liées, à la fois, à l'évolution du contexte économique mondial et à la suspension du financement des projets/programmes par les PTF (ce qui a fortement impacté le quotidien des citoyens).

Recommandations :

Au Gouvernement

1. Assurer le retour de l'administration sur l'ensemble du territoire national, par le retour de la paix et de la sécurité dans toutes les régions touchées.
2. Promouvoir une solution politique à la crise en s'engageant dans un dialogue politique inclusif pour trouver une solution pacifique et durable à la crise.
3. Assurer les conditions de retour des PTF dans le financement des projets et programmes, particulièrement en faveur des femmes et des enfants.

4. Renforcer les capacités du Conseil National des Prix, en tant que mécanisme de veille, pour un meilleur suivi des prix des produits de première nécessité sur l'ensemble du pays.
5. Assurer un suivi efficace des prix des produits subventionnés par une meilleure implication de l'ensemble des acteurs concernés.
6. Assurer le suivi de l'application et de l'impact réel des mesures politiques sur les couches les plus vulnérables à travers l'utilisation du Registre Social Unifié (RSU) comme outil de ciblage de l'ensemble des ménages bénéficiaires (potentiels et réels) des interventions.
Renforcer l'État de droit en améliorant le système judiciaire et en luttant contre la corruption et l'impunité. Cela aidera à restaurer la confiance des citoyens en l'État et à promouvoir la stabilité.
7. Assurer une mobilisation accrue du financement pour une meilleure prise en charge des besoins des groupes cibles.

A la CEDEAO-UEMOA

8. Appuyer les autorités maliennes dans l'amélioration significative de la gouvernance dans toutes ses composantes pour une sortie durable de la crise et une amélioration réelle de la situation socioéconomique de la population.
9. Assurer la reprise d'un dialogue constructif entre la CEDEAO, l'UEMOA et le Mali pour la levée effective de toutes les sanctions. Cela profitera non seulement au peuple malien mais également aux autres pays de la sous-région, tous frappés par les effets des sanctions-embargo.

INTRODUCTION

Pays sahélien, enclavé, s'étendant sur un vaste territoire de 1 241 238 km², le Mali partage près de 7.000 km de frontières avec sept pays : Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie et Sénégal. Situé entre le 10^{ème} et 25^{ème} degrés de latitude Nord et entre les longitudes 4° Est et 12° Ouest, il possède trois zones climatiques : (i) un climat désertique au Nord (pluviométrie annuelle inférieure à 200 mm), (ii) sahélien au Centre (pluviométrie annuelle comprise entre 200 mm et 600 mm), soudanien (pluviométrie annuelle comprise entre 600 mm et 1200 mm) au Sud.

Suivant la loi n° 2012-017 du 02 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives en République du Mali, le pays compte aujourd'hui dix-neuf (19) régions administratives, 159 cercles, 481 arrondissements, 819 communes (dont 783 rurales) et le District de Bamako doté d'un statut spécial qui dispose de 07 arrondissements qui sont des collectivités territoriales avec rang de communes urbaines.

L'économie du Mali repose principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) qui occupe près de 80% de la population active.

Par ailleurs, le Mali vit, depuis janvier 2012, dans une crise multidimensionnelle sans précédent. Son caractère multidimensionnel résulte du fait que le pays s'est trouvé plongé à la fois dans une crise politique et sanitaire (liée à la pandémie de la COVID-19 en 2020), une crise sécuritaire, une crise sociale et une crise économique (résultant du boycott du coton en 2020). Cette situation a été amplifiée par le coup d'Etat du 18 août 2020 ayant entraîné la suspension du Mali des instances communautaires et l'embargo imposé par la CEDEAO et l'UEMOA en janvier 2022 suite au processus de rectification enclenché par les nouvelles autorités de la Transition. La situation s'est davantage aggravée avec l'éclatement de la crise russo-ukrainienne (février 2022) qui s'est transformée en une crise économique mondiale.

Dès lors, le Mali fait face à une flambée généralisée des prix, toute chose qu'il convient d'analyser pour dégager les stratégies nécessaires à sa prise en charge.

Par ailleurs, cette crise multidimensionnelle a remis en cause la capacité interne du Mali à faire face aux nombreux défis parmi lesquels : i) l'amélioration de la gouvernance y compris la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'accès à la justice ; ii) la sécurité physique des personnes et de leurs biens ; iii) la gestion économique et financière du pays ; iv) l'accès des populations aux services sociaux de base et v) la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Le présent rapport comporte six (06) parties : i) contexte, justification, objectifs de l'étude ; ii) approche méthodologique de l'étude ; iii) liens entre développement humain et inflation / revenus des ménages ; iv) évolution de la crise multidimensionnelle et ses effets sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays ; v) évolution de la crise multidimensionnelle et ses effets sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays et vi) mesures d'accompagnement pour une amélioration de la situation.

I. CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1. Contexte et justification

La crise multidimensionnelle qui frappe le Mali depuis 2012 perdure et se complexifie. Elle s'est traduite par une hausse généralisée des prix dans tous les secteurs de l'économie nationale. Cette hausse, si elle perdure, pourrait entraîner une dégradation des conditions de vie et d'existence des ménages et provoquer un malaise social, toutes choses qui nécessiteront des mesures diligentes, efficaces et proactives à prendre par le Gouvernement et ses partenaires pour améliorer la situation.

Le pouvoir d'achat des ménages est tributaire des épisodes d'inflation qui affectent le niveau de consommation des denrées alimentaires, ce qui peut influencer l'atteinte de l'ODD N°2 qui porte sur l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans un contexte de crise multidimensionnelle, la hausse des prix de produits de grande consommation engendre l'accentuation de la perte de pouvoir d'achat et donc des inégalités. Cette situation entrave l'atteinte de l'ODD N°10 relatif à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. La perte de pouvoir d'achat engendrée par la hausse des prix impacte la pauvreté monétaire des ménages, leurs conditions de vie et le niveau de développement humain.

C'est, entre autres, pour les raisons ci-dessus évoquées que l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté, conformément à sa mission et dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail Annuel 2022-2023, entreprend la présente étude, au titre du Rapport National sur le Développement Humain, édition 2023.

1.2. Objectifs

► Objectif général

Evaluer l'impact de la hausse des prix sur les ménages en termes de diminution du pouvoir d'achat et de détérioration de conditions de vie (accès aux services sociaux de base), suite à la crise multidimensionnelle que le pays subit depuis 2012, en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable.

► Objectifs spécifiques

Cinq objectifs spécifiques sont attendus de l'étude, à savoir :

- évaluer l'impact de la crise multidimensionnelle sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays ;
- analyser l'évolution de l'inflation et ses effets sur le pouvoir d'achat des ménages, la pauvreté, les inégalités et le Développement Humain Durable (DHD) ;
- analyser les liens entre la crise multidimensionnelle et l'inflation ;
- faire un diagnostic stratégique de l'ensemble des mesures prises pour juguler l'inflation et en analyser leur efficacité ;
- proposer des recommandations pertinentes avec des mesures correctrices, innovantes et opérationnelles en vue d'une solution durable à la problématique de l'inflation pour la réduction de la pauvreté et un développement humain durable du pays.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. Techniques de collecte utilisées

Sur le plan méthodologique, l'étude a utilisé une approche mixte utilisant à la fois les données quantitatives et qualitatives, notamment, à travers :

- la revue documentaire ;
- la collecte des données effectuée à travers des entretiens avec les « informateurs-clés » ;
- la réalisation d'une enquête quantitative légère auprès des ménages et l'organisation des Focus Groups avec les acteurs socioéconomiques.

2.1.1. Revue documentaire

Le premier travail accompli, dans le cadre de cette étude, a consisté en une collecte de données issues d'études existantes en lien avec la thématique. Il s'agissait d'exploiter différentes publications du système statistique national et de certaines organisations nationales et internationales. Cette revue documentaire a permis de mener des analyses permettant une meilleure compréhension de la situation socioéconomique des populations en lien avec la crise multidimensionnelle qui a commencé à s'installer au Mali depuis 2012.

2.1.2. La collecte de données

2.1.2.1. Entretiens avec des informateurs-clés

Il s'agit d'entretiens semi-structurés avec les représentants de certaines structures (publiques ou privées), les acteurs de la société civile, les organisations communautaires les plus impliquées dans cette thématique, à savoir :

- Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Ministère de l'Energie et de l'Eau ;
- Ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et de la Famille ;
- Ministère de la Santé et du Développement Social ;
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité ;
- Associations de consommateurs ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali.

Les entretiens ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien (voir annexe 3). Les résultats de ces entretiens ont été intégrés dans les analyses documentaires.

2.1.2.2. Organisation de Focus Groups

Ce point concerne la collecte de données essentiellement qualitatives auprès de plusieurs catégories de répondants pour identifier leur perception de la situation de crise multidimensionnelle que traverse le pays et les effets de cette crise sur leur situation socioéconomique en faisant le lien avec la présence ou l'absence de l'administration dans les différentes zones. Les discussions de groupe (Focus Groups) visaient aussi à analyser l'ensemble des mesures prises ainsi que celles en cours dans la perspective de l'amélioration de la situation mais aussi les difficultés rencontrées dans leur application.

► Echantillonnage

Compte tenu des contraintes de temps et de moyens, les Focus Groups ont été organisés uniquement dans le District de Bamako du 13 au 26 avril 2023. Ainsi, trente (30) Focus Groups ont été organisés dans les six (6) communes du District. Ces Focus Groups, homogènes ou hétérogènes, ont concerné plusieurs catégories d'acteurs socioéconomiques :

- commerçants : grossistes et détaillants ;
- paysans/maraîchères ;
- ouvriers/artisans : menuisiers métalliques, tailleurs, ouvriers, mécaniciens, réparateurs de motos ;
- fonctionnaires : mélange de fonctionnaires de plusieurs corps ;
- enseignants ;
- chauffeurs/transporteurs : taxi et SOTRAMA ;
- multi professionnels : mélange de fonctionnaires, artisans, commerçants, chauffeurs ;
- groupement de femmes : un groupe de transformatrices de céréales et un groupe de maraîchères ;
- associations de défense de consommateurs : (ASCOMA et REDECOMA) ;
- centre de gestion agréé (CGA) : un groupement de commerçants détaillants, créé dans le cadre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD).

Le nombre moyen de participants par Focus Groups est huit.

► Déroulement des entretiens focus groups

Les entretiens se sont déroulés dans le District de Bamako du 13 au 26 avril 2023. Le choix du District de Bamako s'explique par le fait que l'équipe ne disposait pas suffisamment de temps et de moyens pour aller dans d'autres régions du pays, dont certaines sont déjà couvertes par le questionnaire-ménage (Régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao).

Les entretiens, qui se sont tenus en bambara et en français, ont été enregistrés sur dictaphone pour garder leur quintessence.

Parfois, le guide a été préalablement envoyé aux participants, à leur demande, pour une meilleure préparation des discussions.

► Traitement des données

Les données recueillies ont été analysées selon une démarche de la sociologie compréhensive qui a consisté à réécouter plusieurs fois les enregistrements, retranscrire les données, les codifier et établir un plan d'argumentation en résumant et catégorisant les réponses en fonction des thèmes à étudier. Le choix de la démarche compréhensive s'explique par le fait qu'elle cherche à comprendre les comportements des populations face à des phénomènes qu'elles vivent. En effet, à partir des places qu'elles occupent dans la société, face à des phénomènes socioéconomiques comme l'inflation ou la pauvreté, les populations construisent des opinions, représentations et significations que l'approche compréhensive se propose d'investiguer par itération ou récurrence.

2.1.2.3. Organisation d'une enquête quantitative légère auprès des ménages

► Bases de sondage et plan d'échantillonnage

L'univers d'échantillonnage primaire est constitué de la liste des Sections d'Enumérations (SE) couvrant les régions concernées et le District de Bamako. Une « SE » constitue la plus petite unité géographique ayant un identifiant unique et un nombre de population connus. Lesdites SE proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009.

Les régions et le District de Bamako constituent les domaines d'étude. Chaque domaine a été subdivisé en strates (urbaine et rurale). Avec cette répartition, les cinq domaines seront répartis en neuf strates. Pour assurer la représentativité de l'échantillon primaire global, une base de sondage sera constituée pour chacune des strates.

La présente enquête a été initiée pour compléter l'analyse documentaire en collectant des données auprès des ménages sur leur perception sur les différentes thématiques de l'étude. Il s'agit d'une enquête légère menée sur un échantillon représentatif de 800 ménages. La réalisation de l'enquête a utilisé comme base de sondage, celle de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) dont l'objectif principal est de produire de façon régulière et permanente des indicateurs pertinents sur la situation socio-économique des ménages. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le District de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

► Champ géographique et cible de l'enquête

L'enquête a été réalisée dans le **District de Bamako et dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao**. Ce champ, également zone de réalisation de l'enquête IHPC, est suffisamment représentatif du niveau national du fait qu'elle renferme toute la typologie des situations de crise multidimensionnelle face à l'inflation généralisée au Mali : régions du Nord du pays (représentées par la région de Gao), les régions du Centre du pays (représentées par la région de Mopti), les régions du Sud (représentées par celles de Kayes et de Sikasso) et le District de Bamako (spécificité de capitale du pays). L'enquête a porté sur un échantillon représentatif de 80 SE.

En raison de la dispersion de la population et de l'absence de listes de ménages, la méthode d'échantillonnage effectuée a été un sondage par grappe (Section d'énumération ou SE), stratifié (zones urbaine et rurale) et à deux degrés. Au premier degré, 80 SE ont été tirées sur l'ensemble des cinq domaines de

l'étude (les quatre régions et le District de Bamako). Dans chaque SE, 10 ménages ont été tirés systématiquement de façon aléatoire, soit un nombre total de 800 ménages à enquêter. Compte tenu des contraintes de temps et en raison du caractère essentiellement économique de l'inflation, l'échantillon a été réparti dans chaque région entre milieu urbain et milieu rural avec des poids respectifs de 75% et 25%. Ainsi, sur les 80 SE, 60 ont été enquêtées en milieu urbain et 20 en milieu rural.

La population cible pour l'enquête est constituée de chefs de ménage.

► **Thèmes de l'enquête**

Le questionnaire de l'enquête est structuré en sept grandes parties en rapport avec les principaux thèmes de l'étude décrits dans les TDR :

- 1. Localisation du ménage** : région, cercle commune, village/quartier, fraction ;
- 2. Informations générales sur le ménage** : statut du ménage (résident, ménage-hôte, déplacé), taille par sexe et âge, âge-statut matrimonial-niveau d'instruction et activité principale du chef de ménage ;
- 3. Crise multidimensionnelle** : appréciation de la situation de crise qui frappe le pays depuis 2012, impact de la crise sur l'activité, principale source de revenu, impact de la crise sur le revenu, effets de la crise sur l'accès aux services sociaux de base, la crise est-elle à la base de l'inflation ;
- 4. Inflation** : principales causes de l'inflation au Mali ; impact de l'inflation sur votre pouvoir d'achat ; type de crise qui a le plus pesé sur votre pouvoir d'achat ; part du revenu, consacrée à l'alimentation avant 2020 et en 2020 ; stratégies mises en place pour faire face aux autres postes de dépense ; recommandations pour améliorer la situation d'inflation généralisée dans le pays ;
- 5. Mesures prises** : mesures que le Gouvernement a prises face à la montée de l'inflation ; appréciation sur l'efficacité des mesures prises par le Gouvernement face à cette inflation ;
- 6. Solutions/rôles à jouer** : stratégies mises en place face à la situation d'inflation ; rôles à jouer pour améliorer la situation ;
- 7. Recommandations** : les recommandations pour améliorer la situation et les dispositions prises pour éviter de telles situations à l'avenir.

► **Exploitation et analyse des données de l'enquête**

Après la phase de collecte, des séances de saisie informatique ont été organisées au niveau de l'ODHD/LCP. Il s'en est suivi l'exportation des données au format SPSS et leur transmission à l'équipe d'analyse pour l'édition finale et la tabulation. Les résultats de la présente opération sont significatifs au niveau national.

Un plan de tabulation de l'enquête a été élaboré pour la production des tableaux et des indicateurs pour la rédaction de rapport de l'étude. Les analyses et le nettoyage des données ont été effectués à l'aide du logiciel SPSS.

2.2. Difficultés rencontrées et limites de l'étude

En dehors de la mobilisation tardive des ressources additionnelles pour les enquêtes de terrain qui a prolongé aussi la durée de l'étude, les principales difficultés et limites rencontrées au cours de cette étude ont été les suivantes :

- La non-disponibilité de certains responsables des structures et acteurs identifiés pour l'entretien avec des informateurs-clés. Il s'agit notamment de la Direction Générale des Douanes, des représentations des organisations communautaires (CEDEAO, UEMOA) et des PTF. Cependant, cette indisponibilité a été atténuée par la disponibilité de certaines informations et publications obtenues auprès d'autres acteurs.
- La non-extrapolation des résultats quantitatifs (données tabulaires) à l'ensemble du pays. Ceci ne constitue pas en soi un handicap pour la présente enquête, car l'essentiel des questions, touchant directement le sujet, concernent la perception des ménages sur ces points. Ainsi, les analyses faites sur la base des résultats de l'échantillon sont tout à fait représentatives de celles de la population du pays.
- La difficulté de regrouper les Focus Groups sur place pendant les heures de travail.
- En termes de limite, comme tout travail de recherche, la présente étude peut présenter, le biais potentiel dans les réponses fournies par les populations par rapport au questionnaire et aux guides d'entretien.

III.

LIENS ENTRE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET INFLATION / REVENUS DES MENAGES

3.1. Contexte de développement et de réduction de la pauvreté

3.1.1. Situation de la pauvreté

L'évolution du contexte économique et social a une influence notable sur le niveau de développement économique des populations mais surtout sur les conditions de vie de celles-ci. Le phénomène de la pauvreté a été au cœur de plusieurs travaux de recherches et le centre d'intérêt de plusieurs organisations. Il est polysémique et multidimensionnel. Dans le cadre de la présente analyse, l'accent n'est pas mis sur les considérations sémantiques ; cependant, une définition est donnée à titre d'illustration.

Ainsi, selon Denis Colombi¹ (2020), la pauvreté désigne dans une société donnée le fait d'être dans une situation d'infériorité matérielle par rapport aux individus les plus favorisés ; cela se traduit notamment par des difficultés à subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, mais aussi par une stigmatisation de la part des personnes plus riches.

Au Mali, trois formes de pauvreté sont cernées à travers les enquêtes, à savoir : la pauvreté monétaire² (la plus analysée), la pauvreté de conditions de vie (non monétaire) et la pauvreté subjective. Les analyses faites dans le présent rapport se focaliseront sur les deux premières formes.

a) La pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire est évaluée à travers l'incidence ou taux de pauvreté. Elle correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté. En d'autres termes, c'est le pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

¹ Denis COLOMBI, 2020, « Où va l'argent des pauvres », Payot & Rivages, pp. 20-21

² La pauvreté monétaire est évaluée à travers l'incidence ou taux de pauvreté, pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté.

Comment se fait le calcul de la pauvreté monétaire

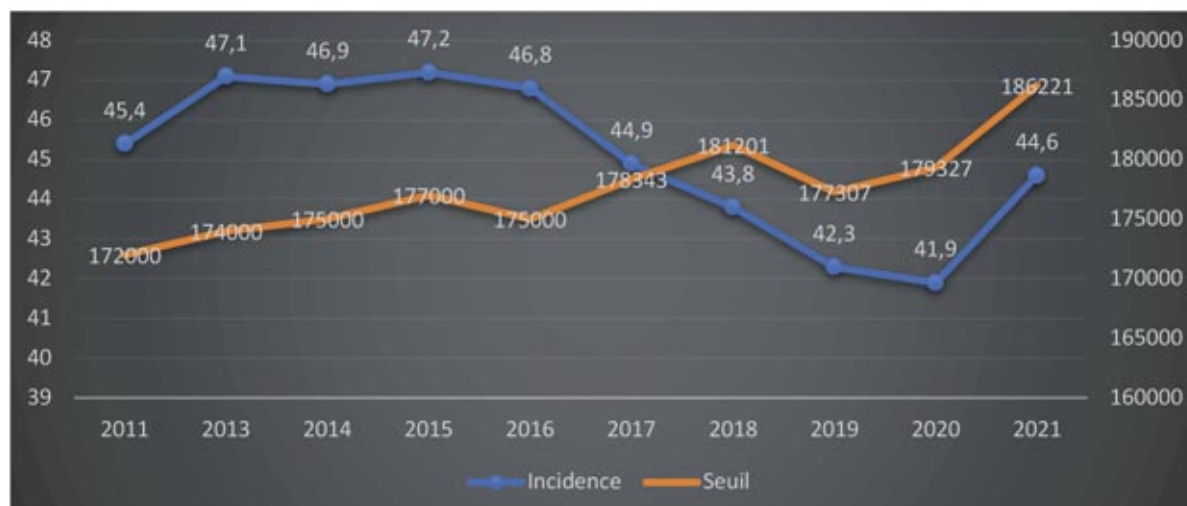
La formule générale est la suivante :
$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z-y_i}{z} \right)^{\alpha}$$

Où α = paramètre de pondération de la pauvreté, n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

La pauvreté monétaire a connu une tendance globale de baisse sur la période 2011-2021. Les années 2017 à 2020 ont connu une réduction notable. Selon les données de l'EMOP, les taux de pauvreté ont augmenté de 44,9% en 2017 à 45,5% en 2022 (de manière globale). Bien qu'il y ait une baisse notable entre 2017 et 2020, on constate une hausse de 2020 (41,9%) à 2021 (44,6%) et en 2022 (45,5%). Cette période 2021-2022 correspond aux années des crises COVID-19 et des sanctions CEDEAO-UEMOA imposées au Mali. Sur la même période, le seuil de pauvreté a une tendance haussière de manière générale, traduisant une évolution de la conjoncture par une augmentation des prix des biens de base constituant le panier.

Les analyses montrent qu'entre 2018 et 2020, l'incidence de la pauvreté affiche une légère baisse d'environ 1 point de pourcentage chaque année, passant de 43,8% en 2018 à 41,9 % en 2020. Cependant, en 2021, la pauvreté connaît une hausse du taux de 2,7 points de pourcentage, s'établissant ainsi à 44,6% avec un seuil de pauvreté de 186 221 FCFA. L'augmentation de l'incidence de la pauvreté pourrait être expliquée par l'impact des crises sécuritaire et sanitaire auxquelles le Mali fait face. En effet, la pandémie de COVID-19 a entraîné des pertes temporaires ou définitives d'emplois ayant conduit à des pertes de revenus provoquant ainsi la perte de leur pouvoir d'achat.

Graphique 3.1 : Évolution de l'incidence (%) et du seuil de la pauvreté (FCFA) de 2011 à 2021



Source : INSTAT, EMOP

b) La pauvreté de conditions de vie

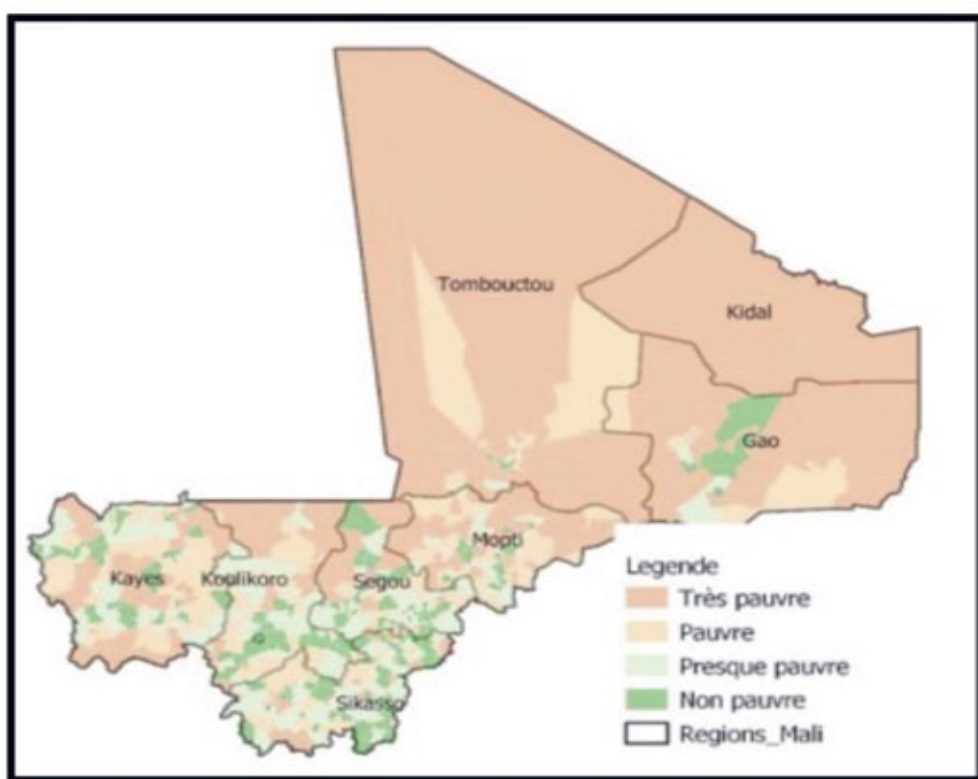
L'analyse de la pauvreté de conditions de vie au niveau communal (ODHD/LCP, 2021) a permis de calculer l'indice de développement socioéconomique pour l'ensemble des communes du Mali. Cet indice

composite est une échelle de valeur qui donne la mesure relative du niveau de développement économique et social des communes les unes par rapport aux autres.

3.1.2. Comment se fait le classement de l'Indice de Pauvreté Communale

A partir de la valeur de l'indice, l'approche d'analyse déduit une variable catégorielle dénommée « classe de pauvreté » ; elle permet de répartir les communes entre quatre catégories ou classes : « Très pauvre », « Pauvre », « Presque pauvre » et « Non pauvre ». En tenant compte du milieu de résidence, il ressort que les communes urbaines, de façon générale, ont des indices les plus élevés indiquant l'effet de l'urbanisation sur l'offre de services sociaux de base, donc sur le niveau de la pauvreté de conditions de vie. Il importe de noter que l'analyse de cette forme de pauvreté ne tient pas compte du nouveau découpage administratif dont l'officialisation est postérieure à l'élaboration de l'étude.

Graphique 3.2 : Carte des communes selon les catégories de pauvreté de conditions de vie



Source : ODHD/LCP, Profil socioéconomique des communes du Mali, édition 2021

3.2. Indicateurs de mesure du développement humain

3.2.1. L'indice de développement humain (IDH)

À l'échelle d'un pays, le niveau de développement humain est appréhendé à travers différents indicateurs parmi lesquels l'indice de développement humain (IDH). L'IDH est une grandeur synthétique de mesure du développement humain. Cet indicateur composite est calculé par le Bureau du rapport mondial sur le développement humain. Publié à travers le rapport mondial sur le développement humain depuis 1990, l'IDH chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels : i) **la santé et la longévité**, mesurées par l'espérance de vie à la naissance ; ii) **le niveau d'éducation**, mesuré par la durée

moyenne de scolarisation des adultes de 25 ans ou plus et la durée attendue de scolarisation pour les enfants (moins de 18 ans) ; iii) **le niveau de vie décent**, mesuré par le revenu national brut par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat.

En fonction de la valeur de l'indice, les pays sont classés et repartis entre quatre catégories : i) les pays à développement humain très élevé ; ii) les pays à développement humain élevé ; iii) les pays à développement humain moyen et iv) les pays à développement humain faible. Au regard de la valeur de l'indice, le Mali figure dans la catégorie des pays à faible revenu avec un IDH de 0,428 en 2021 et un rang de 186 sur 191 pays classés.

Comment se fait le calcul de l'IDH ?

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au niveau de vie décent – passe à chaque fois par la définition d'une tranche de variation avec un minimum et un maximum. L'IDH correspond à la moyenne géométrique de ces indices dimensionnels.

Au Mali, longtemps stationnaire, l'indice de développement humain a une tendance croissante sur la période 2011-2021, même si le rang par pays ne suit pas cette croissance. Les années 2011 à 2013 ont connu une stagnation de l'IDH passant de 0,412 à 0,413. L'indice a augmenté en 2014 (0,419). En 2015, l'IDH a connu une légère détérioration passant de 0,419 en 2014 à 0,417 en 2015. Cette augmentation se poursuit d'année en année avec un indice de 0,427 en 2017 et 0,432 en 2018. Entre 2019 et 2021, l'IDH est en baisse, il est passé de 0,434 à 0,428.

Graphique 3.3 : Évolution de l'indice de développement humain du Mali entre 2011 et 2021



Source : RMDH 2011-2022

3.2.2. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

Cet indicateur ne se limite pas à l'IDH qui fait référence au niveau de développement humain atteint dans un pays en termes de santé, d'éducation et de revenus. Il effectue une répartition des réalisations entre la population ; ce qui réduit, donc ajuste la valeur de chaque dimension en fonction du niveau d'inégalité induite. Ainsi, l'IDHI correspond au niveau réel du développement humain, tandis que l'IDH

désigne le développement humain potentiel qu'il serait possible d'atteindre en l'absence de toute inégalité. La différence entre l'IDH et l'IDHI, exprimée sous forme de pourcentage, indique la perte subie par le développement humain potentiel en raison des inégalités.

La valeur de l'IDHI pour le Mali au titre de 2021 est de 0,291 contre une valeur de 0,428 pour l'IDH. Ce résultat indique que la perte de développement humain imputable aux inégalités était de 32% pour le Mali en 2021.

3.2.3. L'indice de développement de genre (IDG)

L'Indice sexospécifique de développement humain (ISDH) s'intéresse aux écarts entre les sexes dans les réalisations dans trois dimensions fondamentales du développement humain notamment la santé, le niveau d'instruction et la maîtrise des ressources économiques (le niveau de vie). Pour chacune de ces trois dimensions, la mesure de l'IDG requiert le calcul des valeurs de l'indicateur pour les hommes et pour les femmes. Cet indicateur correspond donc à un rapport entre l'IDH féminin et masculin.

Pour le Mali, l'IDH des femmes s'est établi à 0,399 en 2021 contre 0,450 pour les hommes. La valeur de l'IDG qui en découle est de 0,887, ce qui place Mali dans le groupe des « pays avec une faible égalité dans les réalisations d'IDH entre les femmes et les hommes ».

3.2.4. L'indice d'inégalité de genre (IIG)

Cette grandeur donne une mesure de la perte de développement humain imputable à l'inégalité entre les réalisations des femmes et des hommes. Il est estimé selon trois dimensions : la santé reproductive des femmes, l'autonomisation et la participation au marché du travail. L'IIG offre l'avantage de pouvoir faire l'analyse des politiques et des efforts déployés en vue d'influencer la situation dans chacune de ces trois dimensions. En termes d'interprétation, la valeur élevée de l'IIG indique une forte inégalité entre les hommes et les femmes. En 2021, l'IIG s'est établi à 0,613 pour le Mali, ce qui a conduit au rang de 155^{ème} rang sur 170 pays classés.

3.2.5. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

L'IPM, au-delà du critère revenu, s'intéresse à la situation de pauvreté des personnes en tenant compte à la fois de plusieurs dimensions de pauvreté et en incluant la simultanéité de celles-ci. C'est un indice qui évalue le degré de privation dont souffrent les personnes en observant les trois dimensions clés en l'occurrence la santé, le niveau d'instruction et le niveau de vie. Les personnes qui subissent des privations selon au moins un tiers des indicateurs pondérés sont dans la situation de pauvreté multidimensionnelle.

Selon le rapport mondial sur le développement humain (2021), cette forme de pauvreté a concerné un effectif de 14 503 000 personnes au Mali en 2020. Une proportion de 44,7% de la population était dans la situation de pauvreté multidimensionnelle sévère et 15,3% était vulnérable à cette forme de pauvreté. La valeur de l'IPM était de 0,376 pour le Mali en 2020.

3.2.6. L'indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP)

L'IDHP effectue un ajustement de l'IDH en s'appuyant sur les pressions exercées sur la planète afin de refléter une préoccupation pour l'inégalité intergénérationnelle. Cet indice correspond au niveau de développement humain ajusté par les émissions de dioxyde de carbone par personne (basées sur la production) ; il inclut aussi l'empreinte matérielle par habitant pour tenir compte de la pression humaine excessive sur la planète. Dans un scénario idéal où il n'y a pas de pressions sur la planète, la valeur de l'IDHP égale celle de l'IDH. Dans les faits, la valeur de l'IDHP s'avère inférieure à celle de l'IDH au fur et à mesure que les pressions sur la planète augmentent. Ainsi, l'IDHP mesure le niveau de développement humain lorsqu'on prend en compte les pressions exercées sur la planète.

La valeur de l'IDHP pour le Mali était de 0,418 en 2020 pour un IDH de 0,428. Ces valeurs traduisent une baisse (perte de développement humain potentielle) de 2,3% subie par l'IDH du Mali en raison des pressions exercées sur la planète.

3.3. Lien entre composantes du développement humain et inflation /revenus des ménages

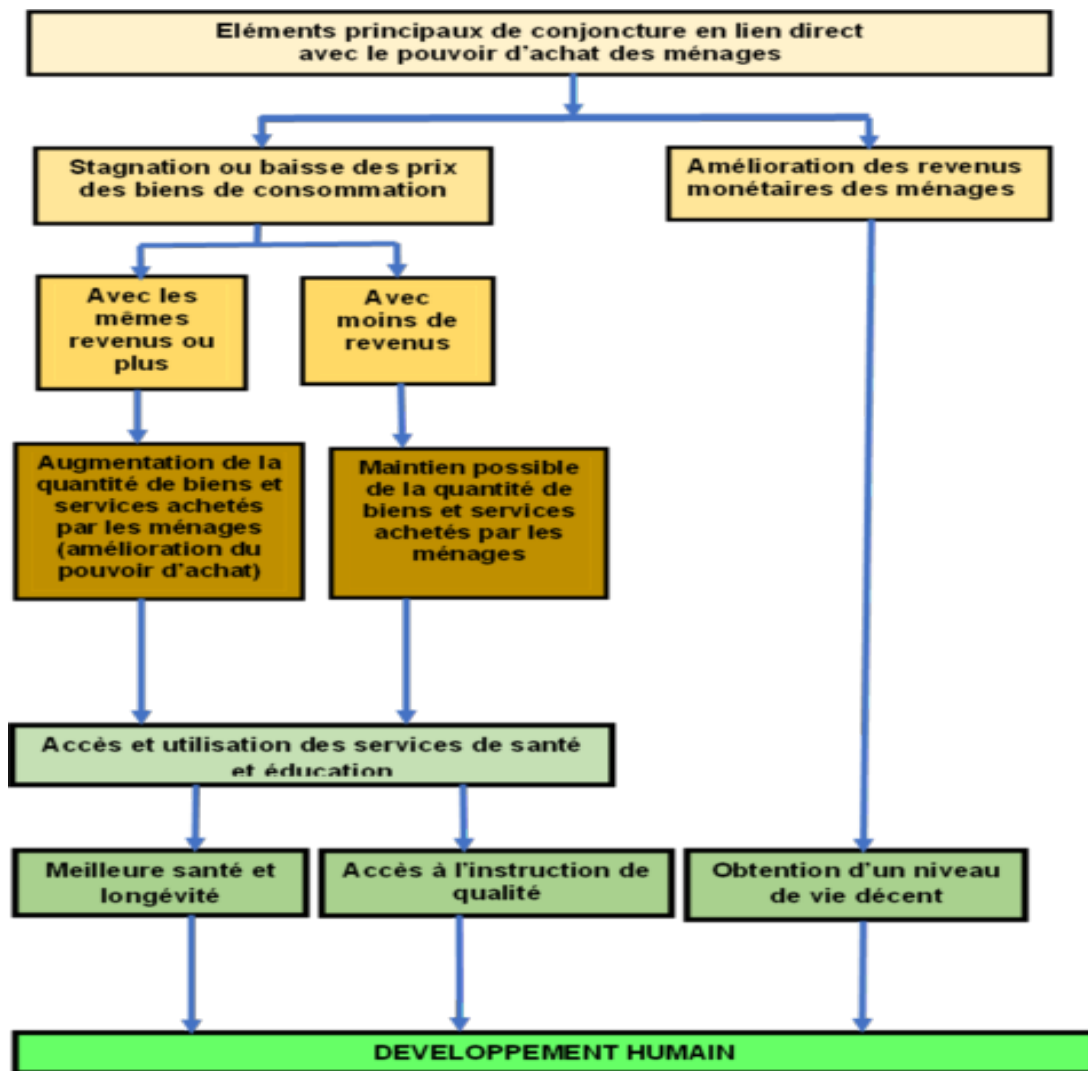
Il existe des liens entre l'inflation et les composantes du développement humain. La relation s'exprime à travers les éléments de conjoncture parmi lesquels on note les prix des biens de consommation et les revenus monétaires des ménages comme variables essentielles. L'évolution de la situation conjoncturelle avec comme manifestation la hausse ou baisse de l'inflation influence à court terme le niveau de développement humain des populations par le biais du pouvoir d'achat des ménages. En effet, des interactions entre divers facteurs conjoncturels peuvent conduire à deux types d'effets principaux : la stagnation ou baisse des prix des biens de consommation et l'accroissement des revenus monétaires des ménages.

Pour le cas de la baisse des prix, la situation correspond à une réduction de l'inflation qui s'opère dans un contexte où les revenus des ménages connaissent soit une baisse, soit une augmentation ou une stagnation.

Dans le cas où les ménages disposent des mêmes revenus ou plus, la baisse des prix engendre une amélioration de leurs pouvoirs d'achat. Cette situation favorise l'accès aux services sociaux tels que la santé, l'éducation, etc. En d'autres termes, c'est une amélioration du développement humain des populations à travers les composantes santé, longévité et niveau d'instruction.

En définitive, l'inflation, bien qu'elle soit déterminante pour la stabilisation de la conjoncture économique ne doit pas être perçue seulement comme un problème. Elle est un phénomène qui n'a pas forcément des effets néfastes sur la conjoncture ; d'autres indicateurs économiques ayant des interactions qui annulent les effets redoutés de l'inflation. Ainsi, le pouvoir d'achat des personnes peut ne pas être affecté par l'inflation si celle-ci s'accompagne d'un accroissement significatif des revenus des ménages. En raison de ces mécanismes, le développement humain n'est pas forcément affecté négativement par l'inflation.

Graphique 3.4 : Lien entre les composantes du développement humain et revenus des ménages



Source : Conception ODHD – partie non thématique

IV.

EVOLUTION DE LA CRISE MULTIDIMENSIONNELLE ET SES EFFETS SUR L'INFLATION ET LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU PAYS

4.1. Evolution de la crise multidimensionnelle depuis 2012

Au Mali, les attaques armées déclenchées, le 17 janvier 2012, par les groupes armés terroristes dans les régions Nord du pays conjuguées au coup d'Etat du 22 mars 2012 ont plongé le pays dans une situation de crise politique, sociale, institutionnelle, sécuritaire et économique sans précédent. Pour la première fois, l'intégrité territoriale du Mali a été menacée, remettant en cause la capacité interne du Mali à faire face à de nombreux défis, dont en premier lieu la garantie de la sécurité physique des biens et des personnes.

La crise multidimensionnelle malienne résulte d'un ensemble de facteurs internes et externes (revendications indépendantistes de certains groupes armés, terrorisme international, conséquence de la déstabilisation de la Libye, etc.) avec comme élément central la problématique de la gouvernance. Ces conséquences dans le temps demeurent profondes et touchent, à des degrés divers, toutes les régions du pays. On assiste ainsi à une expansion ou généralisation de la violence avec des conflits intercommunautaires et intracommunautaires, affectant le vivre-ensemble des Maliens.

Pour faire face à la gravité de la situation, le Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, a pris, à partir de 2013, un certain nombre d'initiatives visant le retour de la paix et le développement économique et social. Il s'agit, entre autres, de :

- l'organisation, en mai 2013, de la Conférence de Bruxelles intitulée « Ensemble pour le Mali » ;
- l'organisation des élections présidentielle et législatives de 2013 ;
- la signature, les 15 mai et 20 juin 2015, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- l'organisation des élections présidentielle de 2018 et législatives de 2020 ;
- l'organisation, en décembre 2019, du Dialogue National Inclusif (DNI).

Nonobstant ces mesures, la crise sécuritaire s'est étendue progressivement des régions du Nord du Mali (Tombouctou, Gao et Kidal) aux régions de Mopti, Ségou et Koulikoro avant de créer, à des degrés divers, des poches d'insécurité dans les régions de Sikasso, Kayes dans un environnement politique et socio-économique de plus en plus difficile.

Cette situation a atteint son paroxysme en 2020 avec le coup d'Etat du 18 août 2020 intervenu après plusieurs mois de manifestations populaires contre le pouvoir en place en guise de protestation contre la gestion des affaires publiques, en général, et pour contester les résultats des élections législatives organisées quatre mois plus tôt. Le Mali est entré ainsi dans une période de Transition pour dix-huit (18) mois. Après neuf mois de fonctionnement, un nouveau changement est intervenu, au sommet de l'Etat, le 24 mai 2021, pour une « rectification de la trajectoire de la Transition ». Un nouveau Président de la Transition a été investi le 07 juin 2021, un nouveau Premier ministre nommé le 07 juin 2021 et un Gouvernement de 28 membres nommés le 11 juin 2021.

Ces changements ont amené les Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans un premier temps, à suspendre le Mali des instances de ladite organisation,

sans imposer de sanctions tout en exigeant la tenue d'élections en février 2022. Dans un deuxième temps, faute d'accord avec les autorités de la Transition, les Chefs d'Etat de la CEDEAO et de l'UEMOA, réunis le 9 janvier 2022, ont imposé un embargo économique et financier au Mali se traduisant par :

- la fermeture des frontières ;
- la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de la CEDEAO et le Mali, à l'exception des produits alimentaires de grande consommation et produits pharmaceutiques;
- le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques de la CEDEAO ;
- le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO.

Deux mois après cet embargo CEDEAO-UEMOA, le monde assista à l'éclatement, le 24 février 2022, de la crise entre l'Ukraine et la Russie.

Tous ces événements sont venus s'ajouter à la crise économique engendrée par le boycott du coton en 2020 et à la crise sanitaire issue de l'avènement de la pandémie du COVID-19 au Mali en 2020.

Enfin, depuis l'instauration du processus de rectification de la Transition en mai 2021, le Président de la Transition a décidé d'imprimer une réforme profonde de la politique nationale de défense et de sécurité en vue de restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.

On assiste, dès lors, à une amélioration significative de la sécurité nationale. Concernant les autres volets de la crise multidimensionnelle, leur impact sur la situation économique et sociale se poursuit, toute chose qui justifie le choix de la thématique de ce Rapport National sur le Développement Humain.

L'enquête auprès des ménages et l'enquête Focus Groups, réalisées dans la présente étude, ont permis de recueillir la perception des populations sur les différents volets de l'étude. Ainsi, concernant l'appréciation de la population sur la crise multidimensionnelle qui frappe le Mali depuis 2012, il ressort du tableau 4.1, ci-après, que près de six ménages sur dix (58,7%) ont une appréciation assez positive (stabilisation et baisse) de l'évolution de la situation de crise. Toutefois, quatre personnes sur dix estiment que la situation s'aggrave. Ainsi, les efforts engagés par le Gouvernement doivent se poursuivre pour une plus grande sécurisation des personnes et des biens.

Tableau 4.1: Appréciation des ménages sur la situation de la crise qui frappe le Mali depuis 2012

Appréciation	Effectif	%
Aggravation	332	41,3
Stabilisation	186	23,1
Diminution	286	35,6
Total	804	100,0

Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

Encadré 4.1: Appréciation sur l'évolution de la crise multidimensionnelle qui frappe le Mali

Globalement, selon les participants à l'enquête Focus Groups, les différentes crises ont très négativement impacté le pays : le niveau de vie des populations continue de se dégrader. Cette dégradation est consécutive à la désorganisation de l'appareil de production et à la perturbation des circuits d'approvisionnement des marchés tant sur le plan national qu'international. Ces différents facteurs ont contribué à la flambée généralisée des prix.

Aussi, la crise multidimensionnelle a fortement impacté le budget de l'Etat qui fait face à l'augmentation des demandes sociales pour supporter l'inflation.

Par rapport à l'évolution des crises, les enquêtés soulignent et magnifient le patriotisme et la solidarité des Maliens grâce auxquels le pays a su montrer une forte capacité de résilience.

4.2. Evolution de la crise multidimensionnelle et lien avec l'inflation

Cette partie a fait ressortir les liens entre chaque composante de la crise multidimensionnelle et l'inflation.

4.2.1. La crise sécuritaire

L'une des conséquences de la crise sécuritaire est l'entrave à la libre circulation des personnes et des biens. Cette situation est particulièrement ressentie dans les régions du Nord et du Centre du pays, avec pour effets une augmentation des prix du fait des entraves à la fréquentation des marchés par les populations, créant un déséquilibre entre l'offre et la demande particulièrement de produits alimentaires. La situation s'est aussi aggravée, d'une part, en raison de la destruction des récoltes par les terroristes et l'interdiction de l'accès des populations à leurs champs, et de l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes, d'autre part, créant un besoin d'assistance alimentaire.

Ainsi, le dysfonctionnement des marchés a un impact direct sur la hausse des prix. A titre illustratif, la détérioration de la situation sécuritaire dans la zone de l'Office du Niger en particulier celle de Niono en 2022, a limité les mouvements de populations et réduit le niveau d'approvisionnement des marchés dans la zone.

4.2.2. La pandémie COVID-19

Selon les résultats de l'« Enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les conditions de vie des ménages au Mali (Janvier 2021) », réalisée par l'INSTAT, la pandémie de coronavirus a eu des impacts économiques négatifs sur les ménages. En effet :

- 64,3% des ménages ayant comme moyens de subsistance l'entreprise non agricole ont connu une baisse de leurs revenus, 60% des ménages ont enregistré une baisse des fonds reçus de l'extérieur, 53,5% des ménages ont connu une baisse de l'assistance à l'intérieur du pays. Enfin, 24,8% des ménages, vivant avec un salaire, sont moins impactés que ceux vivant avec d'autres sources de revenu.
- La COVID-19 est également une importante cause de perte d'emplois. Au niveau national, 9,4% des emplois perdus sont dus à la pandémie. L'effet de la COVID-19 sur l'emploi est beaucoup

plus ressenti à Bamako. Elle y est la première source de perte d'emploi (48,0%).

- La pandémie de coronavirus a eu un impact sur les revenus et l'activité d'une grande partie des ménages. Au niveau national, plus de quatre ménages sur dix (43,8%) font cas de cet impact. Cette proportion est plus élevée à Bamako (67,8%) que dans les autres villes urbaines (48,4%) et le milieu rural (37,8%).
- La pandémie de coronavirus a également eu un impact négatif sur les postes de dépenses des ménages. Au niveau national, près de deux ménages sur dix (18,8%) déclarent un effet négatif sur leurs dépenses pour l'alimentation (ce taux est de 22,2% à Bamako).
- La COVID-19 a affaibli les capacités des ménages à constituer une épargne et à acquérir des biens durables (téléviseurs, voitures, terrains, maisons, etc.). Nos résultats montrent que près d'un tiers des ménages (29,4%) déclarent des difficultés à épargner depuis le début de la pandémie.

En dépit des effets directs de la pandémie, ces impacts résultent également des mesures restrictives mises en place par les autorités face à l'évolution de la maladie.

Depuis la reprise de l'activité après la crise de la COVID-19, les consommateurs ont eu à rattraper une partie de leur demande reportée. Pendant une telle reprise de la demande, il est assez facile pour les entreprises d'augmenter un peu les prix sans perdre de clients. L'allègement des mesures restrictives contre la COVID-19 a également des effets sur l'offre : le rétablissement des chaînes d'approvisionnement et d'acheminement est devenu très coûteux. A cela s'ajoute la « politique zéro-COVID » de la Chine qui s'est, entre autres, le domaine économique par la fermeture d'usines, voire de villes entières dès l'apparition de quelques cas, ayant entraîné la réduction de l'offre face à une demande plus forte. Selon la théorie de Ricardo le prix est fonction du pouvoir de la rareté.

4.2.3. Les sanctions CEDEAO-UEMOA

Lors du 4^{ème} sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la situation politique du Mali, en date du 9 janvier 2022, de nombreuses sanctions furent prises contre les autorités de la Transition. Celles-ci, principalement économiques et financières, ont été décidées en concertation et endossées par l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA). Au rang de ces sanctions se retrouvent :

- le rappel des ambassadeurs des Etats de la CEDEAO ;
- la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ;
- la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de la CEDEAO et le Mali, à l'exception des produits alimentaires de grande consommation et produits pharmaceutiques, notamment ;
- le gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques centrales de la CEDEAO ;
- le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO.

Face à ces sanctions, le Mali s'est brusquement retrouvé dans l'incapacité de rembourser une partie de sa dette. Ce défaut de paiement, malgré « *les avoirs suffisants du Trésor Public malien* » a été suivi de plusieurs autres qui ont porté sur des impayés de l'Etat malien aux investisseurs de plus de 53 milliards de FCFA. Une soudaine inflation a frappé les produits essentiels (sucre et ciment particulièrement).

De plus, les sanctions financières ont fortement handicapé les transactions commerciales, toutes choses qui ont un impact négatif sur le ravitaillement du pays en produits de première nécessité, entraînant du coup une hausse incontrôlée de la flambée des prix et une réduction du pouvoir d'achat des ménages.

Ces sanctions et embargos se répercutent indirectement sur la population civile. En effet, elles ont d'une part, unilatéralement privé les populations du principe fondamental de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire, et d'autre part, impacté l'accès des populations aux services sociaux de base du fait de l'arrêt des projets et programmes financés par les PTF et de la flambée des prix sur l'ensemble du pays et dans tous les secteurs.

Ces sanctions et embargos ont plutôt renforcé le sentiment de nationalisme des populations vis-à-vis des nouvelles autorités. En effet, après l'annonce des sanctions, la population malienne a manifesté, le 14 janvier 2022, son soutien aux autorités de la Transition, et ce, dans plusieurs villes du pays. C'est donc l'effet inverse à l'objectif initialement recherché par la prise de ces sanctions et embargos qui s'est produit.

Au niveau régional, le Mali, pays enclavé et sans façade maritime, est dépendant des importations. Ces dernières transitent principalement par les grands ports de Dakar (Sénégal) et d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Pour le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, principaux partenaires commerciaux du Mali, ces sanctions représentent une perte non négligeable. De plus, cette situation les prive des exportations maliennes (coton, or et bétail). Il est à noter que la Mauritanie, l'Algérie et la Guinée ont maintenu leurs frontières communes ouvertes avec le Mali.

4.2.4. La crise russo-ukrainienne

Depuis février 2022, la crise russo-ukrainienne fait monter les prix de nombreuses matières premières (pétrole, gaz, huile, blé). La baisse des exportations ukrainiennes tarit l'offre sur les marchés et pousse les prix à la hausse. Cette crise préoccupe plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest à cause de leur forte dépendance des importations de blé. En effet, selon les estimations de la FAO, 30% du blé consommé en Afrique de l'Ouest vient de l'Ukraine et de la Russie.

Selon les analyses faites par le PAM dans « Implication of the crisis in Ukraine on west Africa-RAM-March 2022 », au moment où l'Afrique de l'Ouest est face à une crise alimentaire majeure depuis 2011, la crise en Ukraine est un facteur aggravant de la situation, avec des conséquences économiques et politiques importantes. En effet :

- la Russie et l'Ukraine sont d'importants exportateurs de produits agricoles et non agricoles dans la région. En 2020, selon les statistiques de la FAO, la production cumulée de blé a été de 110,8 millions de tonnes, soit 12,4 % de la production mondiale. La Russie est le 3^{ème} plus grand producteur au monde tandis que l'Ukraine occupe la 9^{ème} position. Le blé entre dans le système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement celui du Mali ;
- suite au déclenchement des hostilités entre les deux pays, le prix du blé a atteint 344 euros la tonne contre une moyenne de 200 euros la tonne observée en 2021. Cette augmentation des prix sera transmise aux différents pays importateurs dont le Mali où les prix des produits alimentaires sont déjà très élevés ;
- la Russie et l'Ukraine ont indéniablement une influence importante sur l'économie mondiale, particulièrement les marchés de matières premières sur lesquels ils constituent des fournisseurs essentiels pour un certain nombre de produits. Ces deux pays représentent environ 30 % des exportations mondiales de blé, 20 % pour le maïs, les engrais minéraux et le gaz naturel, et 11 % pour le pétrole ;

- l'arrêt ou la réduction des importations d'engrais de la Russie, deuxième fournisseur de la CEDEAO avec 12% du marché, est un risque sérieux pour les agriculteurs Ouest-africains surtout les cotonculteurs et riziculteurs maliens, mais constitue une opportunité pour les fournisseurs régionaux.

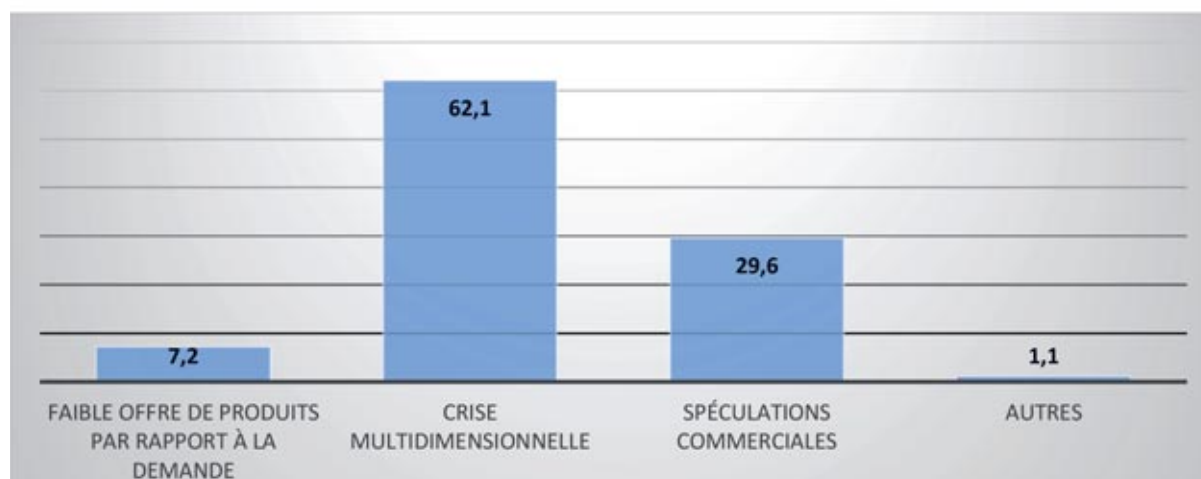
Fort de ces constats, il ressort qu'à l'instar du reste du monde, la sous-région Ouest-africaine, dont le Mali, reste confrontée à l'impact du conflit russo-ukrainien, notamment la flambée des prix des denrées alimentaires et les perturbations des marchés des céréales et d'autres produits de base, y compris les engrais et les carburants. Globalement, le plus grand risque vient de la hausse des prix mondiaux.

4.2.5. Autres facteurs économiques

On note à ce niveau trois facteurs ayant des liens directs avec la montée de l'inflation. Il s'agit :

- du boycott du coton en 2020 ;
- **de la dépréciation du FCFA en liaison avec le dollar américain.** L'appréciation du dollar a commencé en 2021 et s'est accélérée en 2022 où il a atteint la parité avec l'euro. Cette hausse du dollar américain renchérit le prix des importations, dont notamment le prix des énergies fossiles et renforce ainsi l'effet d'inflation importée ;
- **des spéculations commerciales :** les résultats de l'enquête-ménage du RNDH 2023 font ressortir clairement (voir graphique 4.1 ci-après) que la crise multidimensionnelle et les spéculations commerciales ont entraîné l'inflation au Mali. En effet, deux causes principales évoquées par les ménages sont : « la crise multidimensionnelle » (62,1%) et « les spéculations commerciales » (29,6%). Il se dégage également des résultats, que l'inflation au Mali reste faiblement liée (7,2%) à l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande.

Graphique 4.1 : Principales causes de l'inflation au Mali, selon la population (%)



Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

4.2.6. Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit

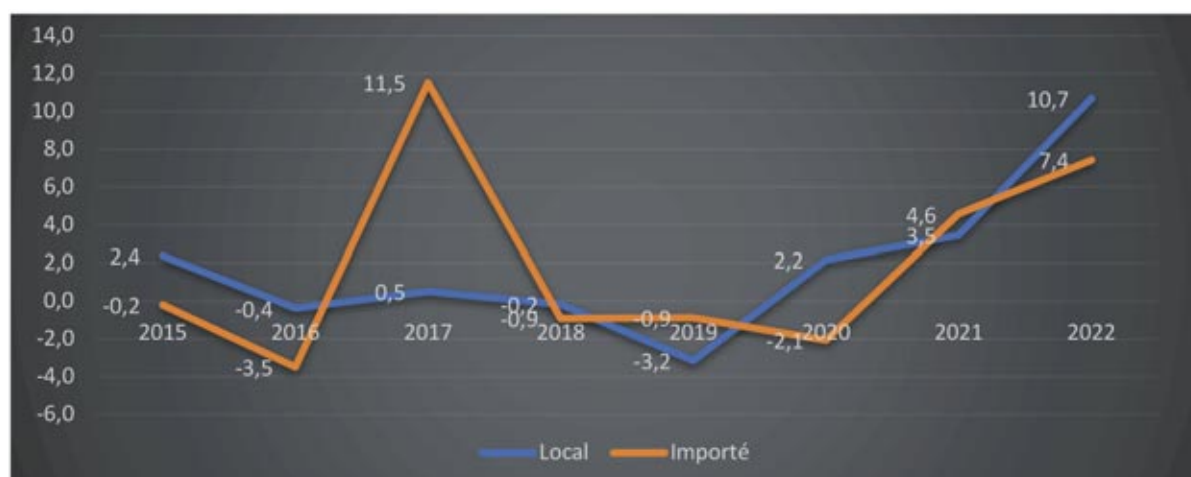
Selon les résultats du tableau ci-après, les produits locaux ont été à la base de la hausse du taux d'inflation, sur cinq des huit années d'observation. Ces années sont : 2015 ; 2016 ; 2018 ; 2020 et 2022

Tableau 4.2 : Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit

Origine	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Local	2,4	-0,4	0,5	-0,2	-3,2	2,2	3,5	10,7
Importé	-0,2	-3,5	11,5	-0,9	-0,9	-2,1	4,6	7,4
Indice global	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7

Source : INSTAT/IHPC

De 2015 à 2020, l'inflation générée par les produits locaux reste contenue dans les limites des critères de convergence (inférieur à 3%) de l'UEMOA. On assiste dès lors à une accélération de l'inflation au-delà des critères de convergence, pour atteindre 10,7% en 2022.

Graphique 4.2 : Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit


Source : INSTAT/IHPC

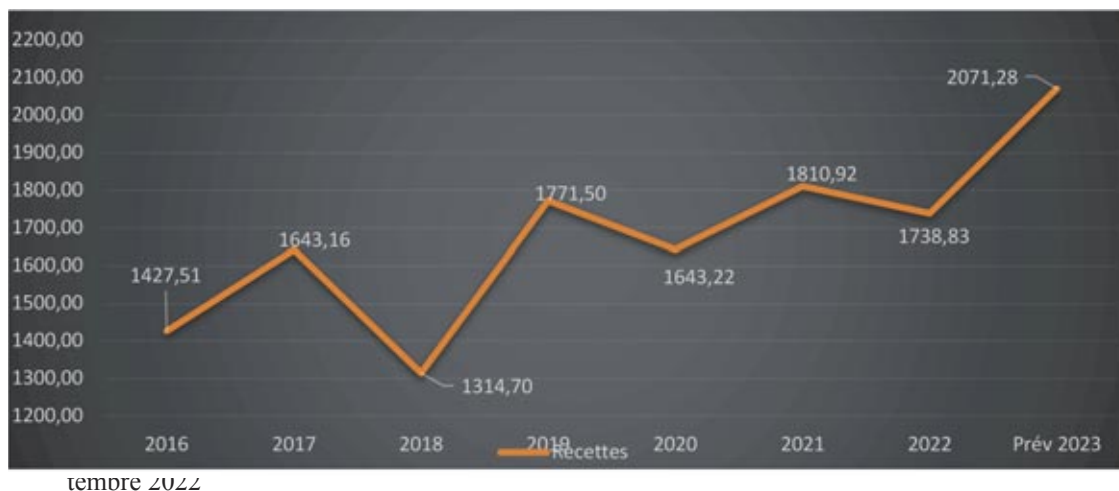
Quant à l'inflation de produits importés, elle a atteint son sommet en 2017 avant de régresser progressivement jusqu'en 2020. On observe ensuite une accélération, passant de -2,1% en 2020 à 4,6 % en 2021 et 7,4% en 2022. Cette accélération de l'inflation pourrait résulter des sanctions économiques et financières CEDEAO-UEMOA de janvier 2022 aggravées par la crise russo-ukrainienne déclenchée en février 2022.

4.3. Effets sur les Finances publiques

4.3.1. Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires de l'Etat ont sensiblement augmenté sur la période 2016 – 2022, passant de 1 427,51 milliards de FCFA en 2016 à 1 738,83 milliards de FCFA en 2022, soit une augmentation de 21,80% sur la période. Entre ces deux dates, les recettes ont évolué en dents de scie, avec une chute en 2018 de près 20% par rapport à 2017. Cette baisse importante des recettes budgétaires en 2018, qui concerne toutes les natures de recettes budgétaires (fiscales, non fiscales et les dons), est en lien avec la contreperformance des services en charge des recettes. Aussi, en 2020, les recettes budgétaires ont également baissé à cause des impacts négatifs de la pandémie à coronavirus (COVID-19) en s'établissant à 1 643,22 milliards de FCFA contre 1771,5 milliards de FCFA en 2019. Une baisse est également affichée en 2022, suite aux sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Graphique 4.3 : Evolution des recettes budgétaires (Milliards de FCFA)



Source : DNTCP, septembre 2022

S’agissant des principales composantes des recettes budgétaires, sur la période 2016-2022, il ressort qu’en moyenne près de 96 % des recettes budgétaires sont constituées des recettes fiscales, avec un niveau de 92 % en 2022. Les dons viennent en seconde position excepté les exercices budgétaires 2021 et 2022 où ils sont dépassés par les recettes non fiscales, avec leurs niveaux les plus bas sur la période d’un montant de 75,69 et 52,35 milliards de FCFA, soit respectivement 4,18 % et 4,30% des recettes budgétaires.

Tableau 4. 3: Evolution des recettes budgétaires de 2016 à 2023 (Milliards de FCFA)

Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Prév 2023
Recettes budgétaires	1427,51	1643,16	1314,70	1771,50	1643,22	1810,92	1738,83	2071,28
Recettes fiscales nettes	1 239,32	1 353,78	1 125,80	1 495,49	1 442,35	1 641,16	1 591,27	1889,37
Recettes non fiscales	37,94	126,36	52,80	67,20	66,30	94,07	95,18	92,92
Dons programmes et legs	53,94	63,39	48,70	112,21	49,93	18,03	10,10	8,92
Dons Projets	78,58	81,40	68,40	79,00	64,60	48,87	33,02	75,00
Ressources (PPTE)	17,73	18,23	19,00	17,60	20,05	8,79	9,26	5,06

Source : DNTCP : Revue de l'exécution du budget général de 2016 à 2023 et TOFE 2016-2023

Au-delà de cette performance des services d’assiette et de recouvrement, la crise multidimensionnelle, notamment les conséquences de la COVID-19 et les sanctions CEDEAO-UEMOA ont eu un impact sur les recettes budgétaires, surtout à travers les mesures fiscales octroyées aux opérateurs économiques pour alléger la souffrance des populations. A titre illustratif, en 2020, les manques à gagner sur les recettes en raison de la pandémie du COVID-19 étaient estimés globalement à 247,485 milliards de FCFA (DGB, budget 2020).

4.3.2. Les Appuis financiers des PTF bilatéraux et multilatéraux

Les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le Gouvernement de la République du Mali font des annonces d'aides financières au moment de la préparation des projets de loi de Finances. Ces annonces sont inscrites en Appui Budgétaire Général (ABG) si elles financent globalement le déficit budgétaire et en Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) si leur financement cible un domaine d'intervention particulier tels que : la Santé, l'Education, l'Agriculture... L'inscription des appuis budgétaires dans le budget de l'Etat est conditionnée à la signature des conventions établies entre ces partenaires et la République du Mali.

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu, en termes d'annonces, un montant total de 787,873 milliards de FCFA au titre des appuis budgétaires entre 2019 et 2022.

Au cours de la période 2019-2022, le Mali a reçu au titre des appuis financiers un montant total de 787,873 milliards de FCFA. Le niveau relativement élevé (61,7% du total) de l'exercice 2020 est lié au financement de la lutte contre la COVID-19. Par ailleurs, nous constatons, à partir de 2020, une contraction des appuis financiers de la quasi-totalité des PTF, multilatéraux comme bilatéraux. Cette contraction des appuis peut être mise en lien avec la crise multidimensionnelle, particulièrement, l'embargo CEDEAO-UEMOA couplé avec la crise russo-ukrainienne.

Tableau 4. 4 : Situation des appuis financiers entre 2019 et 2022 (Milliards de FCFA)

Partenaires Techniques et Financiers	Années			
	2019	2020	2021	2022
Union européenne	39,887	60,019	39,357	0
Banque africaine de Développement (BAD)	7,000	57,000	0	0
Banque mondiale	23,000	206,150	33,318	0
Agence Française pour le Développement (AFD)	7,526	19,680	1,339	2,346
Fonds Monétaire International	0	120,866	31,209	92,013
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	0	15,000	0	0
Canada	3,433	4,214	0	0
Suisse	5,363	3,186	2,760	0
UEMOA	0	0	1,000	0
Lux-Dev	0	0	3,480	
Total	86,209	486,115	118,353	97,196
%	11,0	61,7	15,0	12,3

Source : DGB : Lois de Finances 2019 ; 2020 ; 2022

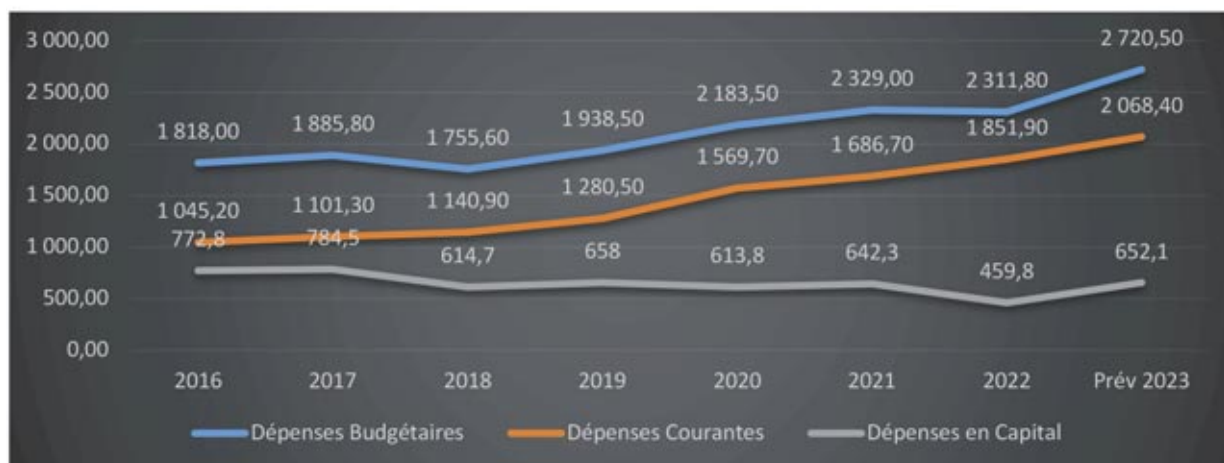
4.3.3. Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont considérablement évolué sur la période 2016-2022 excepté l'année 2018 qui a connu une baisse de 6,9% par rapport à 2017. Elles sont passées de **1 818 milliards de FCFA** en 2016 à **2 311,8 milliards de FCFA** en 2022, soit une augmentation de **27,16%** en six ans.

Tableau 4. 5 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) de 2016 à 2023

RUBRIQUE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Prév 2023
Dépenses Budgétaires	1 818,0	1 885,8	1 755,6	1 938,5	2 183,5	2 329,0	2 311,8	2 720,5
Dépenses Courantes	1 045,2	1 101,3	1 140,9	1 280,5	1 569,7	1 686,7	1 851,9	2 068,4
Dépenses en Capital	772,8	784,5	614,7	658,0	613,8	642,3	459,8	652,1

Source : Extrait base MME_DNPD, DNPD, cadrage 2e semestre 2022

Graphique 4.4 : Evolution des dépenses budgétaires et de ses composantes

Source : Extrait base MME_DNPD, DNPD, cadrage 2e semestre 2022

Concernant la composition des dépenses budgétaires, il ressort que les dépenses courantes représentent en moyenne 63,93% du total et n'ont cessé d'augmenter (de 57,49% en 2016 à 80,11% en 2022) contrairement aux dépenses en capital qui ont passé de 42,51% en 2016 à 19,89% en 2022, soit une baisse de 22,62% sur la période.

Cette évolution des dépenses courantes est consécutive à celle des dépenses du personnel avec une hausse de 118,95% sur la période. Ainsi, le ratio masse salariale sur les recettes fiscales, est passé de 32,4% en 2016 à 55,18% en 2022 sous la pression des revendications syndicales. Pour rappel, l'objectif communautaire en la matière est de le maintenir en deçà ou égal à 35%.

Aussi, la part du financement extérieur diminue progressivement sur la période. Elle passe de 35% des dépenses en capital en 2016 à 20,38% en 2022. Il ressort donc que le financement des investissements est de plus en plus assuré par les ressources intérieures.

4.3.3.1. Dépenses COVID-19

Les dépenses dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 sur financement intérieur se sont élevées en 2020 et 2021 respectivement à 196,235 milliards de FCFA et 62,939 milliards de FCFA avec une prévision en 2022, d'un montant révisé de 62,056 milliards de FCFA contre une inscription initiale de 82,500 milliards de FCFA.

Tableau 4. 6 : Situation financière de riposte contre la Covid-19 (Montant en milliards de FCFA)

Implications financières de la COVID-19 sur les dépenses budgétaires	2020	2021	2022
	Liquidé	Liquidé	Prévision
1.Dépenses de santé	24,321	24,336	23,822
2.Mesures d'appui à l'économie, aux entreprises et aux ménages	171,000	38,603	38,234
2.1 Mesures d'appui aux ménages	119,914	15,075	15,000
Fonds spécial pour les familles les plus vulnérables	100,000	0	0
Distribution gratuite de céréales et d'aliments bétails aux populations vulnérables	12,914	9.000	8,000
Filet Social		6,075	7,000
Gratuité des tranches sociales sur les factures d'eau et d'électricité (2 mois)	7,000	0	0
2.2. Mesures d'appui à l'économie	52,000	23.528	23,234
Dotation du Fonds de garantie du secteur privé (FGSP)	20,000	0	0
Appui au secteur de l'électricité (EDM)	17,000	3,937	0
Appui au secteur de l'eau (SOMAGEP)	15,000	4.724	1,475
Appui au secteur coton (CMDT)	0	14,867	21,759
Total des dépenses budgétaires	196,235	62.939	62,056

Source : DGB, lois de finances rectifiées de 2020 et 2021 et Prévisions 2022.

4.3.3.2. Sanctions CEDEAO-UEMOA et dette publique

Il convient de rappeler qu'à l'issue des sommets extraordinaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, tenus le 09 janvier 2022 à Accra (République du Ghana), les deux (02) institutions sous régionales ont pris des sanctions économiques et financières à l'encontre de la République du Mali, dont le gel des avoirs de l'Etat dans les Banques centrales de la CEDEAO.

Ainsi, en application de ces mesures, tous les transferts de flux financiers et monétaires ont été suspendus par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), entraînant le blocage de tous les décaissements en faveur du Mali (à l'exception des paiements directs en faveur des entreprises) et l'impossibilité pour le Gouvernement d'honorer ses engagements au titre du service de la dette publique.

La conséquence immédiate de cette situation est le non-paiement du service de la dette à bonne date et l'accumulation des arriérés vis-à-vis des créanciers du Mali, avec comme corolaire l'application des pénalités de retard en plus du paiement intégral des arriérés, donc de nouvelles charges budgétaires et la perte de confiance et de crédibilité du Mali auprès des institutions financières internationales et des investisseurs sur le marché financier régional.

Le Gouvernement du Mali, à travers le Ministre de l'Economie et des Finances, a notifié à tous les créanciers extérieurs du Mali de la situation qui prévaut actuellement et de l'engagement du pays à régler, aus-tôt après la levée des sanctions, toutes les échéances dues au titre du service de la dette.

Malgré tout, certains créanciers ont déjà adressé des lettres de rappel au Gouvernement du Mali concernant le paiement des échéances dues, tout en menaçant d'appliquer les sanctions susmentionnées si lesdites échéances ne sont pas réglées dans les meilleurs délais. C'est le cas notamment de la Banque

Africaine de Développement (BAD), de la Banque mondiale (BM) et de la Banque Islamique de Développement (BID).

La situation des échéances à payer en faveur des créanciers au titre des mois de janvier et février 2022 fait ressortir un montant total de 12 294 321 738 FCFA dont 8 269 258 665 FCFA déjà échus et 4 025 063 073 FCFA à payer du 15 au 28 février 2022.

4.3.4. Les indicateurs macroéconomiques/Critères de convergence de l'UEMOA

Les perspectives économiques nationales se sont dégradées en raison des conséquences des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali durant la période du 09 janvier au 03 juillet 2022 et celles liées au conflit en Ukraine, occasionnant d'énormes perturbations dans le fonctionnement de l'économie et entraînant une chute de l'activité économique et une hausse des prix.

Au cours de la période 2015-2022, certains indicateurs macroéconomiques ont été impactés par la crise multidimensionnelle que traverse le Mali, malgré une croissance haussière du produit intérieur brut au cours de ladite période et de l'évolution en dents de scie des recettes.

Tableau 4. 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de 2015 à 2023 (PIB en milliards de FCFA)

Rubrique	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB Nominal	7747,7	8311,9	8922,2	9482,0	10124,7	10 052,8	10707,7	11743,6	12928,6
Croissance	6,2%	5,9%	5,3%	4,7%	4,8%	-1,2%	3,1%	3,7%	5,0%
Solde budgétaire global	-0,6%	-4,3%	-1,6%	-3,9%	-1,7%	-5,5%	-4,9%	-4,9%	-4,7%
Taux de Pression fiscal	14,0%	14,8%	15,2%	11,9%	14,8%	14,3%	15,3%	13,5%	14,6%
Masse salariale / recettes fiscales	33,1%	33,4%	31,9%	41,8%	34,6%	43,0%	47,2%	55,2%	51,8%

Source : DNPDP, Rapport de cadrage 1er semestre 2023 provisoire mars 2023

► PIB et Taux de croissance

De 2015 à 2019, le PIB connaît une évolution haussière pendant que le taux de croissance sur la même période connaît un ralentissement passant de 6,2% en 2015 à 4,7% en 2018 pour un léger gain de 0,1% de plus en 2019, en lien avec la situation socioéconomique et politique du pays en 2018. Une contraction du produit intérieur brut est observée en 2020 avec une baisse du taux de croissance de 1,2% imputable non seulement à la situation sécuritaire, à la COVID-19, à la crise politico-institutionnelle, mais surtout à la baisse drastique de la production du coton enregistrée en 2020, soit 147 200 tonnes contre 739 962 tonnes un an plutôt, en 2019. Une reprise de la tendance haussière du PIB et du taux de croissance est observée à partir de 2021 et ce, malgré la crise multidimensionnelle que traverse le pays. La moyenne observée actuellement sur la période 2019-2023 est de 3,1%.

► **Taux de pression fiscale : critère UEMOA**

En moyenne, le taux de pression fiscale (rapport recettes fiscales sur PIB pour une année donnée, exprimé en pourcentage ou encore : $(\text{impôts} \div \text{PIB}) \times 100$) est ressorti à 14,8% en 2019 après un repli à 11,9% en 2018 en lien avec la contre-performance des administrations fiscales dans un contexte d’élection présidentielle, de tensions sécuritaires et de ralentissement de l’économie. En 2020, il est de 14,3% en lien avec la pandémie COVID-19 et surtout le ralentissement des activités économiques et la crise institutionnelle, tandis que son repli à 13,5% de 2022 est relatif à la situation de l’embargo décrété contre le Mali par la CEDEAO et l’UEMOA, le 09 janvier 2022. Le taux de 14,6% en 2023 est une prévision. La norme communautaire UEMOA est égale ou supérieure à 20%.

► **Masse salariale/recettes fiscales : critère UEMOA**

La crise sociale, notamment les revendications salariales pour des meilleures conditions de travail et de vie, a fortement impacté les finances publiques au cours de ces huit dernières années. En effet, sur la période de 2015 à 2022, en moyenne, la masse salariale/recettes fiscales, c’est-à-dire le rapport entre les dépenses de salaires et les ressources fiscales exprimé en pourcentage est de 41,3% largement supérieure à la norme communautaire UEMOA qui est égale ou inférieure à 35%.

► **Encours de la dette rapportée au PIB : critère UEMOA**

Quant à l’encours de la dette rapporté au PIB, dont la norme communautaire est inférieure ou égale à 70% (un critère de 1^{er} rang) est respecté malgré sa tendance haussière tirée par la dette intérieure qui ne représentait que 30% de la dette publique en 2016, et qui s’est établi à 43,8% en 2022. En somme, l’encours de la dette est passé de 35,9% du PIB en 2016 à 49,9% en 2022, soit une hausse de 14 points de pourcentage du PIB en lien avec la crise multidimensionnelle.

Graphique 4.5 : Evolution des indicateurs macro-économiques de 2015 à 2023 (PIB en milliards de FCFA)



Source : DNP, Données MME_DNP

► Déficit budgétaire : critère UEMOA

Pour le financement de son déficit budgétaire, l'Etat a eu recours à l'émission des titres publics. De 2015 à 2023, en moyenne, le solde budgétaire global (qui exprime la différence entre les recettes totales dons inclus et les dépenses totales y compris les prêts nets rapportés au PIB) dont la norme UEMOA est égale à -3%, est de -3,6%. En effet, le Mali, compte tenu de la crise qu'il traverse et du retrait de certains partenaires, peine à respecter ce critère de convergence face aux charges qui incombent à l'Etat. Sur la période sous revue 2015-2023, ce solde était respectivement de -0,6 ; -1,6 et -1,7 en 2015, 2017 et 2019.

4.4. Effets sur le Commerce extérieur

Le compte des transactions courantes est le poste de la balance des paiements qui retrace l'ensemble des échanges de biens, de services et de revenus, avec ou sans contrepartie réelle, entre agents économiques résidents et non-résidents. En 2019, le déficit du compte courant est évalué à 755,1 milliards de FCFA (-7,5% du PIB), en détérioration de 290,6 milliards de FCFA par rapport à 2018 (-464,5 milliards de FCFA, soit -4,9% du PIB). Cette détérioration s'explique par celle du solde commercial (-161,0 milliards de FCFA), du revenu primaire (-124,1 milliards de FCFA) et du solde des services (-26,7 milliards de FCFA). En revanche, le solde du revenu secondaire s'est amélioré de 21,2 milliards, en passant de 871,4 milliards de FCFA en 2018 à 892,5 milliards de FCFA en 2019, en liaison avec l'accroissement du niveau des dons budgétaires essentiellement.

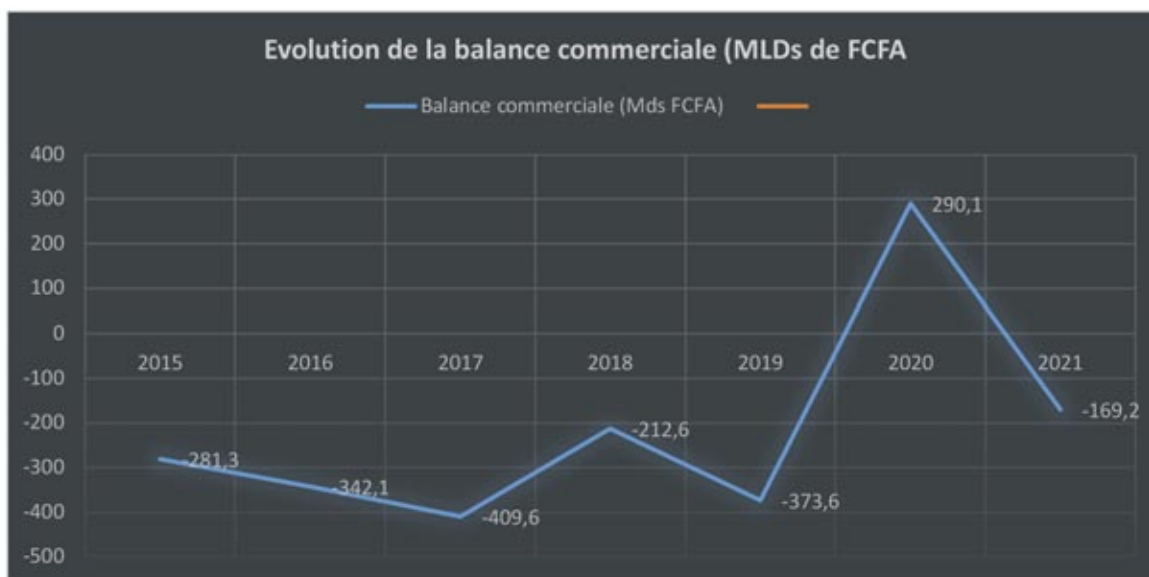
Tableau 4.8 : Evolution du compte de biens (export-import-balance commerciale, en milliards de francs CFA)

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Export biens (E)	1606,8	1675,9	1685,9	1991,4	2153,4	2759,4	2693,8
Import biens (I)	1888,1	2017,9	2095,5	2204,0	2526,9	2469,3	2863,1
Balance commerciale	-281,3	-342,1	-409,6	-212,6	-373,6	290,1	-169,2
Taux couv. E/I en %	85,1	83,0	83,0	90,4	85,2	111,7	94,1
Degré ouverture commerciale (E+I)/PIB en %	22,6	22,2	21,2	22,1	23,1	26,0	26,2

Sources : Extrait des rapports de la balance de paiement, BCEAO, page 17, années 2019 et 2021

Le solde de la balance commerciale s'est dégradé en 2021, en liaison avec l'augmentation de 15,9% des importations et la baisse de 2,4% des exportations. En effet, les transactions commerciales avec l'extérieur se sont soldées en 2021 par un déficit de 169,2 milliards de FCFA, en dégradation de 459,3 milliards de FCFA par rapport à 2020 où elles avaient affiché un excédent de 290,1 milliards de FCFA. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 94,1%, en baisse de 17,7% points de pourcentage par rapport à 2020 où il est ressorti à 111,7%. Le degré d'ouverture commerciale est évalué à 26,2%, en augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2020.

Graphique 4.6 : Evolution de la balance commerciale



Sources : Extrait des rapports de la balance de paiement, BCEAO, page 17, années 2019 et 2021

Le Mali est un pays d’importation par excellence et une part des importations est dénouée en dollar américain (USD). Par conséquent, la hausse du dollar renchérit le coût des importations et, par ricochet, la hausse des prix sur le marché des biens et services. Ainsi, l’on note au Mali la flambée des prix malgré la levée des sanctions économiques et financières de la CEDEAO contre le Mali.

Au niveau régional, le Mali, pays enclavé et sans façade maritime, est dépendant des importations. Ces dernières transitent principalement par les grands ports de Dakar (Sénégal) et d’Abidjan (Côte-d’Ivoire). Pour le Sénégal et la Côte-d’Ivoire, principaux partenaires commerciaux du Mali, ces sanctions représentent une perte non négligeable. De plus, cette situation les prive des exportations maliennes (coton, or et bétail).

4.5. Effets sur l’évolution de la situation du secteur privé

Malgré cette crise multidimensionnelle, l’Etat continue à honorer ses engagements par le paiement des arriérés des marchés et contrats. Ainsi, en termes d’appui aux différentes structures dans le cadre de la prise en charge des arriérés de marchés et prestations et du renforcement de l’outil de la défense et de sécurité, un montant global de 310 810 148 874 de FCFA a été notifié d’octobre 2020 à nos jours.

Également, dans le cadre du traitement des dossiers de la dette fournisseurs audité, il convient de signaler que le paiement de 2014 à 2019 se chiffre à 49 959 325 930 FCFA. Cependant, un montant de 8 518 833 727 FCFA de dettes non réexaminées a été transmis aux DFM et Organismes personnalisés pour certification et paiement.

La situation des grosses de jugement en instance au titre de l’exercice budgétaire 2022 se chiffre à 52 928 472 519 FCFA. Pour ce qui concerne la période couvrant le début de la Transition à nos jours, le montant cumulé des dossiers de grosses de jugements transmis au Trésor pour paiement, se chiffre à 1 648 655 136 FCFA dont 745 996 627 FCFA en 2020 et 902 658 509 FCFA en 2021. Le montant payé sur l’exercice budgétaire 2021 s’élève à 1,776 milliard FCFA et le montant mandaté au titre de 2022 (au

20 novembre 2022) se chiffre à 7 251 429 588 FCFA. Ce montant inclut la prise en charge des droits de certains travailleurs compressés (HUICOMA-SA, ITEMA, AZALAI HOTEL TOMBOUCTOU, SMECMA) pour un montant total de 3 235 403 466 FCFA.

Il ressort de ce qui précède que le secteur privé reste confronté à des difficultés de paiement au niveau du Trésor, notamment en ce qui concerne le paiement de la dette fournisseurs et des grosses de jugement.

Par ailleurs, l'enquête Focus Groups a donné l'occasion à la population de se prononcer sur les effets de la crise sur les activités du secteur privé. Les points saillants évoqués sur le secteur privé sont mis en exergue dans l'encadré 4.2 ci-après.

Encadré 4.2 : Effets sur les activités économiques

La crise multiforme, selon les participants, notamment les commerçants, a abouti au ralentissement des activités économiques, particulièrement les commerçants, les artisans et les agriculteurs.

Les principaux problèmes rencontrés par les acteurs économiques sont :

- par rapport à l'économie agricole, le problème crucial et récurrent soulevé est l'accès difficile des producteurs aux intrants, notamment l'engrais dont le prix monte en flèche et se fait rare sur le marché. Les maraîchers disent qu'ils sont particulièrement touchés par l'augmentation du prix du carburant, puisqu'ils opèrent avec des pompes qui marchent avec du carburant ;
- la baisse du chiffre d'affaires due à la mévente qui s'explique par la rareté de l'argent au marché et la hausse des prix ;
- la difficulté de se ravitailler en matières premières pour les artisans et les maraîchers ;
- les commerçants importateurs ont connu des difficultés de transport à l'import comme à l'export, car ils ont été obligés de changer de circuit de transport ce qui a joué sur la distance et la durée de livraison des marchandises ;
- la faillite de certains commerçants détaillants confrontés à l'insuffisance de fonds pour honorer les échéances des dettes ;
- le retrait des partenaires de l'exécution des projets à cause de l'insécurité.

4.6. Effets sur l'accès des populations aux services sociaux de base

L'appréciation de la population sur l'effet de la crise sur l'accès aux services sociaux de base est résumée dans l'encadré ci-après tiré des résultats de l'enquête Focus Groups.

Encadré 4.3 : Accès aux services sociaux de base

Le niveau de vie a baissé suite à la baisse du pouvoir d'achat étant donné qu'il y a une corrélation entre l'accès aux services sociaux de base et la capacité financière de la population. Cependant, c'est l'accès aux soins de santé qui est plus affecté par la baisse du pouvoir financier puisque l'éducation des enfants est jugée très prioritaire après l'alimentation, contrairement, à la santé pour laquelle d'autres alternatives existent comme l'automédication ou le recours aux tradipraticiens, les enquêtés disent ne pas avoir d'autre choix que de tout faire pour que les enfants restent à l'école, même s'il faut quitter l'école privée pour l'école publique.

4.6.1. Education

La crise multidimensionnelle, particulièrement la COVID-19, a eu un grand impact sur la fréquentation scolaire. En effet, il ressort que la proportion des enfants qui ont arrêté l'école à cause de la COVID-19 est estimée à 81,3 % dans l'ensemble. Cette proportion est plus élevée dans la ville de Bamako avec 93,8% que dans les autres villes urbaines (68,8%) et en milieu rural (85,9%). Dans l'ensemble, un peu plus de neuf ménages sur dix (93,5 %) déclarent que c'est dû à la fermeture des écoles. La même tendance est observée selon le milieu de résidence (CT/CSLP, Janvier 2022).

En raison de la situation sanitaire, liée à l'insécurité et à la pandémie du coronavirus ou COVID-19, l'école a fait l'objet d'une série de fermetures au Mali. En effet, de 2019 à 2021, le nombre d'écoles fermées est passé de 1 113 à 1 632, entraînant ainsi des mouvements de population en âge scolaire.

Le communiqué du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, en date du 17 mars 2020, a annoncé la fermeture des écoles publiques, privées et confessionnelles (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) y compris les medersas et ce, pendant trois (03) semaines, qui s'est poursuivie jusqu'en août 2020. Ensuite, il y a eu la Décision N° 2020/00965/MEN-SG du 15 décembre 2020, portant fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, spécial, fondamental, secondaire général, technique, professionnel et normal du Mali du 15 décembre 2020 au 04 janvier 2021 inclus sur toute l'étendue du territoire national.

Tableau 4.9 : Situation des écoles fermées de 2019 à 2021

Région	2019			2020				2021		
	Ecoles fermées	Enfants affectés	Enseignants concernés	Ecoles fermées	Enfants affectés	Enseignants concernés	Ecoles fermées	%	Enfants affectés	Enseignants concernés
Kayes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND
Koulikoro	50	15 000	300	40	12 000	240	26	1,6	7800	156
Sikasso	0	0	0	0	0	0	97	5,9	29100	582
Ségou	60	18 000	360	96	28 800	576	146	9,0	43800	876
Mopti	640	192 000	3 840	762	228 600	4 572	927	56,8	278100	5562
Tombouctou	153	45 900	918	221	66 300	1 326	200	12,3	60000	1200
Gao	96	28 800	576	113	33 900	678	116	7,1	34800	696
Kidal	29	8 700	174	30	9 000	180	23	1,4	6900	138
Ménaka	85	25 500	510	82	24 600	492	97	5,9	29100	582
Taoudéni	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND
Total	1 113	333 900	6 678	1 344	403 200	8 064	1 632	100,0	489 600	9 792

Source : CLUSTER Education Mali, année 2022

Au 31 décembre 2021, beaucoup de localités sont touchées par la crise sécuritaire et avec comme effet induit, la fermeture de 1 632 écoles, privant du coup des milliers d'enfants de leur droit constitutionnel. Sur un effectif de 14 632 écoles, 1 632 écoles (soit 11%) sont fermées avec environ 489 600 enfants affectés et 9 792 enseignants concernés.

Sur les 1632 écoles fermées sur l'ensemble du territoire national, la région de Mopti vient en tête avec 927 écoles, soit 56,8 % de l'ensemble des écoles fermées, suivie de celles de Tombouctou 12,3%, Ségou 9,0%, Gao 7,1%. Les autres régions enregistrent des taux allant de 1,4% (Kidal) à 5,9% (Sikasso et Ménaka).

Plusieurs stratégies ont été menées par l'Etat et les ONG pour rendre fonctionnelles ces écoles depuis la rentrée scolaire 2020-2021 parmi lesquelles l'implication des Comités de Gestion Scolaire (CGS) dans la réouverture des écoles, l'allocation de subventions aux enseignants volontaires dans les zones d'insécurité (condition pour la réouverture des écoles), la dotation des écoles en matériels didactiques, le suivi des écoles ré-ouvertes, la distribution d'affiches, la distribution de Kits de lavage des mains, la distribution de Kits WASH COVID-19 complets, la formation des enseignants sur la COVID-19, la distribution de masques et la sensibilisation au sein de la communauté.

4.6.2. Sécurité alimentaire et nutrition

Les résultats définitifs de l'exercice du Cadre harmonisé de mars 2021 ont donné pour la période projetée (soudure juin-août 2021) 61 504 personnes en phase urgence, soit 0,29% de la population totale et 1 245 569 personnes en phase crise, soit 5,89% de la population. Le nombre de personnes se trouvant dans la phase 2 est de 4 084 276 personnes, soit 19,84% de la population du pays. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire à travers son Programme PRESA a réalisé des transferts monétaires à 1 792 ménages ciblés (dont 568 chefs de ménages femmes et 1 224 chefs de ménages hommes).

Concernant l'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN), sur les 33 072 tonnes réalisées, 7 372 tonnes ont été empruntées à la Réserve Régionale de la CEDEAO pour combler le GAP dû à la défaillance de certains fournisseurs. Aussi, l'insuffisance du financement n'a pas permis d'atteindre les 43 000 tonnes prévues.

Sur une prévision de 43 000 tonnes, ce sont au final 37 266 tonnes de céréales qui ont pu être mobilisées et transportées par le CSA sur l'ensemble du territoire pour cause d'insuffisance de fonds pour compléter les quantités prévues dans le PNR 2021. Ce sont 1 088 206 personnes (83,25% des prévisions) qui ont bénéficié de ces 37 266 tonnes de céréales sur une prévision de 1 307 073 personnes de la phase 3 à 5 identifiées par le Système d'Alerte Précoce 2021, puis réajustées à 1 458 576 par le CSA pour tenir compte des prévisions de multiples requêtes hors planification.

Par ailleurs, selon le rapport de OCHA de juin 2022, l'insécurité alimentaire au Mali a atteint un niveau jamais égalé au cours de cette dernière décennie, avec plus de 1,8 million de personnes en insécurité aiguë et en besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. Plus de 2,3 millions de personnes sont affectées durant la période de soudure de cette année allant de juin à août, contre 1,3 million en 2021. Ceci représente le plus haut niveau enregistré depuis 2014.

Quant à la malnutrition, celle-ci touche deux millions d'enfants de moins de cinq ans. Pour apporter une réponse aux besoins immédiats des communautés touchées par cette insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence a débloqué 18 millions de dollars à travers deux allocations du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF). Environ, 10 millions de dollars en janvier et huit millions additionnels en juin 2022. Cette nouvelle contribution du CERF destinée à soutenir la réponse rapide permettra de fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence aux populations vulnérables dans les régions de Kayes, de Koulikoro,

celles du Centre et du Nord (Gao, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou) mais aussi aux personnes déplacées internes sur des sites à Bamako. Elle permettra aussi la production alimentaire dans les zones en crise au profit des ménages victimes de chocs et en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Ce financement du CERF ciblera directement plus de 500 000 personnes. La FAO, le PAM et l'UNICEF exécuteront trois projets qui seront mis en œuvre en collaboration avec les services techniques de l'Etat ainsi que leurs partenaires de mise en œuvre.

Ces deux crises ont entraîné la rupture et le dysfonctionnement dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement, la pénurie pour certains produits alimentaires. L'inflation ainsi créée va diminuer les pouvoirs d'achat des ménages. La variable d'ajustement que constitue l'alimentation pour les ménages pauvres va réduire non seulement le volume mais aussi la qualité des dépenses alimentaires.

Les analyses sur l'inflation résultant des sanctions CEDEAO-UEMOA ont mis en exergue l'accroissement soutenu des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Les analyses ont par ailleurs montré que cette fonction contribue à 61,4% à la hausse de l'indice global des prix.

Au regard de l'expérience tirée des sanctions CEDEAO de 2020 et compte tenu de l'exception accordée aux produits de première nécessité, les sanctions de janvier 2022 ont eu peu d'effet sur la sécurité alimentaire. En effet, compte tenu de l'existence de stocks au niveau du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et de la bonne organisation technique et financière des « partenaires humanitaires », la prise en charge de la population cible a pu être assurée. Toutefois, l'analyse montre que, malgré la levée des sanctions, le 3 juillet 2022, la tendance à la hausse des produits alimentaires se poursuivra au moins jusqu'en décembre 2022, ce qui aura un effet prévisible sur la reconstruction du stock de sécurité et sur les frais de transports liés à la distribution des produits aux populations particulièrement dans les zones reculées du pays.

Par ailleurs, cette hausse des prix des produits alimentaires, du fait de la spéculation des acteurs de la chaîne, pourrait affecter les moyens d'existence des populations, exacerber davantage leurs vulnérabilités et accentuer leur pauvreté. Toutefois, une réussite probable de la campagne agricole 2022-2023 serait de nature à atténuer les effets.

Enfin, selon les résultats de l'étude « *Impact de la COVID-19 sur l'alimentation issu du rapport d'évaluation d'impact de la COVID-19 sur les ménages, Page 46, Janvier 2022* » réalisée par la Cellule Technique CSLP, dans l'ensemble, près d'un ménage sur deux (49,2%) craint à la fois la rareté de la nourriture et l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Cette proportion varie d'un maximum de 57,7% à Bamako à un minimum de 28,6% dans les autres villes. Toutefois, les résultats montrent aussi que 15% des ménages n'ont aucune crainte en ce qui concerne l'augmentation des prix ou la rareté de la nourriture.

4.6.3. Santé

Malgré le contexte sanitaire marqué par la COVID-19, les indicateurs de la Santé de la Reproduction (SR) ont favorablement évolué ; par exemple, le taux de CPN4 qui était à 24,4% en 2020 a évolué à 27,6% en 2021. Cela s'explique par les efforts de sensibilisation et d'information menés par les autorités en faveur de l'offre et l'utilisation des services de la SR. Quant aux Soins Obstétricaux néonataux d'urgence de Base (SONUB), les réalisations ont légèrement régressé passant de 669 en 2020 à 619 en 2021. Cette légère baisse s'explique par la mobilité du personnel formé en SONUB et aussi l'absence de matériel SONUB dans certaines structures de santé.

Tableau 4. 10 : Disponibilité et utilisation des services de santé de la reproduction

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Taux Consultation Périnatale (CPN) 4 ^{ème} visite	21,32%	23,88%	27%	24,4%	27,6
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié	32,08%	38,14%	42%	38,9%	45,1
Taux de prévalence contraceptive	20,01%	20,87%	14,3	17,11%	17,5
Taux de disponibilité et d'accessibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM	24,60%	28,4	35,50%	53,45%	42,05
Taux de césarienne	2,7%	3,6%	4%	3,0%	3,5%
Structures offrant les SONUB	316	445	493	669	619

Source : rapport d'activités DGSHP

Les sanctions qui ont, par ailleurs, entraîné une augmentation des coûts des services, médicaments et matériels sanitaires peuvent avoir comme effets une diminution probable de la fréquentation des formations sanitaires. Ces sanctions pourront également entraîner des difficultés concernant la référence et les évacuations des cas graves à l'intérieur du pays (CSCOM-CSRéf ou CSRéf vers EPH) et du pays vers l'extérieur. Les praticiens du secteur craignent également le ralentissement des mécanismes de fonctionnement du système de santé publique (programmes prioritaires, digitalisation du niveau communautaire) ainsi que le retard dans l'approbation des textes et lois en faveur de la santé communautaire. Selon le FONGIM, une éventuelle suspension de l'aide, si elle se prolonge, pourrait avoir des effets directs sur les services de santé essentiels tels que la vaccination. Les services essentiels pourraient également être affectés par d'autres facteurs tels que d'éventuels retards supplémentaires dans l'importation de carburants ou des difficultés à payer les salaires du personnel technique du Gouvernement en raison de restrictions financières.

Selon les résultats de l'étude d'impact de la COVID-19 réalisée par la CT/CSLP en 2022, il y a plusieurs services, dont la fourniture et/ou l'utilisation ont été perturbées avec une ampleur pouvant atteindre la moitié des prestations habituellement fournies. On dénombre plusieurs domaines/services (9 sur 18) pour lesquels les structures sociales, qui ont été confrontées à cette ampleur de perturbation, représentent au moins un tiers de l'ensemble des prestataires. Les services les plus affectés en matière de santé auront été la vaccination, les consultations prénatales, le suivi post-natal, les soins aux nouveau-nés, les soins obstétricaux, la santé sexuelle et reproductive et le traitement du paludisme.

Pour expliquer les perturbations subies par les services de santé, la première raison principale est la restriction de la mobilité et du transport des utilisateurs, suivie du manque de revenus pour le paiement des frais, du manque de personnel et de la peur de la stigmatisation.

4.6.4. Eau potable

Par rapport à l'eau, les réalisations ont porté sur : la création et la réhabilitation des points d'eau, l'augmentation des capacités de production d'eau de la SOMAPEP/SOMAGEP, entre autres. Ces résultats ont permis de passer à 70,9% de taux d'accès à l'eau potable en 2021, contre 69,6% en 2020, soit une augmentation de 1,3% au niveau national.

Le taux d'accès à l'eau potable connaît une hausse en passant de 65,6% en 2020 à 66,8% en 2021 en milieu rural, avec un écart de 1,2 point en pourcentage. En milieu urbain et semi-urbain, le taux d'accès passe de 79,7% en 2020 à 81,1% en 2021, soit une augmentation de 0,4 point de pourcentage.

Tableau 4. 11 : Taux d'accès à l'eau potable

Niveau /Année	2020	2021
Milieu rural	65,6 %	66,8 %
Milieu urbain et semi urbain	79,7 %	81,1 %
Niveau national	69,6 %	70,9 %

Source : rapport annuel 2021 DNH

Par ailleurs, il ressort des résultats de l'étude d'évaluation de la COVID-19, réalisée par la CT/CSLP en 2022, que la fourniture des services d'accès à l'EHA (Eau-Hygiène-Assainissement) a connu des perturbations à des degrés différents au niveau des structures enquêtées. Il s'agit des services d'eau potable et des services d'utilisation des produits chimiques pour le traitement de l'eau. Parmi les principales raisons de perturbation de la fourniture et de l'utilisation des services d'EHA, on peut noter l'absence de financement public pour les services précédemment financés.

4.6.5. Pauvreté et Protection Sociale

Les analyses faites par la Cellule Technique CSLP montrent que **l'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence**, c'est-à-dire, la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 44,6 % au niveau national en 2021 contre 41,9 % en 2020, soit une hausse de 2,7 points de pourcentage. Le seuil de pauvreté utilisé par l'EMOP 2021 correspond au seuil national de pauvreté calculé par l'EMOP de 2020 actualisé par le rapport des indices. Le seuil obtenu pour l'EMOP 2021 est de 186 221 FCFA contre 179 327 FCFA en 2020. Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 15,9 % à Bamako contre respectivement 21,2 % et 51,0 % dans les autres villes et en milieu rural. L'incidence de la pauvreté à Bamako est passée de 3,5 % en 2020 à 15,9% en 2021, cette hausse s'explique en général par la réduction des opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité, entre milieux de résidence, c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

Le « **nombre de ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux** » est passé de 1 937 698 à 2 316 654 entre 2020 et 2021. La cible (1 196 726 ménages) a été largement dépassée. Commev indiqué plus haut, les différentes crises (coronavirus, déplacements massifs des populations) que le pays a connues expliquent en grande partie cette hausse.

4.7. Effets sur l'exécution des projets et programmes et la situation des femmes et des enfants

La crise a effectivement impacté la mise en œuvre des projets et programmes, particulièrement ceux avec financement extérieur, comme en témoigne le taux de mise en œuvre des Budgets Spéciaux d'Investissement pendant la période de crise.

En effet, sur la base des données financières collectées par les CPS et la DFM du secteur « finances » auprès des gestionnaires des projets/programmes et les informations provenant de la DGDP, pour ce qui concerne les tirages effectués sur les prêts, le cumul de décaissement du financement extérieur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 est de 89,394 milliards de FCFA sur une dotation annuelle de 167,000 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 53,53%.

Contrairement à 2021 où le décaissement était de 143,733 milliards de F CFA sur une dotation annuelle de 324,200 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 44,33%, on constate une diminution des objectifs de décaissement et même des décaissements en 2022. Cette situation s’explique par la suspension des décaissements des PTF, suite à l’embargo sur le pays sur une période de 6 mois, du retard dans le décaissement des nouveaux projets/programmes, de la situation sociopolitique et sécuritaire et, dans une moindre mesure, du retard dans la transmission des données. Aussi, faut-il signaler que sur soixante-cinq (65) projets/programmes, quarante-six (46) ont eu à effectuer un décaissement au cours de l’année 2022, dix-neuf (19) n’ont rien mobilisé, soit un taux de mobilisation de 70,76% (rapport provisoire d’exécution du BSI 2022). Les taux d’exécution du BSI étaient respectivement de 85, 21% ; 75,26% ; 73,09% ; 70,49% et 67,63% de 2017 à 2021.

4.7.1. Effets sur l’exécution des projets et programmes sur financement extérieur

De 2017 à 2022, nous constatons (voir graphique 9 ci-après) que le financement extérieur des projets/programmes passe de 238,264 milliards de FCFA en 2017 à 89,394 milliards en 2022, soit une baisse de 62,5% sur la période de cinq ans. En termes de taux de réalisation par rapport à la prévision, il passe de 83,7% en 2017 à 53,5% en 2022, soit une baisse de 30 points de pourcentage en cinq ans. Le taux le plus faible, sur la période, a été relevé en 2021 avec 44,3%. Cette faible réalisation pourrait s’expliquer par la situation de crise politique en 2020 prolongée avec le processus de rectification de la Transition amorcé en 2021. En effet, ce dernier événement a amené la CEDEAO et l’UEMOA à imposer un embargo économique et financier au Mali, amenant les PTF à réduire ou à suspendre leurs contributions au financement des projets et programmes. Ainsi, le retard dans le décaissement des nouveaux projets/programmes, du fait de la situation sociopolitique et sécuritaire, a beaucoup impacté la mise en œuvre de certains projets/programmes et le retard dans la transmission des données.

Graphique 4.7 : Evolution du financement extérieur de 2017 à 2022 (montants en milliards de FCFA)



Source : DNPDP, rapports d’exécution du budget spécialement d’investissement de 2017 à 2022

4.7.2. Effets sur l'exécution des projets et programmes sur financement intérieur

Sur la période de 2017 à 2022, on relève que beaucoup d'efforts ont été déployés par le Gouvernement pour combler le déficit créé par la diminution du financement extérieur des projets et programmes. Cet effort se traduit notamment par un taux moyen de réalisation de 78,4% sur la période. On constate, par ailleurs, que des efforts exceptionnels ont été faits en 2020 et en 2021 avec respectivement, des réalisations de 484,873 milliards de FCFA et 510,835 milliards de FCFA, largement supérieures à la moyenne de 307,154 milliards de FCFA de réalisation sur la période 2017-2022.

Graphique 4.8 : Evolution du financement intérieur de 2017 à 2022 (montants en milliards de FCFA)



Source : DNP, rapports d'exécution du BSI de 2017 à 2022.

4.7.3. Effets sur la situation des femmes et des enfants

La situation des femmes et des enfants n'est pas restée en marge des effets de la crise. En effet, les femmes et les enfants ont subi aussi des effets de la crise, notamment sur leur accès aux services sociaux de base et leurs conditions de vie.

Selon les analyses faites par les structures du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, la crise, dans ses différentes dimensions, ont entraîné beaucoup de populations déplacées internes (PDI) composées en grande majorité de femmes et d'enfants, regroupés sur des sites dans plusieurs régions/zones du pays, principalement dans les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.

Par ailleurs, la crise a eu pour conséquence l'aggravation de la vulnérabilité, l'augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire (réf : OCHA- juin 2022 MALI Rapport de situation). De juin à août 2022, 1,8 million de personnes ont été en insécurité alimentaire aiguë contre 1,3 million en 2021.

En matière de Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), les données et informations disponibles, au niveau du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et de certains PTF, indiquent que globalement :

- les filles de moins de 18 ans représentent plus de 34% des PDI et constituent ainsi le plus grand groupe au sein de la population déplacée, or elles demeurent la couche la plus exposée aux incidents de VSBG. En effet, 98% des personnes survivantes de VSBG sont des femmes dont 51% sont des filles de moins de 18 ans.

- selon les données rapportées, 3% à 11% des personnes survivantes de violences sexuelles et de violences physiques déclarent avoir déjà été victimes d'incidents similaires par le passé. De plus, 14% des personnes survivantes sont des femmes et filles en situation d'handicap. Une analyse de données secondaires auprès des centres de santé y compris les *One Stop Centers*, révèle qu'environ 1,6% des personnes survivantes de viol seraient positives au test du VIH-Sida.

Sur la base des analyses ci-dessus, la crise multidimensionnelle a entraîné :

- l'abandon de la scolarisation des enfants, la fermeture de plusieurs écoles dans plusieurs zones du pays et l'augmentation des populations déplacées internes du fait de la persistance de l'insécurité, particulièrement dans certaines zones du Nord et du Centre du pays ;
- la suspension, voire l'arrêt du financement des PTF de plusieurs projets et l'abandon des activités de plusieurs ONG touchant principalement les femmes et les enfants ;
- la baisse de la fréquentation des services de santé du fait de la paupérisation de la population.

Par ailleurs, les analyses, faites sur la mise en œuvre de la loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015, ont montré qu'en dépit de quelques améliorations constatées, l'objectif global fixé par cette loi n'a pas encore été atteint. Ainsi :

- la proportion de femmes dans le Parlement national (actuel Conseil National de la Transition "CNT") se rapproche des 30%, seuil minimum règlementaire conformément à la **Loi n° 2015-052/** du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. En 2020, ce taux était de 28,57%, contre seulement 9,52% en 2013 ;
- s'agissant de la représentativité aux fonctions nominatives des services publics de l'Etat, 16,4% en moyenne des hautes fonctions nominatives sont occupées par les femmes. Sur cette moyenne, les ministres présentent les plus fortes proportions avec 33,3%, taux supérieur au taux cible de la Loi suscitée ;
- près d'un quart des postes de présidents et vice-présidents de services et de chargés de mission sont occupés par les femmes (25%). A ce niveau, des efforts importants restent à faire afin de favoriser la promotion des femmes aux postes de gouverneurs (seule une femme occupe ce poste), des préfets, des chefs de cabinets ou encore d'ambassadeurs (2,3% ; 9,5% et 11,1%).

En termes d'autonomisation des femmes, on note :

- la poursuite de la mise en œuvre du FAFE (Fonds d'Autonomisation de la Femme et de l'Enfant) de 500 millions de FCFA ;
- la poursuite du projet « karité » malgré quelques difficultés de financement du côté des partenaires ;
- le financement par le Gouvernement de la célébration annuelle de la Journée de la Femme et l'appui au renforcement des capacités de résilience des femmes rurales.

4.8. Effets sur la situation financière du pays

Les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont entraîné un arrêt des transactions financières avec les institutions bancaires avec pour conséquences directes, une accumulation de la dette publique et un ralentissement, voire un arrêt des travaux des projets/programmes du fait de l'arrêt des décaissements des contributions des partenaires. De plus, aucune nouvelle convention de création de projets/programmes n'a été signée. Du côté de la dette intérieure, quelques dispositions ont été prises par le Gouvernement pour le paiement partiel permettant de soulager les opérateurs économiques.

La crise multidimensionnelle, particulièrement les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, ont eu beaucoup d'effets sur la situation financière du pays, notamment sur les volets concernant « l'exécution du Budget d'Etat », « les titres d'émission de titres publics et dettes fournisseurs », « le pouvoir d'achat » et « la dette, le service de la dette et le respect des échéances dues ».

4.8.1. Effets sur l'exécution du Budget d'Etat

La crise a entraîné le renchérissement des prix particulièrement ceux des produits de première nécessité. Cette augmentation de l'inflation a pesé lourdement sur le pouvoir d'achat des populations déjà éprouvées par les effets de l'insécurité et de la COVID-19. Cette situation a fortement éprouvé le Budget d'Etat. En effet, les mesures budgétaires et fiscales prises se sont traduites, notamment par un manque à gagner au niveau du cordon douanier. En matière d'exécution budgétaire, des efforts ont été déployés par le Gouvernement pour soutenir prioritairement les secteurs sociaux (éducation, santé, eau potable, etc.) et les secteurs défense-sécurité. Pour les autres secteurs, seule une ouverture de 15% de crédits budgétaires a été faite pour le fonctionnement des autres départements sectoriels, ce qui a été une contrainte majeure dans l'exécution des projets et programmes.

4.8.2. Effets sur les titres d'émission de titres publics et dettes fournisseurs

A cause de ces sanctions, le Trésor Public n'a pas pu réaliser des émissions de titres publics durant les sept (07) premiers mois de l'année 2022. Ainsi, le montant des émissions prévues dans le calendrier initial et non réalisées du fait desdites sanctions s'est établi à 705 milliards de FCFA. Aussi, à cause desdites sanctions, l'Etat du Mali n'a pas pu procéder au règlement des échéances de la dette de marché pendant la période, aboutissant à des impayés sur la dette. Dès la levée des sanctions, le Trésor Public a procédé à l'apurement de l'intégralité des impayés de la dette de marché pour un montant total de 346 milliards de FCFA. En outre, des intérêts de retard ont été payés aux investisseurs sur l'ensemble de ces impayés pour un montant³ de 6,65 milliards de FCFA. Quant aux dettes fournisseurs, qui s'élèvent à 256 milliards de FCFA, elles souffrent de non-paiement au Trésor Public en fin septembre 2022.

Le compte du Trésor Public étant bloqué, aucune transaction n'a lieu au cours de la période de sanctions. Les banques commerciales ont ressenti le même problème pour les transactions avec les pays de la CE-DEAO rendant difficile le paiement des échéances dues.

4.8.3. Effets sur le pouvoir d'achat

Le renchérissement des prix, particulièrement ceux des produits de première nécessité, a contribué à une forte augmentation de l'inflation. Cette augmentation de l'inflation a pesé lourdement sur le pouvoir d'achat des populations déjà éprouvées par les effets de l'insécurité et de la COVID-19. Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé de prendre un certain nombre de mesures budgétaires et fiscales visant un ravitaillement régulier du pays en produits et une stabilisation des prix des produits de première nécessité.

³ Source : DNCPT, bulletin d'information trimestriel sur la dette de marché, septembre 2022.

4.8.4. Effets sur la dette, le service de la dette et le respect des échéances dues

Les devises tout comme les biens et services fluctuent en fonction de l'offre et de la demande. Ainsi, le Dollar s'est apprécié à cause d'une forte demande, soutenue par : (i) le relèvement agressif du taux de la réserve fédérale américaine (FED) en réponse à l'inflation ; (ii) les impacts du conflit en Ukraine sur l'économie des pays européens et (iii) le ralentissement des économies des pays développés. La combinaison de ces facteurs a entraîné une demande en masse du billet vert et a favorisé une fuite de capitaux des autres régions du monde vers le marché financier américain, cherchant un refuge de sécurité.

D'où le dollar fort a des incidences sur le service de la dette extérieure contractée en dollar. A titre illustratif, en date du 17 octobre 2022, le paiement du service de la dette extérieure libellé en USD représente 8,73% du service total de la dette extérieure payée à cette date. Ainsi, la hausse du dollar a entraîné une augmentation du service de la dette extérieure. A cet effet, les projections du service de la dette extérieure pour 2022, basées sur le cours du dollar du 31 décembre 2021, devraient être revues à la hausse. A titre illustratif, le service de la dette extérieure au 17 octobre 2022 s'est établi à 17 485 117,57 USD, soit 11 424 121 660 FCFA selon les cours respectifs de paiement contre 10 080 170 279 FCFA selon le cours projeté le 31 décembre 2021. Il en résulte une incidence financière de 1 343 951 381 FCFA, soit une augmentation de 13,33% par rapport à la projection.

Ainsi, l'échéance de paiement au 31 décembre 2022 pour tous partenaires était de 23 098 393 510 FCFA, dont le reliquat dû est 12 268 727 377 FCFA. Les principaux créanciers sont entre autres : Fonds OPEP, Exim Banques Inde et Corée, Fonds d'Abu Dhabi, Fonds saoudien, BEI, Libye, BOAD, BID et AFD. Ce non-respect des échéances est fondamentalement dû aux sanctions économiques et financières de la CEDEAO/UEMOA contre le Mali entre janvier et juillet 2022.

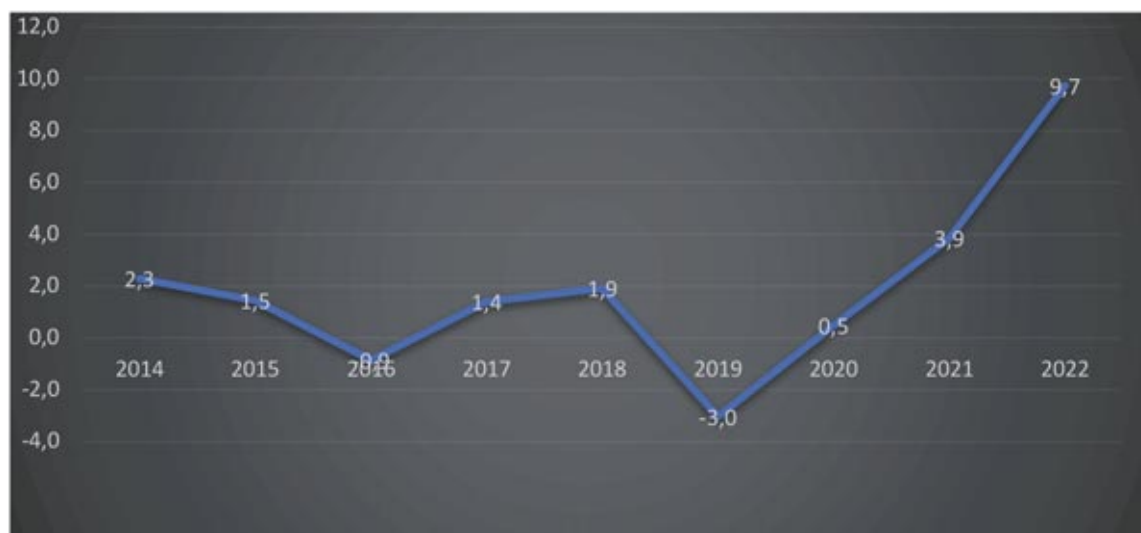
Le Mali a tout de même honoré ses engagements de dettes et de marchés après la levée des sanctions en retard assorti de paiement de pénalités.

V.

EVOLUTION DE L'INFLATION ET SES EFFETS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

5.1. Evolution de l'inflation annuelle au Mali de 2014 à 2022 : cause et origine

Graphique 5. 1 : Evolution de l'inflation annuelle de 2014 à 2022



Source : INSTAT, IHPC

Sur une base annuelle moyenne, l'inflation, c'est-à-dire la hausse généralisée et durable des prix des biens et services, est restée faible entre 2014 et 2020, respectant largement la norme communautaire (moins de 3%). Durant cette période on assiste même à une déflation en 2016 (-0,9%) et en 2019 (-3,0%). A partir de 2019, on observe une augmentation progressive de l'inflation, allant de 0,5% en 2020 pour atteindre 3,9% en 2021 et 9,7% en 2022. L'augmentation observée en 2022 représente la hausse la plus forte depuis 1995 (+12,5 %). Cette hausse enregistrée depuis l'année 2019 est due en grande partie à la crise multidimensionnelle que le pays a connue, notamment la crise sécuritaire, la crise sanitaire, l'embargo et le conflit en Ukraine. De 2014 à 2019, l'évolution de l'inflation n'a pas connu de chocs durant la crise sécuritaire.

Selon les analyses de la BCEAO, l'origine de la hausse des prix au Mali et dans l'espace communautaire est liée à plusieurs facteurs :

- à l'instar des autres pays du monde, le Mali a été affecté par la volatilité des cours des produits de base, le ralentissement de l'économie mondiale, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et le resserrement des conditions de financement ;
- les sanctions économiques et financières CEDEAO-UEMOA ;
- les mauvais résultats de la campagne agricole 2021/2022 (pluviométrie, intrants agricoles) ;
- le renchérissement du coût du fret ;
- la hausse générale des prix des produits énergétiques durant le premier semestre de l'année 2022 ;
- la suppression, en juin 2022, de la subvention de l'Etat sur le gaz butane ;
- la hausse des prix moyens à la pompe des produits pétroliers : 32,9% pour le supercarburant 48,2% pour le fuel-oil 180.

La crise sanitaire a conduit la plupart des Etats à imposer plusieurs mesures qui ont impacté la mobilité des personnes, les flux d'échanges commerciaux et le marché du travail. Ces mesures ont eu ainsi un impact sur la production des biens et services, la consommation des ménages et, par conséquent, sur les prix à la consommation.

Au Mali, des mesures exceptionnelles ont été prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19. De ce fait, le Gouvernement dans un communiqué du 11 mars 2020 sur la prévention et la riposte à l'épidémie de la COVID-19, a publié une série de mesures, dont la mise en œuvre a fortement entravé les activités économiques, engendrant du coup des conséquences inestimables dans tous les secteurs d'activités.

Ces mesures concernent : (i) la suspension des vols commerciaux (sauf les vols de fret) ; (ii) la fermeture des frontières terrestres ; (iii) l'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 05h00 ; (iv) la suspension de tous les rassemblements publics ; (v) l'interdiction des rassemblements sociaux, sportifs, culturels et politiques de plus de 50 personnes, ainsi que des ateliers et séminaires ; (vi) la fermeture des discothèques et des bars ; (vii) la fermeture des sites d'orpaillage ; (viii) la fermeture des écoles ; (ix) la diminution de deux heures des horaires de travail dans l'administration publique et (x) le port obligatoire du masque dans les espaces publics.

En contrepartie, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre un **programme de protection sociale d'une valeur de près de 138 milliards de FCFA** sous forme d'allègement de la TVA sur l'électricité pendant 03 mois, d'allègement tarifaire sur les importations de riz et de lait, de distribution alimentaire et de création d'un fonds spécial pour les ménages vulnérables.

Au fil du temps, la pandémie s'est transformée en une crise socioéconomique majeure et tous les pays affectés ont pris des mesures d'accompagnement de leurs secteurs privés respectifs. A cela s'ajoute, pour le cas du Mali, la crise politique et sécuritaire chronique qui a commencé depuis l'année 2012, les effets de l'embargo CEDEAO-UEMOA et le conflit en Ukraine. Cette situation a eu pour conséquence la forte augmentation du taux d'inflation au niveau interne au-delà de celle de la crise financière 2008 (9,2%).

5.2. Analyse de l'inflation par grandes fonctions

Tableau 5.1: Indice global et indice par fonction

Fonctions	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
-	Indice global	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3,1	-1,8	0,6	2,5	-5,4	2,5	5,2	14,4
02	Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	6,6	0,3	1,2	1,1	-1,9	-3,2	4,0	2,5
03	Articles d'habillement et chaussures	0,3	0,5	-0,2	4,9	-1,6	2,2	0,9	3,2
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1,6	1,8	2,9	-3,7	4,2	0,7	-1,0	4,9
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,5	2,0	-0,7	4,6	1,8	0,9	0,9	2,6
06	Santé	1,8	-2,5	3,8	11,3	-0,7	-1,5	8,1	1,5
07	Transports	-1,9	-4,8	2,0	4,3	1,1	-3,1	0,6	6,9
08	Communication	-1,7	0,3	6,5	-8,1	-2,7	-14,3	3,3	-1,7
09	Loisirs et culture	-0,6	-0,5	5,3	3,6	4,5	-6,5	21,5	2,0
10	Enseignement	0,2	0,2	2,6	3,1	-0,3	2,2	4,4	1,6
11	Restaurants et Hôtels	0,2	0,0	2,2	-0,6	-3,6	3,1	2,4	2,1
12	Biens et services divers	-0,1	2,0	3,2	1,2	3,0	0,8	2,1	6,9

Source : INSTAT/IHPC

5.2.1. Evolution de l'indice global et celui des produits de première nécessité

Selon les analyses, une forte corrélation existe entre l'évolution du taux d'inflation et la variation du prix des produits de première nécessité. De 2013 à 2022, les deux taux ont eu des évolutions similaires. Le niveau le plus bas se situe en 2019 avant la pandémie de la COVID-19 (-3,0%) et le plus élevé en 2022 (9,7%). La baisse du taux d'inflation en 2019 est imputable à la baisse des prix des céréales non transformées entre 3,4% à 17%. La plus forte hausse, enregistrée en 2022, est imputable aux céréales non transformées, notamment le riz (6,1%), le mil vendu en sacs de 100 kg (70%). De plus, on note la hausse du prix de la viande (9%), de l'huile (29,3%) du sucre (5%) de l'essence (16,7%) et du gaz oil (27,4%). Au vu de ces résultats, les produits locaux ont beaucoup contribué à la hausse du taux d'inflation.

5.2.2. Analyse de la fonction alimentaire

Nous relevons un renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Depuis l'année 2020, les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées n'ont cessé de croître. En effet, la hausse a été de 2,5% en 2020 contre 5,2% en 2021 et 14,4% en 2022. La contribution de cette fonction à la hausse de l'indice global est de 76,9% en 2021. Cette montée des prix qui résulte du renchérissement des prix des produits alimentaires en 2022 est imputable en grande partie à l'augmentation des prix de certains produits de grande consommation, notamment le riz RM40 importé (7,7%) contre 8,7 % en 2021 et 5,7% en 2020 ; le mil en grain vendu en sac de 100 kg (69,7%) en 2022 contre (9,5%) l'année précédente, la viande de bœuf avec os (8,2%) en 2022 contre 10,6% en 2021 et 4% en 2020 ; la viande fraîche de mouton au kg de 10% contre 2,6% en 2020 ; l'huile alimentaire de 34% contre 14% en 2021. En outre, les légumes secs et oléagineux ont connu une hausse de 15,4% contre 12,2% en 2021 et 0,7% en 2020. D'autres produits à base de tubercules et de plantain ont connu une hausse de 77,5% contre 4,7% en 2021.

Tableau 5.2 : Evolution de l'indice global et la fonction alimentaire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice global	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7
Produits alimentaires	3,1	-1,8	0,6	2,5	-5,4	2,5	5,2	14,4

Source : INSTAT/IHPC

L'insécurité a non seulement impacté certains bassins de production, mais aussi le circuit de distribution notamment le transport au cours de ces trois dernières années. A cela il faut ajouter le boycott de la culture du coton qui a impacté la production du maïs.

Au niveau de la production, la hausse du prix des céréales est imputable à la mauvaise campagne agricole de 2020, cumulée avec la perturbation du circuit d'approvisionnement en liaison avec la crise multidimensionnelle (socio-politique, sanitaire, sécuritaire). Cette hausse des prix des céréales est imputable à la forte augmentation du prix du maïs (18,4%) par défaut de subvention des intrants agricoles et du riz importé (18,2%).

5.2.3. Evolution du taux d'inflation excluant les produits alimentaires.

A l'évidence, la hausse du taux d'inflation est due en grande partie à la hausse des prix des denrées alimentaires de 2015 à 2022 sauf en 2019 en liaison avec la forte baisse du prix des céréales comme souligné précédemment.

Graphique 5.2 : Evolution du taux d'inflation excluant les produits alimentaires



Source : A partir des données de l'IHPC/INSTAT

5.2.4. Analyse de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles »

On relève une augmentation des prix des services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles de 4,9% en 2022 contre une baisse de 0,1% en 2021 et une hausse de 0,7% en 2020. La hausse en 2022 est due aux combustibles liquides et solides (20,4%) contre une baisse de 1,1% en 2021, du Gaz butane (50%) contre une baisse de 2,2% suivi des services liés aux logements (5,8%) et les produits pour l'entretien et réparation courante (3,2%).

La baisse du prix des services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (0,1%) en 2021 provient en grande partie de celle des combustibles liquides (1,1%) contre une baisse de (3,9%) en 2020, des services liés au logement (3,3%). Comparativement à leur niveau de 2020, les prix des combustibles solides et autres ont progressé de (3,8%), le mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (4,0 %).

5.2.5 Analyse de la fonction « santé »

Cette analyse fait ressortir un relèvement des prix des services de Santé de 1,5% en 2022 et de 8,1% en 2021 contre une baisse de 1,5% en 2020.

Tableau 5.3 : Evolution de l'indice global et la fonction santé

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice global	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7
Santé	1,8	-2,5	3,8	11,3	-0,7	-1,5	8,1	1,5

Source : INSTAT/IHPC

Le secteur de la santé a vu ses prix s'accroître ces deux dernières années. En dehors des médicaments traditionnels, toutes ses composantes ont enregistré un renchérissement : les produits, appareils et matériels médicaux (7,2%) et les services hospitaliers (10,7%).

Graphique 5.3 : Variation des indices de prix de la santé et le taux d'inflation



Source : A partir des données de l’IHPC/INSTAT

L’évolution des prix des produits, appareils et matériels médicaux résulte particulièrement des produits médicaux divers (0,2%) et des médicaments modernes (9,2%). S’agissant des coûts des services hospitaliers, leur tendance haussière est liée à celle des services des auxiliaires médicaux (2,4%) en 2021 contre (10%) en 2020, ainsi que des services de laboratoires et de radiologie (1,5%). Leur contribution s’élève à hauteur de 6,4% au niveau de l’indice global.

5.2.6 Analyse de la fonction « Enseignement »

L’analyse fait ressortir une progression des prix des services de l’Enseignement de 1,6% en 2022 contre 4,4% en 2021 et 2,2% en 2020. En effet, en 2022, les prix des services de l’enseignement se sont relevés à (1,6%) imputables à l’augmentation des prix des services de l’enseignement préscolaire et primaire de (9,2%) contre 8,2% en 2021 et du secondaire de 6,0% contre 2,3% en 2021.

Graphique 5.4 : Evolution des prix de l’enseignement et du taux d’inflation



Source : A partir des données de l’IHPC/INSTAT

5.2.7. Analyse de la fonction « Transport »

Graphique 5.5 : Variation des indices de prix des transports et le taux d’inflation, de 2015 à 2022



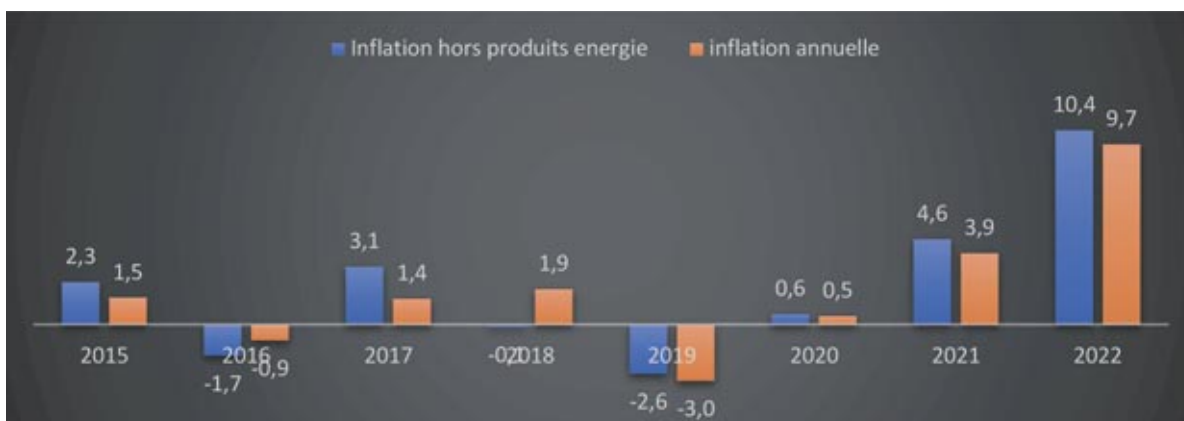
Source : A partir des données de l’IHPC/INSTAT

On relève une augmentation des prix des services de transport de 6,9% en 2022 contre une légère hausse de 0,6% en 2021 et une hausse de 3,1% en 2020. La hausse des services de transport en 2022 est imputable au poste de carburants et lubrifiants (18,1%) contre une baisse de 2,2% en 2021. Les pièces détachées et accessoires ont connu une hausse de 10,1%. En ce qui concerne le transport routier de passagers, elle a cumulé une variation de 15,7% durant les trois dernières années.

5.2.8. Evolution du taux d’inflation hors produits Energie

Contrairement à ce qu’on imaginait, le taux d’inflation n’est pas dépendant des produits « Energie ». En effet, de 2015 à 2022, malgré la crise Ukrainienne et les différentes augmentations des prix à la pompe, l’inflation des produits énergétiques dans le panier est supérieure au taux d’inflation annuelle excepté l’année 2019.

Graphique 5.6 : Evolution du taux d’inflation hors produits Energie, de 2015 à 2022



Source : A partir des données de l’IHPC/INSTAT

5.3. Effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages

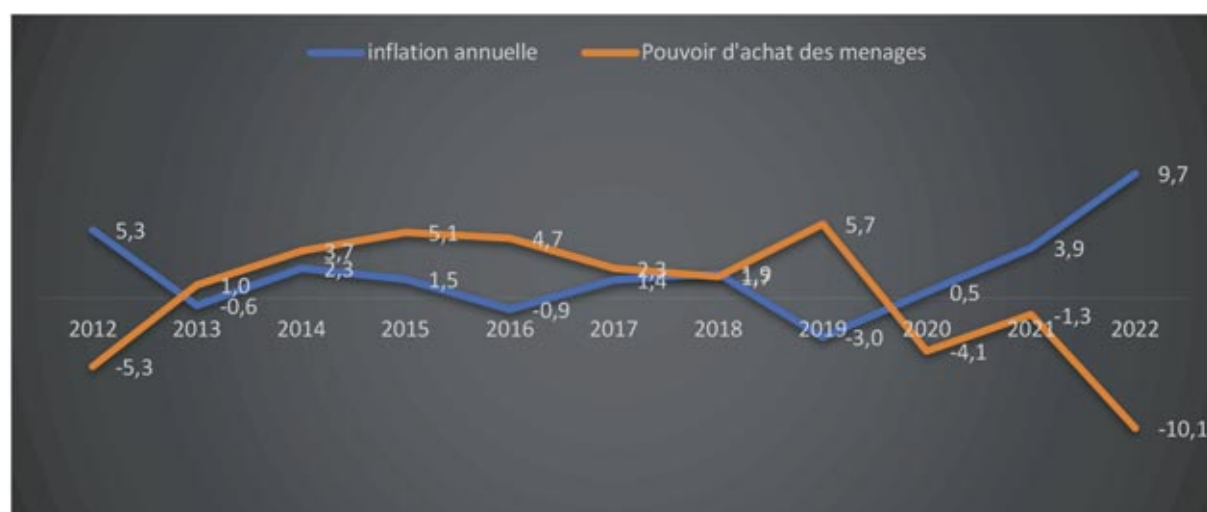
Tableau 5.4 : Pouvoir d'achat des ménages et inflation annuelle

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation annuelle	5,3	-0,6	2,3	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7
Pouvoir d'achat des ménages	-5,3	1,0	3,7	5,1	4,7	2,3	1,7	5,7	-4,1	-1,3	-10,1

Source : INSTAT/IHPC

Le pouvoir d'achat, qui était en baisse en 2012, a commencé à augmenter à partir de 2013 avec des phases d'accélération (entre 2014 et 2015) et de décélération (à partir de 2016 sauf 2019). Cela s'explique par l'évolution de l'inflation dans la mesure où globalement le revenu nominal était plutôt à la hausse sur la période 2012-2022, sauf en 2020 qui est une année de récession. De façon globale, on observe une augmentation continue du pouvoir d'achat des ménages (0,3% de hausse en moyenne). A partir de 2020, on a observé une baisse du revenu réel des ménages qui s'est intensifiée en 2022 (-10,1%). De façon générale, on relève que toute augmentation de l'inflation se traduit par une baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Graphique 5.7 : Evolution du pouvoir d'achat et de l'inflation annuelle, de 2012 à 2022



Source : A partir des données de l'IHPC/INSTAT

D'une manière générale, l'inflation fragilise davantage les ménages à faible revenu. En effet, une augmentation des prix poussera une partie des ménages à consacrer les budgets aux dépenses alimentaires. Ainsi, bon nombre d'entre eux basculent du coup dans la pauvreté, voire l'extrême pauvreté. Selon les analyses, cette perte de pouvoir d'achat au Mali se situe en moyenne entre 10 et 16% au cours des trois dernières années.

Encadré 5.1 : Effets sur les conditions de vie des populations (pouvoir d'achat)

Unanimentement, les participants au Focus Groups jugent que la crise multiforme a fortement diminué le pouvoir d'achat des populations parce que le niveau de revenu ne suit pas l'évolution haussière des prix des produits de première nécessité. Si les revenus des salariés sont restés constants ou ont connu une augmentation, les non-salariés, composés d'artisans, commerçants, paysans, maraîchers, quant à eux, ont vu leur niveau de revenu chuté ce qui impacte leur pouvoir d'achat. L'élément qui matérialise la baisse du niveau de revenu est la chute de la recette journalière, hebdomadaire et mensuelle.

La chute du chiffre d'affaires des indépendants est due à des difficultés telles que :

- difficile approvisionnement en matières premières pour les artisans et les paysans suite au renchérissement des prix ;
- la diminution de la marge bénéficiaire sur certains biens et services pour attirer la clientèle ;
- l'augmentation des frais de transport suite à l'augmentation du prix du carburant ;
- la mévente liée à la faiblesse de revenu des consommateurs ;
- l'abstention des consommateurs pour l'achat de certains produits jugés de luxe, la priorité étant accordée aux denrées alimentaires, soins de santé et à l'éducation des enfants.

Tableau 5.5 : Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des chefs de ménage

Impact	Effectif	%
Aucun changement	44	5,5
Baisse	634	78,9
Autres	126	15,7
Total	804	100,0

Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

L'inflation a largement entraîné une baisse du pouvoir d'achat des ménages (78,9% des ménages). Aussi, une faible proportion (5,5%) des ménages enquêtés estiment que l'inflation n'a produit aucun changement de leur pouvoir d'achat. En revanche, on relève que 15,7% des ménages enquêtés n'ont pas d'appréciation précise sur l'effet de l'inflation sur leur pouvoir d'achat.

Tableau 5.6 : Type de crise qui a le plus pesé sur le pouvoir d'achat des ménages

Type de crise	Effectif	%
Crise institutionnelle	36	4,5
Crise sécuritaire	231	28,7
Crise sanitaire	138	17,2
Crise économique (boycott coton)	27	3,4
Embargo CEDEAO - UEMOA	221	27,5
Crise ukrainienne	139	17,3
Autres	12	1,5
Total	804	100,0

Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

Il ressort de ce tableau que toutes les composantes de la crise multidimensionnelle ont affecté le pouvoir d'achat des populations. Cependant, la crise sécuritaire (28,7%) et l'embargo CEDEAO-UEMOA (27,5%) semblent avoir le plus marqué l'attention de la population. Viennent ensuite, en seconde position, la crise ukrainienne et la crise sanitaire, avec pratiquement le même score de 17%. Quant aux deux autres composantes (crise institutionnelle et boycott du coton), elles semblent avoir affecté faiblement le pouvoir d'achat des populations.

5.4 Evolution des parts de budgets des ménages consacrées à l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'habillement, etc.

5.4.1. Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus utilisée est celle de l'estimation à travers les dépenses de consommation, préférable à celle du revenu, certaines personnes refusant de déclarer leurs, notamment par peur de se créer des ennuis surtout en ce moment intense de lutte contre la corruption.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont *le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale*. Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total baisse (la loi d'Engel⁴). **Selon cette loi, un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.**

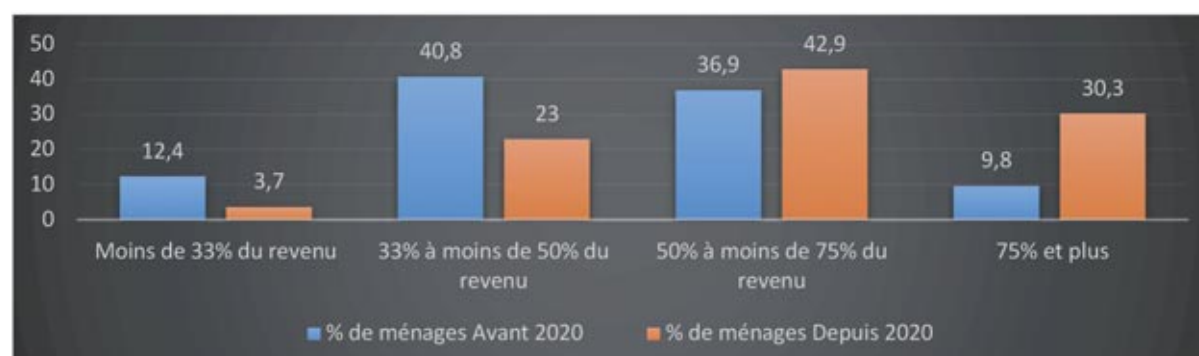
On relève sur le graphique ci-dessous une amélioration du pouvoir d'achat. Elle se traduit par une augmentation de la part des dépenses alimentaires. Ainsi, la part du revenu des chefs de ménage consacré à l'alimentation a fortement augmenté suite à une baisse du pouvoir d'achat ce qui présage une forte augmentation de l'incidence de la pauvreté de 2020 à 2021, voire en 2022.

Tableau 5.7 : Part du revenu des chefs de ménage consacrée à l'alimentation

Part de revenu	Avant 2020		Depuis 2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 33%	100	12,4	30	3,7
33% à moins de 50%	328	40,8	185	23,0
50% à moins de 75%	297	36,9	345	42,9
75% et plus	79	9,8	244	30,3
Total	804	100,0	804	100,0

Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

Graphique 5.8 : Part du revenu des chefs de ménage consacrée à l'alimentation avant 2020 et depuis 2020



Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

⁴ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Il ressort du graphique ci-dessus, une évolution significative de la part du revenu des ménages consacrée à l'alimentation, avant et après 2020. En effet, avant 2020, 40,8% de ménages consacraient 33 à moins de 50% de leur revenu à l'alimentation contre 36,9% pour la tranche 50 à moins de 75%. Après 2020, la majorité des ménages (soit 42,9%) consacrent 50 à moins de 75% à l'alimentation. On relève ainsi un glissement des ménages vers les tranches élevées (« 50 à moins de 75% » et « 75% et plus »), ce qui met en évidence la paupérisation des ménages. En clair, depuis 2020, les ménages disposent de très peu de revenu pour faire face aux autres postes de dépense comme l'éducation, la santé et l'eau potable, ce qui constitue une contrainte forte pour l'accès aux services sociaux de base et aux investissements. Cette situation met en exergue la nécessité pour le Gouvernement de renforcer les mesures pour soulager la souffrance de la population face aux effets multiformes de la crise multidimensionnelle.

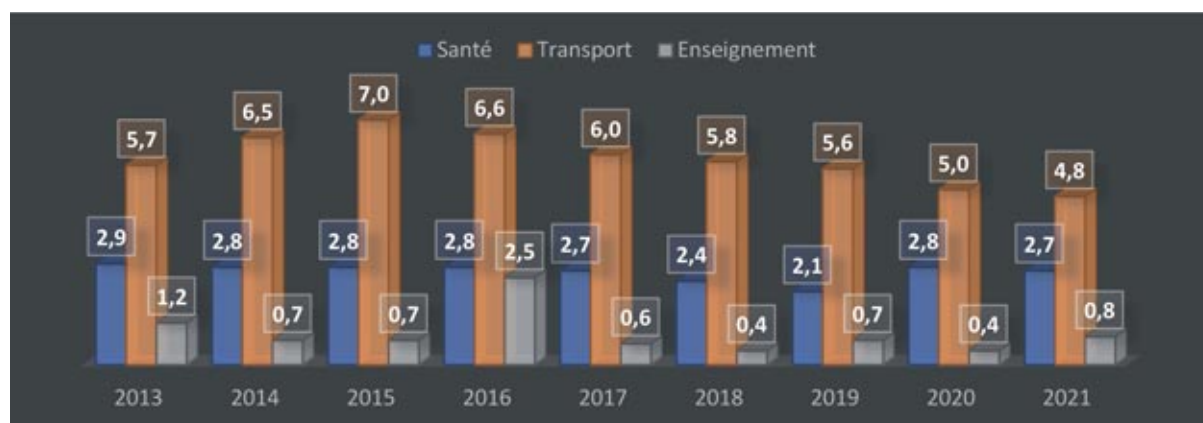
5.4.2. Part des dépenses consacrées à la santé, au transport et à l'enseignement en (%) de 2013 à 2021

Tableau 5.8 : Part des dépenses consacrées à la santé, au transport et à l'enseignement de 2013 à 2021 (en %)

Type de dépense	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Santé	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,4	2,1	2,8	2,7
Transport	5,7	6,5	7,0	6,6	6,0	5,8	5,6	5,0	4,8
Enseignement	1,2	0,7	0,7	2,5	0,6	0,4	0,7	0,4	0,8

Source : INSTAT, IHPC

Graphique 5.9 : Part des dépenses consacrées à la santé, transport et enseignement, de 2013 à 2021



Source : A partir des données de l'IHPC/INSTAT

Par rapport à la santé, la part des dépenses dans le budget des ménages a connu une tendance à la baisse de 2013 à 2019. En effet, elle est passée de 2,9% en 2013 et s'est établie à 2,7% en 2021 après une diminution à 2,1% en 2019.

De même, le poids du transport dans le budget des ménages a connu une tendance à la baisse. Ainsi, sa part est passée de 7,0% en 2015 pour se situer à 4,8% en 2021, soit une baisse de 2,2 points de pourcentage sur la période.

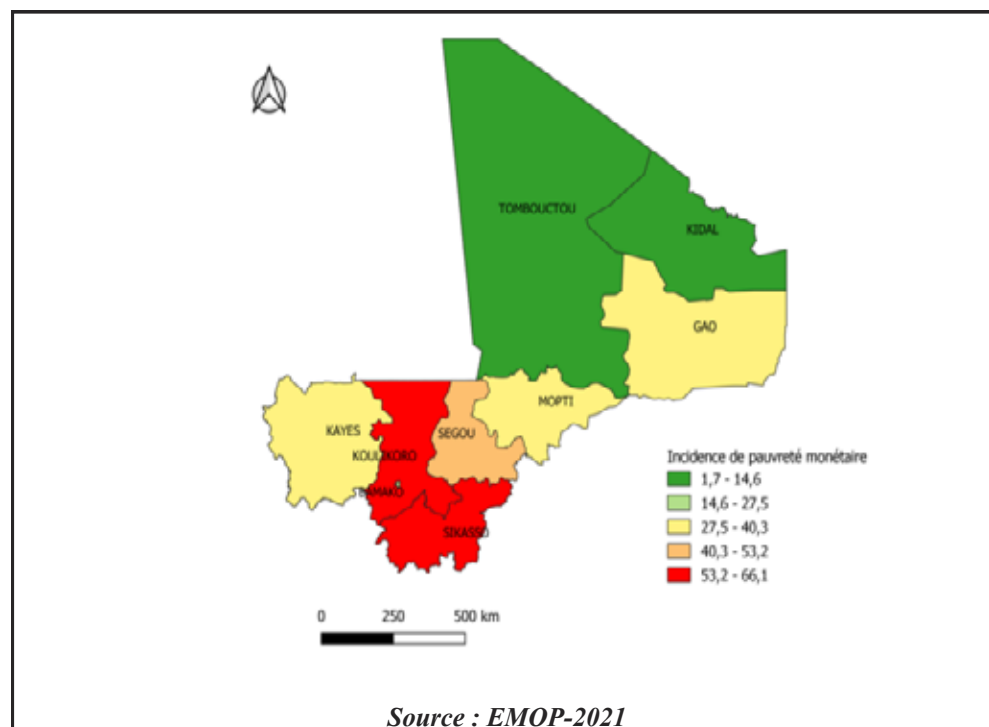
En ce qui concerne l'enseignement, sa part dans le budget des ménages a connu de grandes fluctuations, le niveau le plus élevé est de 2,5% en 2016 et le plus bas a été de 0,4% en 2018 et 2020 en liaison avec la crise sécuritaire et la pandémie de COVID-19.

5.5. Effets sur la pauvreté et les inégalités

La pandémie de coronavirus a entraîné des pertes temporaires ou définitives d’emplois ayant conduit à des pertes de revenus. A cela, s’est ajoutée la mauvaise campagne agricole, notamment la faible production céréalière de 2020-2021 estimée à 9 266 073 tonnes, soit une baisse de 10,5% par rapport à la campagne précédente ayant abouti en partie à l’inflation observée entre 2020 et 2021 (0,5% en 2020 à 3,9% en 2021)⁵. La conjugaison de tous ces facteurs a contribué à dégrader la situation socioéconomique des ménages et des populations à travers, notamment la perte de leur pouvoir d’achat. De surcroît, la pauvreté étant mesurée par les dépenses de consommation, les ménages pourraient avoir été tentés de réduire leurs dépenses, notamment alimentaires, pour faire face à la baisse du pouvoir d’achat liée en particulier à la mauvaise campagne agricole et la hausse des prix des denrées agroalimentaires et aux pertes de revenus en raison de la COVID-19.

5.5.1. Analyse spatiale de la pauvreté au Mali - Crise multidimensionnelle

Graphique 5.10 : Incidence de la pauvreté selon la région (%)



Le District de Bamako semble avoir été plus touché par les pertes d’emplois et de revenus liées à la survenue de la pandémie. C’est ce qui peut expliquer la hausse du niveau de pauvreté à Bamako où l’incidence de la pauvreté est passée de 3,5% en 2020 à 15,9% en 2021.

La pauvreté a baissé dans la région de Sikasso. Elle est passée de 70,2% en 2020 à 59,6% en 2021, soit une baisse de 10,6 points. Cela peut être expliqué par la forte potentialité agricole de la région couplée aux changements progressifs dans les habitudes alimentaires constatés, par exemple, dans la prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les enfants de 6 à 59 mois qui est passée de 1,0 à 0,6% entre 2020 et 2021⁶.

⁵ Comptes Nationaux, INSTAT

⁶ Enquête nutritionnelle anthropométrique et de mortalité rétrospective (SMART).

On constate une légère baisse de l'incidence de pauvreté dans la région de Mopti qui pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans cette région où les attaques et les actes de violences ont récemment pris de l'ampleur entraînant des déplacements massifs de populations abandonnant leurs champs et leurs activités.

L'incidence de la pauvreté dans la région de Kayes est de 35,3 % en 2021. Cette incidence était de 17,5 % en 2020 (soit un écart de pourcentage de 17,8 points). Ce résultat pourrait s'expliquer par l'arrêt de certaines zones d'exploitation artisanale et incontrôlée de l'or par les autorités du Mali. Cette situation pourrait avoir été accentuée par la pandémie, car la plupart des populations de cette région restent dépendantes des transferts de fonds des migrants internationaux qui pourraient eux aussi avoir été affectés par les confinements successifs, notamment en Europe.

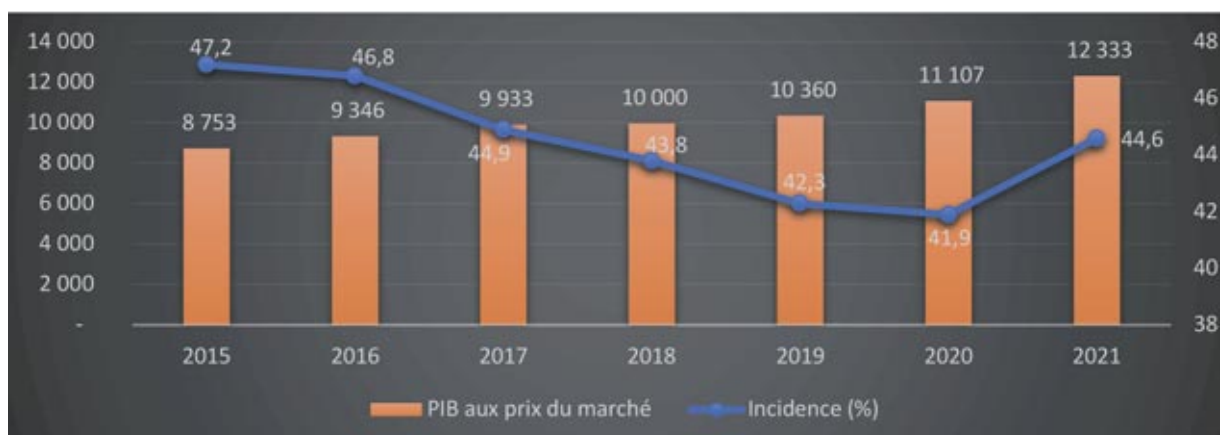
5.5.2. PIB et incidence de la pauvreté

L'évolution du produit intérieur brut (PIB), au cours de la période 2015-2021, connaît une tendance haussière, passant de 8 753 milliards de FCFA en 2015 à 12 333 milliards de FCFA en 2021, avec une moyenne annuelle de 10 261 milliards de FCFA, malgré la crise que connaît le pays.

Au cours de la même période, l'incidence/taux de pauvreté (*proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 186 221 FCFA/an nécessaire pour satisfaire ses besoins de base*) a reculé de 2,6 points passant de 47,2% en 2015 à 44,6% en 2021, le niveau le plus bas (41,9%) étant observé en 2020, année phare de la crise multidimensionnelle. Par ailleurs, entre 2016 et 2020, on observe une diminution de la pauvreté malgré le contexte particulièrement difficile. Cette tendance est brisée entre 2020 et 2021 où on constate une augmentation à 44,6% (2,7 points d'augmentation) en lien avec la crise multidimensionnelle.

Si nous nous intéressons à la baisse du taux de pauvreté au cours des cinq dernières années (y compris les effets de la crise qu'a vécue le pays à partir de 2012), nous pouvons expliquer cette diminution par l'impact des soutiens apportés par le Gouvernement et ses partenaires dans le renforcement des capacités de résilience et de relèvement économique, en particulier dans les régions directement affectées par la crise.

Concernant l'augmentation de l'incidence de pauvreté entre 2020 et 2021, elle pourrait être expliquée par l'impact des crises sécuritaire et sanitaire que le Mali a connues. En effet, depuis une décennie, la situation sécuritaire a entraîné des déplacements de population et a conduit à accentuer la vulnérabilité de nombreux ménages. En outre, les actes de criminalité et de violence se sont étendus aux régions agricoles, en particulier les régions de Mopti et plus récemment les régions à fortes potentialités agricoles dont Ségou et dans une moindre mesure, Koulikoro et Sikasso.

Graphique 5.11 : Evolution du PIB (en milliards de FCFA) aux prix du marché et incidence de la pauvreté, de 2015 à 2021


Source : DNPDP, Rapport de cadrage 1er semestre 2023 provisoire mars 2023.

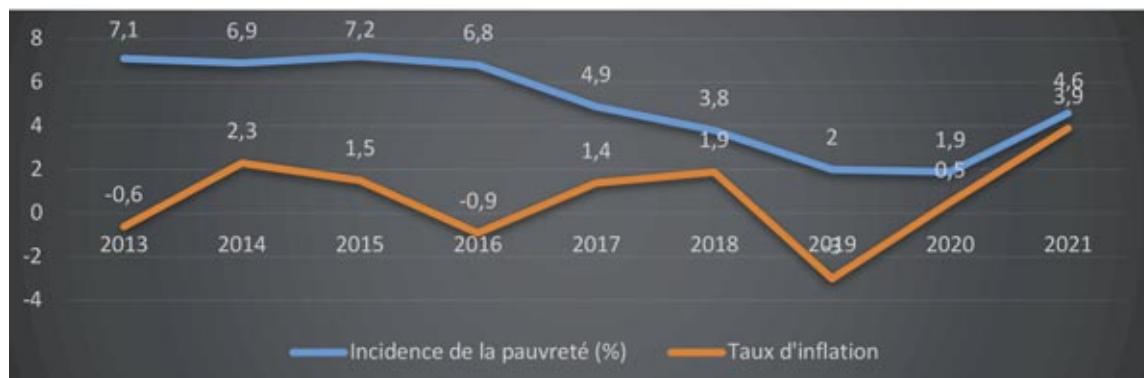
5.5.3. Inflation et pauvreté-inégalités

Tableau 5.9 : Evolution du taux d'inflation et incidence de pauvreté

	Incidence de la pauvreté (%)	Taux d'inflation
2013	47,1	-0,6
2014	46,9	2,3
2015	47,2	1,5
2016	46,8	-0,9
2017	44,9	1,4
2018	43,8	1,9
2019	42,0	-3,0
2020	41,9	0,5
2021	44,6	3,9

Source : EMOP 2011-2021

On note une baisse régulière de l'incidence de la pauvreté de 2013 à 2020. A partir de 2020, l'incidence amorce une tendance à la hausse qui pourrait se justifier par l'effet de la crise multiforme sur les conditions de vie des populations. Quant à l'inflation, elle est restée faible entre 2014 et 2020, respectant largement la norme communautaire (moins de 3%). Durant cette période on assiste même à une déflation en 2016 (-0,9%) et en 2019 (-3,0%). A partir de 2019, on observe une augmentation progressive de l'inflation, allant de 0,5% en 2020 pour atteindre 3,9% en 2021 et 9,7% en 2022. D'une manière générale, le taux d'inflation évolue en dents de scie contrairement au taux de pauvreté qui évolue globalement à la baisse. On en conclut que le taux d'inflation n'a pas de lien direct avec le taux de pauvreté.

Graphique 5.12 : Evolution du taux d'inflation et incidences de pauvreté

Source : A partir des données de l'EMOP/INSTAT

Il convient de rappeler que la pauvreté est surtout liée à la répartition de la richesse créée dans un pays que du niveau de croissance de cette richesse. Ce constat est mis en exergue dans le Rapport National de Développement Humain Durable, Edition 2022, **Distribution et redistribution du revenu au Mali et leurs impacts sur la pauvreté et les inégalités, ODHD, Page 13**, notamment le passage suivant :

« L'objectif principal de tout système fiscal et de transferts est de redistribuer les revenus bruts issus du système de production. Il s'agit de réduire l'inégalité globale dans la distribution du revenu brut par le prélèvement d'impôts et taxes et en faisant des transferts selon certains critères bien définis. L'inégalité globale dans la distribution du revenu net généré par le système fiscal et de transfert, devrait être moindre, comparativement à celle observée dans la distribution du revenu brut. C'est à cette condition que le système fiscal et de transferts est efficace. Pour cela, il devrait obéir au critère de justice redistributive qui requiert le respect des principes d'équité verticale et d'équité horizontale ou d'absence de reclassement.

L'équité verticale (VE) d'un système fiscal et de transferts est sa tendance à comprimer la distribution des revenus nets après impôts et transferts. Elle correspond à la réduction des écarts entre les individus/ménages inégaux dans la distribution du revenu brut. L'équité horizontale classique (HE) demande que des revenus avant impôts identiques soient traités identiquement par le système fiscal et de transferts. C'est le principe du traitement égal des égaux. L'équité de reclassement (RE) fait référence à la faculté du système à produire un classement des individus/ménages (dans la distribution des revenus nets) différent de celui déjà observé dans la distribution du revenu brut. L'absence de reclassement correspond à l'équité horizontale et vice versa ».

VI.

ANALYSE DE L'INFLATION PURE AU MALI : DECOMPOSITION DE VARIANCE (TECHNIQUES AVANCEES D'EVALUATION DES EFFETS DE L'INFLATION)

Cette technique permet d'isoler/quantifier les contributions à l'inflation de facteurs/composantes de la crise multidimensionnelle. Elle aboutit à une décomposition de l'inflation qui isole l'inflation pure.

6.1. Facteurs explicatifs de l'inflation

On appellera inflation pure, une inflation qui *n'est accompagnée d'aucune variation de prix relatifs de biens et services*. Dans ce cas, seul peut varier le pouvoir d'achat de la monnaie, c'est-à-dire la quantité de biens et services qu'il est possible de se procurer avec une unité monétaire. Pour éviter les effets de second tour de l'inflation (c'est-à-dire l'inflation monétaire qui vient s'ajouter à l'inflation réelle), la Banque Centrale a relevé ses taux directeurs à partir de juin 2022 ce qui revient à créer une situation qui décourage l'investissement. Pour le cas de l'UEMOA, une augmentation graduelle du taux directeur a été observée, passant de 2,0% en début d'année à 2,75% en décembre 2022.

L'inflation par la demande se produit lorsque la demande globale de biens et de services augmente de manière excessive par rapport à l'offre disponible. Cela peut être dû à une augmentation de la demande de la part des consommateurs ou des dépenses gouvernementales élevées. L'inflation par les coûts, en revanche, se produit lorsque les coûts de production augmentent, ce qui conduit les entreprises à augmenter les prix pour maintenir leurs marges bénéficiaires. La question est de savoir comment obtenir une estimation de l'inflation pure.

Il convient de noter que le concept d'inflation pure, qui se réfère à une augmentation générale des prix sans influence des facteurs de demande ou de coûts, est théorique et n'est pas directement mesurable.

6.2. Méthodes d'évaluation de l'inflation pure

Il existe différentes approches utilisées par les économistes pour évaluer et estimer l'inflation pure. Pour cela, nous envisageons deux méthodes.

6.2.1. Méthode des indices de prix décomposés

Cette méthode consiste à décomposer l'indice des prix global, tel que l'indice des prix à la consommation (IPC), en ses composantes pour analyser les variations des prix des différents biens et services. En identifiant les variations spécifiques, qui ne peuvent être expliquées par des facteurs de demande ou de coûts, on peut estimer l'inflation pure résiduelle.

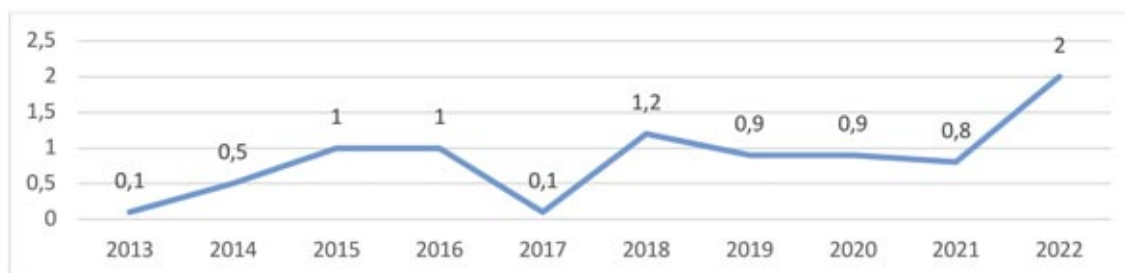
L'application de cette méthode consiste à calculer l'écart-type de variation des indices élémentaires pour chaque produit du panier depuis le début de la crise sécuritaire en 2012. Il s'agira ensuite de dégager la part de chaque écart pondéré par rapport au volume global des variations puis d'exclure de la liste tous les produits ayant un poids (*10000) supérieur à (10/10000). Ce qui revient à estimer l'inflation induit par la demande et les coûts de productions en liaison avec les variations excessives des prix relatifs (une centaine de produits) pour mieux apprécier la tendance de fond de l'évolution des prix.

Tableau 6.1 : Evolution de l'indice global et de l'inflation pure

Type d'indice	Pondération	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice global	3118,4	98,7	98,8	99,4	100,3	101,3	101,4	102,7	103,6	104,6	105,4	107,5
Inflation pure	-		0,1	0,5	1,0	1,0	0,1	1,2	0,9	0,9	0,8	2,0

Source : Banque Mondiale

On relève que l'inflation pure suit globalement la même tendance que l'inflation globale.

Graphique 6.1 : Evolution de l'inflation pure


Source : A partir des données de la Banque Mondiale

6.2.2. Modèles économétriques

Les économistes utilisent des modèles économétriques pour analyser les relations entre les variables économiques et l'inflation. Ces modèles peuvent inclure des variables telles que l'indice des prix, la déviation du PIB, le déficit budgétaire, le taux d'intérêt, le taux de change, la masse monétaire (M2) et le prix du pétrole. En utilisant des techniques statistiques appropriées et des données économiques, il est possible d'estimer l'impact relatif de ces facteurs sur l'inflation et d'identifier une mesure approximative de l'inflation pure.

Les autorités économiques, telles que les Banques centrales et les gouvernements, cherchent généralement à maîtriser l'inflation pure en prenant des mesures telles que l'ajustement des taux d'intérêt, la mise en œuvre de politiques monétaires restrictives, la maîtrise des dépenses publiques et la régulation des marchés. Ces mesures visent à ralentir la demande excessive et à maintenir la stabilité des prix dans l'économie.

6.3. Choix des variables et de la spécification

L'inflation peut être mesurée de plusieurs façons, notamment en utilisant l'indice des prix à la consommation, le déflateur du PIB, l'indice des prix de la production industrielle.

Pour ce qui est de l'indice des prix à la consommation, les Services statistiques définissent d'abord un panier de biens et services jugés représentatifs (car lié aux habitudes de consommation) de la consommation des ménages. Cet indice est basé sur les prix aux consommateurs lesquels renferment souvent des subventions et taxes.

A l'opposé, l'indice des prix de la production industrielle se réfère au niveau général des prix des intrants excluant l'effet de ces interventions étatiques.

Quant au déflateur du PIB ou indice implicite des prix du PIB, il mesure l'évolution des prix de tous les biens et services entrant dans le calcul du PIB entre une période courante et celle de référence. L'indicateur utilisé pour cette dernière est l'indice des prix à la consommation. Ne disposant pas de série suffisamment longue pour l'indice des prix à l'importation (IPI), nous utiliserons l'indice des prix à la consommation pour notre étude. Cela étant, quelles variables explicatives faut-il retenir ? La littérature consultée, quoi que divergente tant sur l'angle sous lequel l'inflation est traitée (courbe de Phillips ou pass-through) que dans le temps et dans l'espace, elle fournit de l'information très utile. Celle-ci a trait aux variables et à la spécification utilisées pour expliquer l'inflation, donc les facteurs explicatifs de l'inflation et les méthodes économétriques employées par les uns et les autres.

En dépit des différences observées d'un auteur à l'autre, certaines variables sont toujours au rendez-vous et seront utilisées dans notre propre travail : le prix du pétrole, le taux d'intérêt, le taux de change, les déviations du PIB par rapport au PIB potentiel (PIB gap), le déficit budgétaire, la tendance de long terme de l'inflation, la masse monétaire et, bien entendu, l'indice des prix à la consommation. La théorie économique semble s'accommoder avec un tel choix. En effet, l'inflation dépend, entre autres, d'un déséquilibre entre l'offre et la demande agrégées. Faute de données sur ces deux agrégats, le prix du pétrole et les variations du PIB paraissent être des approximations « proxies » respectives assez recommandables en termes de chocs. De plus, on sait que selon la règle de Taylor, l'Autorité monétaire met en relation le taux d'intérêt de court terme, le taux d'inflation et le PIB ; ces deux dernières variables étant constamment comparées à leurs niveaux respectifs de long terme. En outre, le taux d'intérêt apparaissant comme le prix de la monnaie (vue comme tout autre bien) ne devrait pas manquer dans le modèle.

Sur la base de ce qui précède, nous retenons le taux d'intérêt de court terme, les déviations du PIB et la tendance de long terme de l'inflation. A cause du manque de données sur l'indice des prix à l'importation, et l'indice des prix à la production industrielle, nous ne pouvons pas appréhender nettement le degré du caractère oligopolistique du secteur de l'importation et, partant de là, la part de l'inflation liée à l'état des structures socioéconomiques, c'est-à-dire le rapport des forces sociales (syndicats, associations de protection des consommateurs, qualité des institutions étatiques de réglementation économique...) et économiques (le positionnement du marché d'importation par rapport à la situation de pure concurrence et de pur monopole).

En somme, à cette étape de choix des variables, nous retenons pour notre étude 7 (sept) variables, à savoir : l'indice des prix à la consommation, le prix du pétrole, le taux de change, les déviations du PIB, le déficit budgétaire, la masse monétaire et le taux d'intérêt de court terme. La série sur le prix du pétrole (cours mondiaux) a été extraite du site de la Banque mondiale alors que toutes les autres séries ont été importées du site de la Banque Centrale. Le filtre de Hodrick et Prescott a permis de générer les déviations du PIB. D'une fréquence annuelle, ces données s'étendent sur la période 2004–2022. La taille de l'échantillon ainsi que la fréquence nous sont imposées par la disponibilité des données. Cependant, les résultats sur l'étude de la co-intégration et les premières régressions économétriques effectuées nous obligeront à exclure la tendance de l'inflation et le déficit budgétaire pour retenir, en définitive, un modèle Vectoriel Autorégressif (VAR)⁷ à 6 variables : l'IPC, le prix du pétrole, le taux de change effectif, le PIB gap, le taux d'intérêt, la masse monétaire.

⁷ Il s'agit, dans un premier temps, de présenter les variables proposées par la revue de littérature. Mais, l'estimation basée sur nos données nous a contraint à ne retenir finalement que 6 variables significatives. Donc, finalement, on retient un modèle VAR d'ordre 1 à 6 variables. L'ordre du VAR désigne le retard maximum qui intervient dans le modèle. Pour plus détails, se référer à la note méthodologique annexée au rapport.

6.4. Résultats de l'analyse de la décomposition de la variance

L'analyse de la décomposition de la variance sur un horizon de 10 ans ⁸a permis de montrer que l'augmentation des prix est en grande partie due à des actions directes sur les prix (74,8%) et le taux de change (15,5%). Les contributions moyennes des autres variables sont respectivement de 0,4% pour le taux d'intérêt, 2,4% pour la masse monétaire, 1,6% pour le gap de production et enfin 5,3% pour le cours de pétrole. La décomposition fait ainsi ressortir une faible contribution des variables monétaires.

Il est important de noter que l'inflation pure est une abstraction théorique et qu'il peut être difficile de la mesurer de manière précise dans la réalité. Les méthodes et les calculs utilisés pour estimer l'inflation pure peuvent varier en fonction des hypothèses, des modèles économétriques et des données disponibles. Par conséquent, les mesures d'inflation pure obtenues à travers ces méthodes doivent être interprétées avec prudence.

⁸ Le tableau de données porte sur la période 2004-2022 (soit 19 ans). Toutefois, il ne s'agit pas de la période d'analyse mais une période sur laquelle l'on a simulé un choc sur les autres variables en utilisant notre modèle estimé. Il ne s'agit pas non plus d'une perte d'observations due au modèle VAR. C'est comme si l'on a simulé une prédiction sur 10 ans à partir de la dernière année.

VII.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE
AMELIORATION DE LA SITUATION

7.1. Mesures prises par le Gouvernement

Cette partie est relative aux efforts budgétaires consentis par le Gouvernement afin d'atténuer les effets liés à la cherté de la vie. Ces efforts concernent, notamment : (i) les subventions budgétaires ; (ii) les efforts d'augmentation des salaires ; (iii) les appuis budgétaires ; (iv) les paiements d'arriérés des grosses de justice ; (v) les mesures de riposte contre la COVID-19 et (vi) les impacts des sanctions communautaires sur le budget.

Les différentes mesures prises peuvent être structurées par types d'efforts suivants :

7.1.1. Subventions budgétaires

Le Gouvernement de la République du Mali consent d'énormes efforts en termes de subventions budgétaires en vue de permettre à la population malienne d'avoir certains services et/ou produits de première nécessité ou de grande consommation à un coût raisonnable et abordable. Ces subventions concernent plusieurs domaines (électricité, eau, santé, éducation, agriculture) et plusieurs produits (gaz butane, denrées alimentaires...).

A ce titre, le Gouvernement de la République du Mali a accordé sur les trois dernières années (2020, 2021 et 2022) un montant total de **410,261 milliards de FCFA** au titre des subventions, dont 123,317 milliards de FCFA pour l'EDM-SA et 17,162 milliards de FCFA pour le gaz butane.

S'agissant de la subvention aux intrants, en 2020, le Gouvernement a décidé d'accorder à la CMDT un appui exceptionnel de 87,741 milliards de FCFA dont :

- 47,255 milliards pour éponger les arriérés d'impôts ;
- 40,486 milliards pour payer une partie des échéances des traites auprès du secteur bancaire.

En plus de ces lignes budgétaires, le Gouvernement a accordé :

- sur le budget d'Etat 2021, un montant de 500 millions de FCFA destiné à subventionner le prix de vente de la viande ;
- sur le budget d'Etat 2022, un montant de 600 millions de FCFA pour le paiement d'arriérés des salaires au niveau de la COMATEX.

7.1.2. Efforts d'augmentation des salaires (prise en charge des revendications syndicales)

Dans le souci de l'amélioration des conditions de vie et de travail et d'apaisement du climat social, les autorités de la Transition ont pris plusieurs mesures.

La première en date fut l'adoption de l'Ordonnance n°2020-002/P-CNSP du 11 septembre 2020 portant modification de la loi n°2018-007 du 16 janvier 2018 portant statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale. Ladite

Ordonnance s'est traduite par l'adoption de deux grilles indiciaires pour compter de janvier 2019 et janvier 2021 pour une incidence financière de **58 826 196 385 FCFA**. Ainsi, l'indice plafond de la catégorie A est passé de 1060 à 1267 pour compter de janvier 2019 et à 1382 pour compter du janvier 2021.

S'agissant toujours des grilles salariales, le Gouvernement a adopté l'Ordonnance n°003/PT-RM du 16 juillet 2021 fixant la grille indiciaire unifiée des personnels relevant des Statuts des Fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales, des Statuts autonomes et Militaires. En effet, les plafonds de toutes les grilles ont été ramenés à 1382. L'incidence financière des grilles adaptées des différents statuts à la grille unifiée a engendré une incidence financière de plus de **157 milliards de FCFA**. Ladite mesure s'inscrit dans la dynamique d'harmonisation des salaires prônée par les plus hautes autorités.

Aussi, par Ordonnance n°2022-018/PT-RM du 20 septembre 2022 portant modification de l'Ordonnance n°2017-036/P-RM du 27 septembre 2017 portant statut des Enseignants-Chercheurs de l'Enseignement supérieur, il a été procédé, pour compter de juillet 2021, à une majoration de 190 points d'indice du plafond de la grille indiciaire des personnels concernés passant de 1460 à 1555 pour compter du 1^{er} juillet 2021, et à 1650 pour compter du 1^{er} janvier 2022. L'incidence financière de cette mesure est évaluée à **1 769 221 789 de FCFA**.

A ces mesures s'ajoute l'adoption du décret n°2021-0036/PT-RM du 30 janvier 2021 fixant les taux mensuels des primes et indemnités allouées aux personnels de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat pour une incidence de **86 231 495 FCFA**.

En outre, le personnel diplomatique a bénéficié d'une majoration du niveau des salaires à travers l'adoption du décret n°2021-0554/PT-RM du 27 août 2021 portant modification du décret n°05-464/P-RM du 17 octobre 2005, fixant la valeur du point d'indice de traitement du personnel occupant certains emplois dans les missions diplomatiques et consulaires ainsi que leurs primes et indemnités pour une incidence financière de **6 252 743 607 FCFA sur trois (03) ans**. Ledit décret porte la valeur du point d'indice à 652,5 FCFA à compter du 1^{er} janvier 2021, à 720 FCFA pour compter du 1^{er} janvier 2022 et 800 FCFA pour compter de janvier 2023.

Par ailleurs, le décret fixant les primes et indemnités allouées aux surveillants des prisons a été adopté pour une incidence de **1 911 743 466 FCFA**. Aussi faudrait-il noter l'application du décret n°2020-0343/P-RM du 10 août 2020 fixant les taux de l'indemnité de judicature allouée aux magistrats pour **7 622 219 880 FCFA**.

Enfin, suivant le décret n°2022-0074/PT-RM du 17 février 2022, le Gouvernement a revalorisé les traitements du personnel de l'administration relevant du Code du Travail, du personnel enseignant de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités Territoriales, pour une incidence financière annuelle de **2 502 211 164 FCFA**.

Au total, l'ensemble des efforts fournis par les autorités de la Transition dans le cadre de l'amélioration des conditions salariales des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales se chiffrent à **177 649 238 874 FCFA, dont 161 776 300 426 FCFA pour l'amélioration des grilles salariales et 15 872 938 448 FCFA pour l'amélioration des primes et indemnités**.

7.1.3. Appuis budgétaires

Les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le Gouvernement de la République du Mali font des annonces d'aides financières au moment de la préparation des projets de Loi de Finances. Ces annonces sont inscrites en Appui Budgétaire Général (ABG) si elles financent globalement le déficit budgétaire et en Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) si leur financement cible un domaine d'intervention particulier tel que : la Santé, l'Education, l'Agriculture...

L'inscription des appuis budgétaires dans le budget de l'Etat est conditionnée à la signature des conventions établies entre ces partenaires et la République du Mali. Toutefois, ces dernières années, on constate une diminution drastique de ces appuis. A titre d'illustration, le Gouvernement de la République du Mali a reçu, en termes d'annonces, un montant total de **787,873 milliards de FCFA** au titre des appuis budgétaires entre 2019 et 2022 se répartissant comme suit :

Tableau 7.1 : Appuis budgétaires entre 2019 et 2022

Année	Montant	%
2019	86,209	10,9
2020	486,115	61,7
2021	118,353	15,0
2022	97,196	12,3
Total	787,873	100,0

Source : Direction Générale du Budget

Le niveau relativement élevé de l'exercice 2020 est lié au financement de la lutte contre la COVID-19.

7.1.4. Paiements d'arriérés intervenus et concernant les marchés, contrats et les grosses de justice :

- **Paiement des arriérés des marchés et contrats** : En termes d'appui aux différentes structures dans le cadre de la prise en charge des arriérés de marchés et prestations et du renforcement de l'outil de la défense et de sécurité, un montant global de **310 810 148 874 FCFA** a été notifié d'octobre 2020 à nos jours.
- **Dette fournisseurs** : Concernant le traitement des dossiers de la dette fournisseurs auditée, il convient de signaler que le paiement de 2014 à 2019 se chiffre à 49 959 325 930 FCFA. Quant aux dettes non réexaminées qui ont été transmises aux DFM et Organismes personnalisés pour certification et paiement, le montant se chiffre à 8 518 833 727 FCFA.
- **Grosses de jugement** : La situation des grosses de jugement en instance au titre de l'exercice budgétaire 2022 se chiffre à 52 928 472 519 FCFA. Pour ce qui concerne la période couvrant le début de la Transition à nos jours, le montant cumulé des dossiers de grosses de jugements transmis au Trésor pour paiement se chiffre à 1 648 655 136 FCFA, dont 745 996 627 FCFA en 2020 (depuis octobre) et 902 658 509 FCFA en 2021. Le montant payé sur l'exercice budgétaire 2021 s'élève à 1,776 milliard de FCFA et le montant mandaté au titre de 2022 (au 20 novembre 2022) se chiffre à 7 251 429 588 FCFA. Ce montant inclut la prise en charge des droits de certains travailleurs compressés (HUICOMA-SA, ITEMA, AZALAI HOTEL TOMBOUCTOU, SMECMA) pour un montant total de 3 235 403 466 FCFA.

7.1.5. Mesures de riposte contre la COVID-19

Globalement, les dépenses dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 sur financement intérieur se sont élevées en 2020 et 2021 respectivement à 196,235 milliards de FCFA et 62,939 milliards de FCFA ; en 2022, il était prévu un montant révisé de 62,056 milliards de FCFA contre une inscription initiale de 82,500 milliards de FCFA.

7.1.6. Impacts des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA sur le budget d'Etat 2022

Le budget d'Etat 2022 prévoit un déficit révisé de 5,2% contre 4,7% du PIB dans le budget initial. Le respect de cette prévision nécessite la régulation des dépenses en fonction du rythme de mobilisation des recettes. A cet effet, il a été procédé à une ouverture prudente des crédits budgétaires pour le premier semestre 2022.

L'avènement des sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA ont nécessité le gel d'une partie des crédits déjà ouverts à l'exception de ceux affectés aux dépenses obligatoires et sensibles. Aussi, la mobilisation des recettes budgétaires a été perturbée, ce qui a nécessité la réduction de la prévision initiale des recettes fiscales d'environ 200 milliards de FCFA.

Les différents ajustements ont été validés dans le collectif budgétaire 2022 adopté par la Loi n°2022-042 du 15 novembre 2022 portant modification de la Loi n°2021-071 du 23 décembre 2021 portant Loi de Finances pour l'exercice 2022.

7.1.7. Appui à la presse

Au titre d'appui à la presse, le Gouvernement consent d'énormes efforts pour appuyer la presse malienne dans le cadre de la prise en charge de certains médias. Dans ce cadre, le Gouvernement a mobilisé un montant global de **441,661 millions de FCFA** entre 2020 et 2022 au titre d'appui à la presse. Cette mobilisation a été faite sur le budget de la Présidence à travers la ligne budgétaire « appui à la presse » et au niveau du Ministère chargé de la Communication.

7.1.8. Suivi de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité

Cinquante-deux (52) notes hebdomadaires de suivi ont été élaborées sur 52 notes prévues au cours de l'année 2022, soit 100% sur la base desquelles des projets de communications verbales en Conseil des Ministres ont été soumis au département pour approbation. Les informations relatives aux prix et stocks sont validées au cours des réunions hebdomadaires des comités de veille à l'approvisionnement, et des sessions statutaires du Conseil National des Prix ont été organisées.

Les prix moyens de tous les produits de première nécessité ont connu une hausse par rapport à l'année 2021, sauf ceux du sel et du thé qui ont enregistré une légère baisse. Cette hausse globale des prix moyens de ces produits est liée à plusieurs facteurs, dont l'augmentation des cours de certains produits, la rareté et la cherté de fret, la crise sociopolitique et l'insécurité perturbant le fonctionnement de plusieurs marchés à travers le pays et la hausse du prix des hydrocarbures.

7.1.9. Mesures de stabilisation des prix

Le Gouvernement a adopté plusieurs mesures au cours de l'année 2022 pour atténuer les effets de la hausse des cours mondiaux des différents produits sur les prix à la consommation et faire face aux effets de l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA, de la pandémie à COVID-19 et ceux de la crise sociopolitique et sécuritaire sur le plan national et russo-ukrainienne sur le plan international. On note, à ce titre, les mesures suivantes :

- Courant 2021, l'Etat a accordé une subvention à la consommation de 45.000 FCFA par carcasse aux bouchers abattants du 12 juillet et 28 juillet 2021 à l'effet de ramener le prix de la viande avec os de 3 000 FCFA par kilogramme à 2 300 FCFA par kilogramme. Il a diversifié les corridors pour faire face aux difficultés d'approvisionnement liées à l'embargo sur le Mali et a accompagné les opérateurs économiques dans la négociation des contrats de transport maritime.
- L'Etat a adopté un arrêté interministériel portant suspension de l'exportation de la graine de coton, du tourteau de coton, du mil, du maïs, du sorgho et du riz local. Il a aussi octroyé une subvention sous forme de réduction de 50% de la base taxable à l'importation de riz, de sucre et d'huile alimentaire représentant un manque à gagner d'environ 15 milliards de FCFA.
- En plus, il a été procédé à la suspension du paiement de la TVA à l'achat local et à l'importation de la graine de coton pour un manque à gagner de 6 milliards de FCFA en vue de réduire le coût d'acquisition de la matière première et rendre disponibles les produits finis à des coûts compatibles avec le pouvoir d'achat du consommateur.
- Ensuite, l'Etat a décidé du maintien des avantages fiscaux à l'importation du blé pour un manque à gagner de 45 milliards de FCFA, mais *en raison de la crise en Ukraine, le blé est passé de 270 € à plus de 400 € la tonne entraînant une hausse du prix du sac de 50 kg de la farine boulangère produite localement de 22 000 FCFA à 25 000 FCFA.*

Aussi, pour permettre aux boulangeries de poursuivre leurs activités, les membres du Conseil national des prix ont décidé de revoir la structure des prix du pain et de convenir d'un prix consensuel de la miche de 250 g fixé à 270 FCFA contre 250 FCFA, soit une augmentation de 20 FCFA.

- Le Gouvernement a adopté la loi n° 2015-036 du 16 juillet 2015 portant protection du consommateur et de son décret d'application n° 2016-0482/PRM du 17 juillet 2016.
- **Protection des consommateurs :** Le 14 décembre 2022 une séance de formation et de sensibilisation a été initiée par la DGCCC au profit des consommateurs, des hommes de droit et de médias. Les thèmes présentés lors de cette rencontre étaient : i) l'organisation du nouveau cadre institutionnel, législatif et réglementaire en matière de protection des consommateurs au Mali ; ii) le rôle des associations ou groupements de défense du droit des consommateurs et iii) le rôle de la presse dans la vulgarisation et la promotion des droits du consommateur.

L'objectif de la DGCCC était de sensibiliser toutes les parties prenantes concernées par le nouveau cadre juridique afin qu'ensemble elles puissent : i) identifier les stratégies et actions concrètes en vue de sa transposition et ii) renforcer les capacités des cadres et autorités en charge de l'application des textes.

Cette séance de formation et de sensibilisation vise à **promouvoir un cadre juridique et institutionnel de protection de consommateurs dans l'espace UEMOA.**

- Renforcement des capacités de la DGCCC et de ses démembrés : on note la tenue, le 16 décembre 2022, d'une séance de travail organisée par la DGCCC à l'intention de ses membres à Bamako et dans les régions. Il s'agissait de renforcer les capacités des enquêteurs de la DGCCC sur les techniques de contrôle en matière de concurrence et de lutte contre la fraude. Cette séance rentre dans le cadre des actions d'assainissement et de suivi des marchés.

7.1.10. Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce, de protection du consommateur et de concurrence :

Au total en 2022, il a été établi 3 937 procès-verbaux de constats d'infractions relatifs à la protection du consommateur et aux pratiques commerciales frauduleuses. La somme de sept cent cinq millions six cent quatre mille cinq cents (705.604.500) FCFA au titre des produits des amendes transactionnelles a été recouvrée et entièrement versée au Trésor Public contre quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents (497 585 500) FCFA en 2021, soit une hausse de 41,81%.

7.2. Mesures proposées par la population

A travers l'enquête Focus Groups, la population a proposé un certain nombre de mesures qui devraient permettre une sortie de crise et une amélioration de la situation des ménages. Ces mesures sont résumées dans l'encadré ci-après :

Encadré 7.1 : Mesures préconisées pour une sortie de crise et une amélioration de la situation

Sur le plan politique et sécuritaire

- Organiser le retour de l'administration, les services de sécurité et les services sociaux de base dans les zones où l'Etat est absent afin d'encourager les populations à développer des activités socioéconomiques et d'inciter les populations déplacées au retour.

Sur le plan économique

- Etablir et diffuser la liste des commerçants importateurs qui disposent de stocks pour observer la pratique des prix : cette mesure vise à dissiper la confusion qui règne entre commerçants pratiquants et non pratiquants des prix subventionnés ;
- Poursuivre le projet de formalisation du commerce de détails : le projet a donné de bons résultats qu'il serait bon d'évaluer, car les CGA demandent sa poursuite ;
- Mettre en place des centrales d'achat afin de centraliser les commandes des commerçants détaillants.

Sur le plan social

- Renouveler la subvention par rapport à l'électricité pour les clients de faible consommation et étendre le même genre de mesure pour les artisans et autres agents à faible revenu. Cela a l'avantage de permettre la relance de leurs unités de production, la charge en consommation d'électricité étant importante pour les entreprises artisanales travaillant avec l'électricité ;
- Renouveler les transferts monétaires directs aux populations vulnérables : 39 milliards de FCFA ont été distribués à 366 964 ménages, soit 90 000 FCFA par ménage. A ce niveau, afin que cette mesure puisse être réellement bénéfique pour le renforcement de la capacité de résilience des ménages vulnérables, le nombre de bénéficiaires devrait être augmenté au regard du nombre de populations vulnérables ; ;
- Mettre en place un système fiable de ciblage des bénéficiaires des mesures sociales par exemple : le ciblage communautaire à l'image de la Distribution Alimentaire Gratuite (DAG) ; le transfert monétaire à l'image de Jigiséme Jiri ; le ciblage des bénéficiaires à travers le Registre Social Unifié (RSU), car le décret n°2022-0276/PT-RM du 09 mai 2022 l'instituant prend en compte cet aspect à travers des séances de validation communautaire. Cette dernière méthode aura comme avantage de prendre en compte l'ensemble des ménages des zones couvertes en termes de bénéficiaires potentiels et réels.

7.3. Analyse de l'efficacité des mesures

L'efficacité des mesures prises par le Gouvernement reste mitigée du fait que les objectifs recherchés n'ont pas été atteints à souhait. En effet, les mesures visaient à anticiper les conséquences de cette crise en vue de soulager les populations et cela dans tous les domaines. Le pays s'est vu confronté à un certain nombre de difficultés liées à l'évolution de la situation du marché international. A titre illustratif, on peut retenir :

- **la détérioration de la situation du marché international en termes du niveau des prix** : le prix Coût Assurance Fret (CAF) Dakar de la tonne de riz brisé 100% est passé de 225 000 FCFA à 290 000 FCFA, soit une augmentation de 65 000 FCFA, le prix fournisseur de la tonne de sucre est passé de 275 000 FCFA à 370 000 FCFA, soit une hausse de 95 000 FCFA et celui de l'huile de palme importée qui s'établissait à 784 000 FCFA est passé à 900 000 FCFA, soit un accroissement de 116 000 FCFA ;
- **l'augmentation du fret maritime de 20% par rapport à la même période de 2020** ;
- la crise en Ukraine a accentué la hausse des cours des matières premières, notamment ceux du blé, de l'huile alimentaire et du pétrole. En conséquence, les droits et taxes exonérés au cordon douanier n'ont pas pu compenser les hausses enregistrées sur les prix fournisseurs.

Au regard de cette analyse, il y a lieu de retenir que l'Etat a consenti beaucoup d'efforts pour soulager les populations de cette crise multidimensionnelle. Les objectifs fixés, c'est-à-dire rendre les produits de grande consommation et de première nécessité facilement accessibles aux citoyens à moindre coût, n'ont pu être atteints à souhait du fait des contraintes majeures liées, à la fois, à l'évolution du contexte économique mondial et à la suspension du financement des projets/programmes par les PTF (ce qui a fortement impacté le quotidien des citoyens).

Toutefois, les entretiens réalisés avec les différents acteurs ont mis en exergue que les mesures prises ont permis un bon ravitaillement du pays en produits de première nécessité et ont soutenu le pouvoir d'achat des populations. Dans cette perception, malgré l'ampleur des contraintes et défis à relever, les mesures prises par le Gouvernement restent relativement efficaces mais doivent se poursuivre.

Enfin, il y a lieu de souligner que, pour mieux faire face aux effets de la crise multidimensionnelle, l'Etat a pris des mesures pour davantage suivre le recouvrement des recettes de l'Etat, ce qui a permis d'atteindre à hauteur de souhait les objectifs de mobilisation des ressources.

Nonobstant ces analyses, la population, à travers l'enquête Focus Groups, s'est plutôt montrée globalement satisfaite des mesures prises par le Gouvernement, tout en montrant un certain nombre de griefs quant à leur efficacité. L'encadré ci-après résume cette appréciation.

Encadré 7.2 : Satisfaction des populations par rapport aux mesures prises par le Gouvernement

Afin de juguler la crise multiforme, le Gouvernement malien a entrepris beaucoup de mesures qui sont bien saluées par les populations. Toutefois, ces mêmes populations trouvent que ces mesures n'ont pas donné de bons résultats dû à leur faible application pour diverses raisons. En effet, malgré les mesures de réduction annoncées par le Gouvernement (exonération des taxes sur le riz, le lait, le sucre, l'huile, la farine, le pain, la distribution gratuite de céréales et d'aliments bétails, le renforcement du contrôle par les brigades de la DGCCC), les prix des denrées de première nécessité n'ont pas connu de baisse, les commerçants ayant refusé de les appliquer.

Les raisons évoquées par les participants à l'enquête Focus Groups sont les suivantes :

- la non diffusion ou publication de la liste des commerçants bénéficiaires de subvention qui pratiquent les prix ;
- la non évaluation des mesures de réduction des prix : il est souhaitable d'instaurer une démarche participative d'évaluation des mesures qui implique tous les acteurs ;
- l'absence d'un plan de communication, d'information et de sensibilisation des consommateurs et des commerçants détaillants sur les mesures de réduction des prix ;
- la faible implication des associations de consommateurs et de commerçants détaillants dans l'adoption des mesures de réduction des prix des denrées de première nécessité ;
- la faiblesse des quantités d'engrais subventionnés accordés aux producteurs et le retard pour leur disponibilité.

Les deux mesures les plus appréciées par les populations restent la subvention par rapport à l'électricité pour les clients de faible consommation et les transferts monétaires directs aux populations vulnérables : 39 milliards de FCFA ont été distribués à 366 961 ménages, soit 90 000 FCFA par ménage.

7.4. Actions de résilience des populations

Les mesures prises par le Gouvernement face à la crise multidimensionnelle ont permis de renforcer la résilience des acteurs du Secteur Privé à travers les mesures d'accompagnement, la fourniture des services sociaux de base (Ecole, Santé, humanitaire, Protection sociale, revendication salariale, offre énergétique, subventions des produits de première nécessité, Protection des droits de l'Homme et de l'Enfant, etc.). En effet, face à tous ces secteurs, le Gouvernement a pris des mesures de riposte pour atténuer la souffrance des citoyens, relancer la croissance économique et renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale.

L'efficacité de ces mesures a permis d'apaiser la tension sociale et d'assurer la stabilité macroéconomique et budgétaire du pays.

Aussi, l'économie a été résiliente malgré les différentes crises auxquelles elle fait face et ce depuis 2012. En moyenne, entre 2015 et 2022, le taux de croissance est de 4,1%. L'Etat finance ses dépenses depuis 2020 presque sur les ressources fiscales, composante essentielle des recettes budgétaires, soit en moyenne près de 96 % sur la période 2016-2022, avec un niveau de 92 % en 2022.

Face à la situation, l'enquête Focus Groups a donné l'occasion à la population de mettre l'accent sur les rôles que les différents acteurs doivent jouer pour accroître leur capacité de résilience pour une amélioration de la situation face à l'impact socioéconomique de la crise multidimensionnelle.

Encadré 7.3 : Rôles à jouer par les acteurs face à la situation

Selon les enquêtes, la situation de crise multidimensionnelle interpelle tous les Maliens, notamment les acteurs socioéconomiques. Chacun a un rôle à jouer en s’investissant dans le développement de son secteur. Chacun doit aussi veiller à l’application des mesures édictées par l’Etat.

S’agissant des associations de consommateurs, de commerçants, etc., elles entendent jouer leurs rôles dans les différents cadres de concertation. Pour ce faire, elles demandent aux autorités nationales de mettre en place une démarche participative impliquant tous les acteurs au processus de l’amont en aval. Par exemple, les CGA, l’ASCOMA, la REDECOMA et les associations de détaillants ont exprimé le besoin d’être impliqués dans le choix des grossistes qui bénéficient des subventions et du contrôle des prix sur le terrain par ces mêmes grossistes et les détaillants. Ils ont souhaité aussi être impliqués dans l’élaboration des mesures, leur implémentation et leur évaluation.



RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette importante étude, des recommandations ciblées ont été formulés :

Au Gouvernement

1. Assurer le retour de l'administration sur l'ensemble du territoire national, par le retour de la paix et de la sécurité dans toutes les régions touchées.
2. Promouvoir une solution politique à la crise en s'engageant dans un dialogue inclusif pour trouver une solution pacifique et durable.
3. Assurer les conditions de retour des PTF dans le financement des projets et programmes, particulièrement en faveur des femmes et des enfants.
4. Renforcer les capacités du Conseil National des Prix, en tant que mécanisme de veille, pour un meilleur suivi des prix des produits de première nécessité sur l'ensemble du pays.
5. Assurer un suivi efficace des prix des produits subventionnés par une meilleure implication de l'ensemble des acteurs concernés.
6. Assurer le suivi de l'application et l'impact réel des mesures politiques sur les couches les plus vulnérables à travers l'utilisation du RSU comme outil de ciblage de l'ensemble des ménages bénéficiaires (potentiels et réels) des interventions.
7. Renforcer l'État de droit en améliorant le système judiciaire et en luttant contre la corruption et l'impunité. Cela aidera à restaurer la confiance des citoyens en l'État et à promouvoir la stabilité.
8. Assurer une mobilisation accrue du financement pour une meilleure prise en charge des besoins des groupes cibles.

A la CEDEAO-UEMOA

9. Appuyer les autorités maliennes dans l'amélioration significative de la gouvernance dans toutes ses composantes, pour une sortie durable de la crise et une amélioration réelle de la situation socio-économique de la population.
10. Assurer la reprise d'un dialogue constructif entre la CEDEAO, l'UEMOA et le Mali pour la levée effective de toutes les sanctions. Cela profitera non seulement au peuple malien mais également aux autres pays de la sous-région, tous frappés par les effets des sanctions-embargo.

CONCLUSION

L'étude a permis d'aboutir aux principales conclusions suivantes :

- La crise multidimensionnelle a eu un impact certain sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays, comme en témoignent le renchérissement des prix des produits de première nécessité et la faible exécution, voire l'arrêt des projets/programmes du fait de l'arrêt ou la suspension du financement des PTF.
- La situation économique et sociale du Mali avant et après 2020 a été marquée par des défis importants tels que l'insécurité et la crise politique.
- Les sanctions économiques imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, en réponse au coup d'État de 2020, ont eu un impact sur l'économie malienne en particulier sur les secteurs du commerce et du transport qui dépendent des échanges transfrontaliers. De plus, la suspension des transactions financières a limité l'accès du pays aux financements extérieurs et aux investissements étrangers.
- La crise a entraîné une diminution des financements extérieurs en raison de la situation sécuritaire et politique.
- **La crise multidimensionnelle a eu un impact certain sur l'inflation et la situation économique et sociale du pays** du fait : des entraves à la libre circulation des personnes et des biens, du gel des avoirs financiers du pays par les organismes communautaires et de la faible exécution, voire l'arrêt des projets suite à l'arrêt du financement des PTF.
- **Sur une base annuelle moyenne, l'inflation**, c'est à dire la hausse généralisée et durable des prix des biens et services est restée faible et oscillait entre - 3% et 3% de mai 2013 à octobre 2021. **Elle a augmenté à 9,7 % en 2022 (niveau jamais atteint depuis la crise financière de 2008 où le niveau était à 9,2%)**, après avoir progressé de 3,9 % en 2021 et de 0,5 % en 2020. L'augmentation observée en 2022, un sommet en 28 ans, représente la hausse la plus forte depuis 1995 (+12,5 %).
- **Une flambée des prix quasi généralisée dans tous les secteurs.**
- **Une baisse du revenu réel des ménages, observée à partir de 2020**, s'est intensifiée en 2022 (-10,8%). Cette baisse était perceptible depuis 2019 avec une forte augmentation du taux d'inflation. Cela peut s'expliquer par l'avènement de la pandémie du COVID-19, la crise cotonnière, les sanctions de la CEDEAO-UEMOA, l'insécurité et le conflit russo-ukrainien.
- **Des mesures salutaires ont été prises par le Gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs.**

Enfin, on peut retenir également que :

- L'insécurité a non seulement impacté certains bassins de production agricole, mais aussi le circuit de distribution, notamment le transport au cours de ces trois dernières années. A cela, il faut ajouter le boycott de la culture du coton qui a impacté la production du maïs.
- Au niveau de la production, la hausse du prix des céréales est imputable à la mauvaise campagne agricole de 2020, cumulée avec la perturbation du circuit d'approvisionnement en liaison avec la crise multidimensionnelle (socio-politique, sanitaire, sécuritaire). Cette hausse des prix des céréales est imputable à la forte augmentation du prix du maïs (18,4%) par défaut de subvention des intrants agricoles et du riz importé (18,2%).

- Fort de ces constats, il ressort nettement qu'à l'instar du reste du monde, la sous-région Ouest-africaine, dont le Mali, est confrontée à l'impact du conflit russo-ukrainien, notamment la flambée des prix des denrées alimentaires et les perturbations des marchés des céréales et d'autres produits de base, y compris les engrais et les carburants. Globalement, le plus grand risque vient de la hausse des prix mondiaux.

En perspective, on note que :

- la hausse des prix des intrants agricoles et des produits pétroliers va impacter sur le secteur primaire malien grand pourvoyeur de la croissance, celle des transports et, par ricochet, le niveau de tous les autres prix liés au transport. Les situations de pénurie ainsi créées et entretenues vont causer le dysfonctionnement du faible secteur secondaire du pays tributaire des énergies fossiles.
- Ainsi, dans le cadre de l'amélioration des recettes de l'Etat, le Gouvernement continuera à mettre en œuvre les réformes relatives à la rationalisation des exonérations, à l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire et à la relecture des différents textes (investissements, impôts, douanes, pétrolier, etc.).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

- Antoine, B. de R., Pierre-Marie, C. (2014). *Sociologie économique*, Armand Colin
- Coudouel, A., Jesko, S. H. et Quentin, T. W. (2002). *Mesure et analyse de la pauvreté*, source RePEc.

Articles :

- Colombi, D. (2020). « *Où va l'argent des pauvres* », Payot & Rivages, pp. 20-21.
- Dufrenot, G. & Faivre, A. (2019). Chapitre 5. Les régimes d'inflation et de désinflation dans le capitalisme. Dans : Michel Aglietta éd., *Capitalisme : Le temps des ruptures* (pp. 205-259). Paris : Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.aglie.2019.01.0205>
- Houthakker, H. (1957). « *An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law* », *Econometrica*, vol. 25, pp. 532-551.
- Kitzing, J., Ivana M., Nikos, K. (2004). Qu'est-ce que les Focus Groups ?, *bulletin de psychologie / tome 57 (3) / 471*.
- Pascal, F. (2010). « *Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques* », dans revue *Interrogations* ?, N° 11 – *Varia*, <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives>.
- Schurmans, M-N. (2009). L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation. *Éducation permanente*, no. 177, p. 91-103.
- Tremblay, R. (1975). La « *transflation* », ou l'inflation par les transferts de pouvoir d'achat. *L'Actualité économique*, 51(2), 354–366. <https://doi.org/10.7202/800627a>

Rapports :

- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. (2022). *Rapport sur la politique monétaire de l'UMOA*.
- BCEAO. (2022). *Marché des titres publics émis par adjudication*.
- CPS/Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et promotion de l'Investissement Privé. (2022). *Rapports des Revues Sectorielles, années 2020 et 2021*.
- CPS/Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et promotion de l'Investissement Privé. (2021). *Annuaire Statistique 2020*.
- CPS/Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et promotion de l'Investissement Privé, Revue semestrielle n°12 Riposte contre la vie chère.
- CT/CSLP. (2022). *Revue 2021 du CREDD*.
- Rapport de l'étude CT/CSLP (Janvier 2022)
- Data for World Bank. (2022). *World Development Indicators*.
- DGB. (2022). *Données budgétaires de 2018 à 2022*.
- DGCC. (2021). *Rapport d'activités, exercice 2021*.
- DNP. (2023). *Cadrage macroéconomique, Rapports 2022 et 1^{er} semestre 2023*.
- DNP. (2022), *Rapport d'exécution du Budget Spécial d'Investissement 2012-2022*.
- DNP. (2022). *Situation économique et financière du Mali 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021*.
- DNTCP. (2023). *Note Evolution Budgétaire de 2016-2023*.
- DNTCP. (2023). *TOFE série 2016-2023*.
- Fonds Monétaire International. (2022). *Perspectives de l'économie mondiale*.
- Groupe de la Banque Mondiale. (2020). *Mali : Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté en temps de COVID-19*.
- INSTAT. (2022). *Notes sur l'évolution des prix à la consommation premier trimestre 2022*.
- INSTAT. (2022). *Statistiques du Commerce Extérieur : Bulletins trimestriels, 1^{er} trimestre 2021, 2^{ème} trimestre 2021, 3^{ème} trimestre 2021 et 4^{ème} trimestre 2021*.
- INSTAT. (2022). *Comptes nationaux du Mali*.
- INSTAT. (2021). *Notes sur l'évolution des prix à la consommation de 2019 à 2021*.
- Nations Unies. (2020). *Mali, Analyse rapide des impacts socio-économiques de Covid 19 au Mali*.
- OCHA. (2022). *Mali : Rapport de situation*.

ANNEXES

Annexe 1 : Notes méthodologiques sur la calcul de l'inflation

Au Mali, précisément à l'INSTAT l'inflation est mesurée mensuellement à travers l'indice Harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Rappelons que cet indice est calculé en utilisant la même méthode dans tous les pays de l'UEMOA. L'IHPC sont des indicateurs de variation mensuelle d'un panier de différents produits et services représentatifs de la consommation finale des ménages.

Pour calculer l'indice des prix à la consommation, l'INSTAT observe la variation du prix de biens et service (650 produits) dans différents types de point de vente notamment les supermarchés, les grands magasins, les magasins spécialisés, les kiosques, les marchés (ouvert ou couvert), les sociétés et services privées et publiques. Au total 17 000 relevés de prix sont effectués chaque mois dont environs 7 000 à Bamako.

Pour des raisons de faisabilité et d'analyse les biens et services sont réunis en grandes catégories auxquelles il est attribué une pondération ou coefficient budgétaire selon l'importance du type de consommation dans les dépenses des ménages. Cette pondération est issue des enquêtes ménages (EMOP) et mise à jour tous les sept (7) ans dans les pays de l'UEMOA.

Par exemple en 2014, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées pèse 58% ; les boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants (0.7%), l'article d'habillement et chaussures (5.5%) ; Logement eau , gaz, électricité et autres combustibles (9.5%) ; Meubles, articles de ménage et entretien courants du foyer (3.6%.) ; Santé (3%) ; les transport (8.6%) ; la communication (5%) ; loisirs et culture (1.5%) ; Enseignement (0.7%) ; Restaurants et hôtels (0.6%) ; Biens et service divers (2.6%).

Il est à noter que l'IHPC ne prend pas en compte :

- les opérations d'investissement (achats de logements ou de biens durables),
- les opérations d'épargne,
- les impôts directs à d'autres ménages.
- certains services relatifs au logement (assainissement, taxes sur les ordures),
- certains biens pour les loisirs et la culture (biens durables importants, horticulture et animaux d'agrément).

Dans le cadre de l'agrégation des indices élémentaires (Indice global) la formule de Laspeyres est utilisée. L'indice global calculé avec cette formule n'est que la moyenne arithmétique des indices élémentaire pondéré par les coefficients budgétaires ou leur part dans la consommation des ménages.

C'est l'indice de la somme pondérée des prix par des quantités de l'année de référence.

Rapport de deux dépenses :

- dépenses à la période actuelle ;
- dépenses à la période de base.

Laspeyres prix :

$$L_{v0} = \frac{\sum_{i=1}^n P_t^i \times Q_0^i}{\sum_{i=1}^n P_0^i \times Q_0^i} \times 100 \quad \text{ou} \quad IG = L_{v0} = \sum_{i=1}^n \alpha_i \times \frac{P_t^i}{P_0^i} \times 100$$

Indice global (IG)

Q_0^i est la quantité de l'article i à l'année de base

P_t^i est le prix de l'article i à l'année de courante

P_0^i est la prix de l'article i à l'année de base

Interprétation : à quantités fixent à l'année de base, les prix varient à l'année

Calcul du taux d'inflation :

A partir de l'indice global calculé, on peut calculer le taux d'inflation mensuelle qui n'est autre que la variation mensuelle de l'indice global.

Le taux d'inflation est calculé de la manière suivante :

$$\text{Taux d'inflation} = \frac{(\text{Niveaux des prix})_t - (\text{Niveaux des prix})_{t-1}}{(\text{Niveaux des prix})_{t-1}} * 100$$

Par exemple, l'IHPC se chiffrait à 106,9 en décembre 2001, comparé à 104,5 un an auparavant. Ainsi le taux d'inflation mesure selon l'IHPC était égal à

$$\frac{106,9 - 104,5}{104,5} * 100 = 2,3\%$$

De même une inflation annuelle est calculée en faisant la variation de la moyenne arithmétique des indices des douze (12) premiers par rapport aux douze mois précédant.

Annexe 2 : Questionnaire-ménage

1. LOCALISATION DU MENAGE										
1.1. Région _ _ _		1.2. Cercle _ _ _						
1.3. Commune _ _ _ _ _		1.4. Village/ Quartier/Frac- tion _ _ _ _						
1.5. S.E _ _ _									
1.6 Numéro du ménage _ _ _		1.7. Nom du Chef de ménage						
1.8 Nom de l'enquêteur		1.9. Date de collecte	_ _ _ / _ _ _ /2023						
1.10 Nom du contrôleur		1.11. Date de contrôle	_ _ _ / _ _ _ /2023						
2. INFORMATIONS GENERALES SUR LE MENAGE										
2.1. Statut du ménage actuel (à encercler)	Résident.....1						_			
	Ménage Hôte.....2									
	Déplacé.....3									
	Autre (préciser).....4									
2.2. Depuis combien d'années, votre ménage réside-t-il dans cette localité ?			_ _							
2.3. Où résidait votre ménage avant la crise ?			Pour les Déplacés : Région..... . _ _ _ Cercle..... .. _ _ _ Commune..... ... _ _ _ _ _							
2.4. Combien de personne y-a-t-il dans le ménage ? Y compris le répondant (Chef de ménage)			Moins de 5 ans		5 - 14 ans		15 - 49 ans		50 ans et plus	
			Garçon	Fille	Garçon	Fille	Homme	Femme	Homme	Femme
			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	
2.5. Sexe du Chef de ménage (à encercler)			Masculin.....1						_	
			Féminin.....2							
2.6. Age du Chef de ménage			_ _							
2.7. Statut matrimonial du chef de ménage (à encercler)			Célibataire.....1						_	
			Marié2							
			Divorcé(e)/ Séparé(e)3							
			Veuf(ve)4							

2.8. Niveau d'instruction du chef de ménage (à encercler)	Aucun.....0 Fondamental1.....1 Fondamental2.....2 Secondaire.....3 Supérieur.....4	<input type="checkbox"/>
2.9. Activité principale du chef de ménage (à encercler)	Primaire (agriculture-élevage-pêche).....1 Secondaire (industrie).....2 Tertiaire (commerce-administration.....3 Autres (à préciser).....4	<input type="checkbox"/>
3. CRISE MULTIDIMENSIONNELLE		
3.1 Quelle est votre appréciation de la situation de crise qui frappe le pays depuis 2012 ? (à encercler)	Aggravation.....1 Stabilisation.....2 Diminution.....3	<input type="checkbox"/>
3.2 Quel est l'Impact de la crise sur votre activité ? (à encercler)	Arrêt.....1 Baisse2 Augmentation.....3 Pas de changement.....4	<input type="checkbox"/>
3.3 Quel est votre principale source de revenu ? (à encercler)	Activité.....1 Salaire.....2 Pension.....3 Dons.....4 Autre (préciser).....5	<input type="checkbox"/>
3.4 Quel impact la crise a-t-elle eu sur votre revenu ? (à encercler)	Perte.....0 Diminution.....1 Sans effet.....2 Augmentation.....3	<input type="checkbox"/>
3.5 Quelle influence la crise a-t-elle eu sur l'accès des membres de votre ménage aux services sociaux de base ? (à encercler)	Aucune influence.....1 Négative.....2 Positive.....3 Autre (préciser).....4	<input type="checkbox"/>
3.6 La crise est-t-elle à la base de l'inflation? (Justifiez votre réponse)	Oui.....1 Non.....2 Autre (à préciser).....3	<input type="checkbox"/>

4. INFLATION		
4.1 Selon vous, quelles sont les principales causes de l'inflation au Mali ? (à encercler)	Faible offre de produits par rapport à la demande.....1 Crise multidimensionnelle.....2 Spéculations commerciales.....3 Autres (préciser).....4	<input type="checkbox"/>
4.2 Quelle est l'impact de l'inflation sur votre pouvoir d'achat ? (à encercler) (Justifiez votre réponse)	Aucun changement1 Baisse2 Augmentation.....3	<input type="checkbox"/>
4.3 En tant que chef de ménage, quel est le type de crise qui a le plus pesé sur votre pouvoir d'achat ? (à encercler) (Justifiez votre réponse)	Crise institutionnelle.....1 Crise sécuritaire2 Crise sanitaire (Covid 19)3 Crise économique (boycott Coton).....4 Embargo CEDEAO-UEMOA5 Crise Ukrainienne.....6 Autre (à préciser).....7	<input type="checkbox"/>
4.4 Quelle était la part de votre revenu consacrée à l'alimentation avant 2020 ? (à encercler)	Moins de 33%.....1 33 à moins de 50%.....2 50 à moins de 75%.....3 Plus de 75%.....4	<input type="checkbox"/>
4.5 Quelle est la part de votre revenu consacrée à l'alimentation depuis 2020 ? (à encercler)	Moins de 33%.....1 33 à moins de 50%.....2 50 à moins de 75%.....3 Plus de 75%.....4	<input type="checkbox"/>
4.6 Quelles stratégies avez-vous mis en place pour faire face aux autres postes de dépense, depuis 2020 ?	<input type="checkbox"/>
4.7 Quelles recommandations avez-vous pour améliorer la situation d'inflation généralisée dans le pays ?	<input type="checkbox"/>

5. MESURES PRISES		
5.1 Pouvez-vous citer quelques mesures que le Gouvernement a prises face à la montée de l'inflation ?	<input type="checkbox"/>
5.2 Quelle est votre appréciation sur l'efficacité des mesures prises par le Gouvernement face à cette inflation ? (à encercler) Justifiez votre réponse	Pas efficaces.....1 Insuffisantes.....2 Efficaces.....3 Autres (à préciser).....4	<input type="checkbox"/>
6. SOLUTIONS/ROLES A JOUER		
6.1 Quelles stratégies avez-vous mises en place face à la situation d'inflation ?	<input type="checkbox"/>
6.2 Quels rôles entendez-vous jouer pour améliorer la situation ?	<input type="checkbox"/>
7. RECOMMANDATIONS		
7.1 Quelles recommandations avez-vous pour améliorer la situation ?	<input type="checkbox"/>
7.2. Selon vous, quelles dispositions doivent être prises pour éviter de telles situations à l'avenir ?	<input type="checkbox"/>

Annexe 3 : Méthodologie de l'enquête auprès des ménages

Champs et cible de l'étude

Pour des raisons de comparabilité et compte tenu des contraintes de temps, l'équipe de consultants a décidé de mener l'enquête dans les mêmes zones couvertes par l'enquête « prix », à savoir le **District de Bamako et les quatre régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao**. Cette décision a été motivée par le fait que ces zones couvrent à suffisance la typologie des situations de crise multidimensionnelle face à l'inflation généralisée au Mali.

En raison de la dispersion de la population et de l'absence de listes de ménages, il a été effectué un sondage par grappe, stratifié et à deux degrés. La population cible pour l'enquête a été constituée de ménage avec comme répondant leurs chefs.

Base de sondage et plan d'Echantillonnage

L'univers d'échantillonnage primaire a été constitué de la liste des Sections d'Énumération (SE) couvrant les régions concernées et le District de Bamako. Une section d'énumération (SE) constitue la plus petite unité géographique ayant un identifiant unique et un nombre de population connus. Lesdites SE proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009.

Les régions et le District de Bamako constituent les domaines d'étude. Chaque domaine sera subdivisé en strates (urbaine et rurale). Avec cette répartition, les cinq domaines seront répartis en neuf strates. Pour assurer la représentativité de l'échantillon primaire global, une base de sondage sera constituée pour chacune des strates.

Calcul de la taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon nécessite la connaissance d'une estimation de l'indicateur d'intérêt. Nous utilisons à cet effet la proportion des ménages vivant à moins de 4 kilomètres d'une maternité issue de l'EMOP. C'est un indicateur qui permet d'avoir une taille d'échantillon suffisante pour mener les analyses de façon significative dans chacune des régions.

Par ailleurs, conformément au plan d'échantillon susmentionné, la taille de l'échantillon est déterminée par la relation ci-après :

$$n = \frac{T(1-T)\tau^2 d_{eff}}{\delta^2 R_p} \text{ où } \left\{ \begin{array}{l} T : \text{Pourcentage des ménages vivant à moins de 4 kilomètres d'une maternité} \\ R_p : \text{taux de réponse souhaité} \\ \tau : \text{constante relative à un intervalle de confiance de 95\% pour le sondage par grappe} \\ \delta : \text{précision relative souhaitée} \\ n : \text{taille de l'échantillon} \\ d_{eff} : \text{effet grappe, coefficient de correction de } n \text{ suite à un sondage par grappe} \end{array} \right.$$

Tableau A.1 : Calcul du nombre de ménages								
Nombre de ménage nécessaire et leur répartition entre les régions								
Strate	% des ménages à moins de 4 km de la maternité la plus proche	Précision souhaitée	Effet de grappe	Taille moyenne ménage	Taux de réponse (%)	Taille d'échantillon (ménage)	Taille ajustée d'échantillon (ménage)	Nombre de SE
Kayes	66,3	10	1,6	6,5	95	145	150	15
Sikasso	55,3	10	1,6	6,5	95	160	160	16
Mopti	58,0	10	1,6	5,4	95	158	160	16
Gao	73,3	10	1,6	6,0	95	127	130	13
Bamako	50,0	10	1,6	6,3	95	162	200	20
Ensemble						752	800	80
Source	EMOP 2017	-	-	RGPH 2009	-	-		

Ainsi un effectif minimum de 752 ménages sera nécessaire pour assurer la représentativité de l'échantillon. Pour déterminer le nombre final de ménages à enquêter, le nombre de SE à tirer et sa répartition par milieu (urbain/rural), l'équipe technique a retenu les points ci-après :

1. Auster l'échantillon « ménage » à 800 ménages ;
2. Enquêter 10 ménages par SE, ce qui permet de déterminer le nombre de SE à tirer ;
3. Concentrer l'essentiel de l'échantillon sur le milieu urbain (chef-lieu de région), soit 75%, les 25% revenant au milieu rural.

► Les outils de collecte des données

- Trois outils de collecte des données sont prévus :
- une fiche de dénombrement et de tirage des ménages échantillon
- un questionnaire semi-structuré destiné à la collecte des données auprès des ménages
- un manuel de l'enquêteur

► Analyse des données collectées

Après la phase de collecte, des séances de saisie informatique ont été organisées au niveau de l'ODHD. Il s'en suit l'exportation des données au format SPSS et leur transmission à l'équipe d'analyse pour l'édition finale et la tabulation. Les résultats de la présente opération seront significatifs au niveau strate (région et milieu de résidence).

Un plan de tabulation de l'enquête sera élaboré pour la production des tableaux et des indicateurs pour la rédaction de rapport de l'étude. Les analyses et le nettoyage des données seront effectués à l'aide du logiciel SPSS (version 21).

Annexe 4 : Guide d’entretien informateurs-clés

Etude RNDH 2023 : « Impact de l’inflation sur le pouvoir d’achat des ménages dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali »

GUIDE D’ENTRETIEN

Informateurs-clés

I. Introduction :

L’Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD LCP), conformément à sa mission et dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail Annuel 2022-2023, entreprend la présente étude au titre du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) 2022 au Mali. Le thème choisi par le Comité scientifique élargi se caractérise par son intérêt, son actualité, son caractère structurant et son envergure nationale.

Pour la réalisation de l’étude, l’équipe de chercheurs commise, entend collecter, auprès des informateurs clés, des données et des informations sur les thématiques concernées.

Le présent guide d’entretien a été élaboré dans cette perspective.

II. Identification :

Dénomination de l’entité répondante :

Statut :|

Service d’Etat Secteur privée Société Civile PTF

Nom et Prénom du répondant :

Fonction :

III. Liste des questions :

Depuis 2020 le Mali est dans une situation de transition et subit les effets de la COVID 19, des sanctions de la CEDEAO, de l’UEMOA et de la crise en Ukraine en plus de la crise sécuritaire.

1. En tant qu’acteur, quelle appréciation faites-vous de la situation générale du Pays avant et après 2020 ?
.....
2. Quelles évaluations faites-vous de l’impacts de ces crises surs :
 - a) le plan économique et financier (emplois/chômage, investissements, inflation, recettes fiscales, chiffre d’affaires, etc.) ?
.....
 - b) le plan social (Accès aux services sociaux de base, front social, etc.) ?
.....
 - c) la situation des femmes et des enfants ?
.....

3. Quels sont les effets de la crise sur la conception et la mise en œuvre des projets et programmes publics ?

.....
4. Quel est votre avis sur l'efficacité des mesures prises par le Gouvernement face à la crise multi-dimensionnelle ?

.....
5. Quelles mesures préconisez-vous pour une sortie de crise et une amélioration de la situation ?

.....
6. Quelles dispositions faut-il prendre au plan national et au plan international pour éviter, à l'avenir, une telle situation ?

.....
7. Vos conclusions ?

.....
8. Vos recommandations pour une amélioration de la situation ? :

.....
Merci pour votre disponibilité.

Annexe 5 : Guide d’entretien Focus Groups

Etude RNDH 2023 : « Impact de l’inflation sur le pouvoir d’achat des ménages dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali »

GUIDE D’ENTRETIEN

Focus Groups

I. Introduction

L’Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD - LCP), conformément à sa mission et dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail Annuel 2022-2023, entreprend la présente étude au titre du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) 2022 au Mali. Le thème choisi par le Comité scientifique élargi se caractérise par son intérêt, son actualité, son caractère structurant et son envergure nationale.

Pour la réalisation de l’étude, l’équipe de chercheurs commise, entend réaliser des entretiens avec des groupes d’acteurs afin de recueillir leurs points de vue sur le phénomène de l’inflation en contexte de crise multidimensionnelle.

Le présent guide d’entretien a été élaboré dans cette perspective.
L’enquête est anonyme et le traitement des données est strictement confidentiel.

II. Identification

Catégorie de Focus Groups (cocher la catégorie) :

Responsables de quartiers	<input type="checkbox"/>	Représentantes de femmes	<input type="checkbox"/>
Représentants de jeunes	<input type="checkbox"/>	Salariés	<input type="checkbox"/>
Commerçant	<input type="checkbox"/>	Producteurs	<input type="checkbox"/>
Producteurs	<input type="checkbox"/>	Transporteurs	<input type="checkbox"/>
Autres groupes	<input type="checkbox"/>		

Localisation

Région.....|_|_|_|_|
Cercle.....|_|_|_|_|
Commune.....|_|_|_|_|

III. Liste des questions

1. Quelle est votre appréciation sur l’évolution de la crise multidimensionnelle (sécuritaire, covid-19, cotonnière, embargo CEDEAO/UEMOA et Russo-ukrainienne) qui frappe le Mali ?

.....

2. Quels sont ses effets sur vos conditions de vie des populations, en termes de :
 a) Pouvoir d’achat ?

.....

b) Activités économiques ?

.....

c) Accès aux services sociaux de base ?

Etes-vous satisfaits des mesures prises par le Gouvernement ? Oui/Non | ___ |

(encercler)

3. Justifiez votre réponse

4. Quelles solutions/mesures préconisez-vous pour une sortie de crise et une amélioration de la situation ?

5. Quels rôles entendez-vous jouer face à la situation ?

6. Vos conclusions ?

Merci pour votre disponibilité

Annexe 6 : Méthodologie de l'enquête Focus Groups

La démarche méthodologie se décline comme suit.

1. Elaboration du Guide d'entretien

Pour le bon déroulement des entretiens, un guide d'entretien a été au préalable élaboré. Ce guide porte sur les thèmes ci-dessous :

- l'appréciation sur l'évolution de la crise multidimensionnelle (sécuritaire, covid-19, cotonnière, embargo CEDEAO/UEMOA et Russo-ukrainienne) qui frappe le Mali ;
- les effets sur les conditions de vie des populations :
 - en termes de pouvoir d'achat ;
 - en termes d'activités économiques ;
 - en termes d'accès aux services sociaux de base ;
- la satisfaction des populations par rapport aux mesures prises par le Gouvernement ;
- les solutions/mesures préconisées pour une sortie de crise et une amélioration de la situation ;
- les rôles à jouer face à la situation.

2. Sélection et formation des animateurs

Un bon entretien en matière de recherche qualitative ne vaut que par la qualité des enquêteurs sinon des animateurs. C'est pour cette raison que l'équipe a choisi deux doctorants de l'USSGB qui ont l'habitude de réaliser des focus groupes.

3. Echantillonnage

Pour cause de mobilité des enquêtés, notamment la difficulté de les regrouper sur place pendant les heures de travail, l'équipe du focus groupe a privilégié l'échantillonnage sur place ou accidentel ou encore de commodité. Cependant, elle a tenu, d'une part, à ce que chacune des six communes du District puisse abriter au moins un entretien et, d'autre part, à ce que le maximum de catégories socio professionnelles soient concernées. Les entretiens ont été réalisés dans les quartiers où les enquêtés étaient disponibles. Cela fait que le nombre d'entretiens varie d'une catégorie à une autre.

Les groupes de participants se composent de focus groupes homogènes (enquêtés d'une même catégorie) et de focus groupes hétérogènes (enquêtés de plusieurs catégories professionnelles). Le nombre de moyen de participants par focus groupe est huit.

Les entretiens ont concerné les catégories socio professionnelles ci-dessous.

Catégorie	Nbre	Composition
Commerçants	4	Un groupe de grossistes et trois groupes de détaillants
Paysans/maraichers	4	Un groupe de paysans et trois groupes de maraichers
Ouvriers/artisans	9	Menuisiers métalliques, tailleurs, ouvriers, mécaniciens, réparateurs de motos.
Fonctionnaires	2	Mélange de fonctionnaires de plusieurs corps
Enseignants	1	Enseignement supérieur
Chauffeurs/transporteurs	2	Taxi et SOTRAMA
Muli professionnel	3	Mélange de Fonctionnaires, artisans, commerçants, chauffeurs...
Groupement de femmes	2	Un groupe de transformatrices de céréales et un groupe de maraichères
Association de défense de consommateurs (ASCOMA et REDECOMA)	2	Un groupe de l'ASCOMA et un groupe de REDECOMA
Centre de gestion agréé (CGA)	1	Un groupement de commerçants détaillants créé dans le cadre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD). Ce projet œuvrait pour la réduction de la pauvreté auprès des petits commerçants. Il a été remplacé par le Projet de formalisation des acteurs du commerce de détail (Profac, 2017-2021) en vue de consolider les acquis des CGA et de renforcer le système de mobilisation des recettes fiscales intérieures.
TOTAL	30	

4. Déroulement des entretiens focus

Les entretiens se sont déroulés dans le District de Bamako du 13 au 26 avril 2023. Le choix du District de Bamako s'explique par le fait que l'équipe ne dispose pas suffisamment de temps et de moyens pour aller dans d'autres régions du pays dont certaines sont déjà couvertes par le questionnaire (Régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao).

Les entretiens, qui se sont tenus en bambara et en français, ont été enregistrés sur dictaphone pour garder leur quintessence.

Parfois, le guide a été préalablement envoyé aux participants, à leur demande, pour une meilleure préparation des discussions.

5. Traitement des données

Les données recueillies ont été analysées selon une démarche sociologique compréhensive qui a consisté à réécouter plusieurs fois les enregistrements, retranscrire les données, les codifier et établir un plan d'argumentation en résumant et catégorisant les réponses en fonction des thèmes à étudier. Le choix de la démarche sociologique compréhensive s'explique par le fait qu'elle cherche à comprendre les comportements des populations face à des phénomènes qu'elles vivent. En effet, à partir des places qu'elles occupent dans la société, face à des phénomènes sociaux comme l'inflation, ou la pauvreté, les populations construisent des opinions, représentations et significations que l'approche compréhensive se propose d'investiguer par itération ou récurrence.

Annexe 7 : Tableaux

Tableau A.2 : Données de base pour le calcul de l'inflation pure

Année	IPC	Dep_Crt	Deficit_Public	Taux_change	Taux_Interet	PIB_Cst	Prix_Petrole	Masse.Monet
2004	96,9	343,6	-183,8	528,3	8,8	2790,1	37,7	724,2
2005	106,4	375,7	-211,0	527,6	10,5	2972,4	53,4	809,3
2006	101,5	411,8	-242,1	523,1	9,8	3111,0	64,3	888,9
2007	101,4	437,2	-269,2	479,5	10,4	3219,7	71,1	877,8
2008	109,2	459,1	-220,9	446,1	9,8	3373,4	97,0	763,2
2009	102,4	549,0	-372,8	470,8	9,9	3531,2	61,8	1084,8
2010	101,2	601,2	-258,0	494,4	9,0	3722,4	79,0	1261,9
2011	103,0	717,3	-405,6	471,3	9,1	3843,0	104,0	1425,0
2012	105,3	719,4	-82,6	510,2	9,5	3810,9	105,0	1645,6
2013	99,4	800,5	-341,2	493,9	8,9	3898,3	104,1	1780,5
2014	100,9	848,1	-362,4	493,6	8,9	4174,5	96,2	1883,7
2015	101,4	922,0	-348,9	591,5	8,5	4432,2	50,8	2079,4
2016	98,2	1013,0	-460,4	593,0	7,6	4691,5	42,8	2302,9
2017	102,4	1105,1	-399,5	582,0	8,0	4940,4	52,8	2386,5
2018	101,9	1140,5	-566,7	555,6	7,7	5174,9	68,3	2744,8
2019	97,0	1280,6	-362,2	585,7	7,7	5421,5	61,4	2991,8
2020	100,5	1569,7	-666,5	575,6	7,6	5354,1	41,3	3657,1
2021	103,9	1686,8	-587,2	554,5	7,7	5517,7	69,1	4281,5
2022	109,7	1811,8	-613,2	623,8	7,7	5722,0	97,1	4783,1

SOURCES : BCEAO/BANQUE MONDIALE

Tableau A.3 : Evolution des indicateurs macro-économiques de 2015 à 2022

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB courant en milliards FCFA	7 748	8312	8 922	9482	10 125	10 053	10 614	
Solde des revenus primaires en milliards FCFA	- 175	222	291	- 283	- 408	- 425	- 461	431
Revenu National Brut (RNB) en milliards FCFA	7 573	8090	8 631	9199	9 717	9 628	10 152	
Population (habitants)	17 819147	18341245	18 874286	19418097	19 972 000	20 537 000	21 112 000	
Revenu National Brut (RNB) par habitant en FCFA	424984	441074	457308	473711	486 540	468 793	480 887	478740
Variation du Revenu National Brut (VARN) (%)	7	7	7	7	6	- 1	5	
Variation du Revenu National Brut par tête (VRNB/par tête) (%)	3,8	3,7	3,7	3,6	2,7	-3,6	2,6	-0,4
inflation annuelle (%)		-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,0
Pouvoir d'achat des ménages (%)		4,7	2,3	1,7	5,7	-4,1	-1,3	-9,4

Source : INSTAT

Tableau A.4 : Evolution des dépenses en capital du budget spécial d'investissements (BSI) de 2012 A 2023 en millions de francs CFA

RUBRIQUES	2017			2018			2019			2020			2021			2022			2023			
	P	R	T	P	R	T	P	R	T	P	R	T	P	R	T	P	R	T	P	R	T	
FINANCEMENT INTERIEUR	274624	238732	86,93	316197	266707	84,35	285304	195823	68,64	653939	484873	74,15	643692	510835	79,36	189835	145953	77	22530			
Budget d'Etat	274624	238732	86,93	316197	266707	84,35	285304	195823	68,64	653939	484873	74,15	643692	510835	79,36	189835	145953	77	225300			
Autofinancement	0	0	0	-00	-00	0,00	0	0	0,00	-	-	-	-	-	0,00		0					
Divers autres	0	0	0	-00	-00	0,00	0	0	0,00	-	-	-	-	-	0,00		0					
FINANCEMENT EXTERIEUR	284600	238264	83,72	250000	142400	56,96	236 112	185 277	78,47	275600	169800	61,61	324200	143733	44,33	167000	89 394	53,5	165000			
Prêts	160916	156549	97,29	168125	74 000	44,01	89267	105285	117,94	112200	95200	84,85	168600	95369	56,57	77000	56370	73	90000			
Subventions	123684	81715	66,07	81 125	68 400	84,31	146845	79992	54,47	163400	74600	45,65	155600	48364	31,08	90000	33024	37	75000			
TOTAL DU FINANCEMENT	559224	479875	85,81	543567	409107	75,26	521416	381100	73,09	929539	654673	70,43	967892	654568	67,63	356835	235347	66	390300			

Source : DNP, Rapports d'exécution du BSI de 2017-2022, 2023 est une prévision, mars 2023.

P : prévision, R : réalisation et T : taux d'exécution.

Tableau A.5 : Part des dépenses de consommation des ménages en %

Fonction de consommation	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Alimentation et Boissons non alcoolisées	56,9	56,6	56,9	59,5	59,1	64,6	66,8	64,9	57,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,5	0,5	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,9	6,4	6	5,4	5,2	5,3	5,5	6,1	9,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,2	12,1	12,3	14,4	14,1	11,5	9,4	11,2	10
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,2	4,3	3,7	2,7	2,6	2,3	2,6	2,2	1,9
Santé	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,4	2,1	2,8	2,7
Transport	5,7	6,5	7	6,6	6	5,8	5,6	5	4,8
Communication	4	3,4	3,4	3,2	3,1	2,8	3	2,5	2,6
Loisirs et Cultures	0,9	1,3	1,3	1,3	1,6	1,7	1,6	1,2	1,1
Enseignement	1,2	0,7	0,7	2,5	0,6	0,4	0,7	0,4	0,8
Restaurants et Hôtels	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	6,2
Biens et services divers	8,3	5	5,1	4,8	4,4	2,8	2,3	3,1	3,1
Montant total en milliards de FC FA	3139	3805	3891	4165	4692	4974	5580	5705	6135

Source : INSTAT/EMOP

Tableau A.6 : Prix moyens annuels des produits de premières nécessités au Mali

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Riz Gambiaka importé	379,3	368,2	364,6	376,1	366,4	378,0	400,5	386,8	408,8	448,2	475,5
Riz brisé importé	462,4	398,6	398,6	407,2	405,1	415,9	436,6	418,9	407,8	423,2	455,8
Riz local (Gambiaka)	401,2	362,9	357,8	378,6	378,0	383,7	402,7	380,8	395,3	422,6	477,6
Mil en grain vendu au détail	313,7	243,6	239,3	232,1	229,9	265,1	274,2	219,1	226,9	242,8	392,8
Mil en grain vendu en sac de 100 kg	27247,0	20290,5	20427,9	19451,1	19452,8	22044,1	23827,7	19203,1	19741,9	21610,3	36673,3
Maïs local séché en grains vendu au détail	311,0	259,3	239,2	245,1	253,3	262,4	285,3	249,3	187,6	236,8	314,8
Maïs jaune importé séché en grains vendu au détail	328,6	295,6	281,6	276,4	280,6	287,3	303,1	272,8	256,8	221,9	311,2
Maïs local (blanc ou jaune) vendu en sac de 100 Kg	19742,2	15778,5	14475,7	15349,2	15656,4	16527,4	18954,0	16507,1	16490,6	20017,8	29392,3
Sorgho local (rouge ou blanc), en grain vendu au détail	272,3	205,5	197,0	200,1	199,1	216,7	245,7	204,4	203,8	215,3	353,8
Sorgho local (rouge ou blanc) vendu en sac de 100 Kg	23763,1	17069,9	16697,2	16843,7	16695,2	18387,4	21888,6	18170,9	17600,9	19803,6	33000,1
Viande de bœuf avec os au kg	1503,2	1653,1	1822,7	1787,6	1990,3	2076,3	2133,5	2126,7	2211,7	2482,0	2719,6
Viande de bœuf sans os au kg	1930,8	2006,9	2177,2	2223,4	2538,2	2605,3	2627,2	2608,3	2677,0	2962,4	3204,8
Viande fraîche de mouton au kg	2284,5	2351,5	2495,4	2497,4	2447,5	2618,7	2547,0	2675,8	2744,3	3055,8	3308,9
Huile d'arachide	1384,7	1303,7	1206,0	1187,9	970,3	962,0	1068,6	988,2	865,2	991,6	1282,6
Huile de coton	462,5	573,4	599,1	554,6	868,7	860,2	827,0	789,9	749,8	1352,7	1156,6
Sucre en morceaux paquet de 1 kg	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	954,2	1087,5	1016,7	1100,0
Sucre en poudre	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	575,0	604,2
Essence super en litre	708,5	746,5	769,6	745,1	685,2	692,4	709,6	708,9	688,7	663,0	773,9
Gaz oil	625,9	663,7	678,2	645,9	593,4	602,5	633,0	635,2	618,0	593,0	755,3

Tableau A.7 : Evolution de l'inflation annuelle

Inflation annuelle		2014	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7
FONCTIONS	Libellé	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
INDICE GLOBAL										
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	100,0	103,1	101,2	101,8	104,3	98,7	101,2	106,4	121,7
02	Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	100,0	106,6	106,9	108,2	109,4	107,3	103,9	108,1	110,8
03	Articles d'habillement et chaussures	100,0	100,3	100,7	100,5	105,5	103,8	106,0	107,0	110,4
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	100,0	101,6	103,5	106,5	102,5	106,8	107,5	106,5	111,7
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	100,0	100,5	102,5	101,8	106,5	108,4	109,3	110,3	113,1
06	Santé	100,0	101,8	99,3	103,0	114,7	113,9	112,2	121,3	123,2
07	Transports	100,0	98,1	93,4	95,2	99,3	100,4	97,3	97,8	104,6
08	Communication	100,0	98,3	98,6	105,0	96,5	93,9	80,4	83,1	81,7
09	Loisirs et culture	100,0	99,4	98,9	104,2	108,0	112,9	105,5	128,2	130,7
10	Enseignement	100,0	100,2	100,4	102,9	106,1	105,8	108,2	112,9	114,7
11	Restaurants et Hôtels	100,0	100,2	100,2	102,4	101,8	98,2	101,2	103,6	105,8
12	Biens et services divers	100,0	99,9	101,8	105,1	106,3	109,5	110,3	112,7	120,4

Tableau A.8 : Tableau : Evolution de l'inflation annuelle et hors alimentation

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation hors alimentation	0,0	-0,4	2,6	1,1	1,2	-1,9	2,1	3,8
Inflation annuelle	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7

Source : INSTAT/IHPC

Tableau A.9 : Parité de pouvoir d'achat et inflation de produits de première nécessité

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation des produits de premières nécessités	2,0	-0,1	0,2	2,9	3,7	-3,6	1,0	8,3	15,2
RNB	6,0	6,6	3,8	3,7	3,6	2,7	-3,6	2,6	-0,4
Parité de pouvoir d'achat	3,9	6,7	3,6	0,8	-0,1	6,3	-4,6	-5,7	-15,7

Source : INSTAT/IHPC

Tableau A.10 : Inflation hors produits énergie et inflation annuelle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation hors produits énergie	2,3	-1,7	3,1	-0,1	-2,6	0,6	4,6	10,4
inflation annuelle	1,5	-0,9	1,4	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7

Source : INSTAT/IHPC

Tableau A.11 : Principales causes de l'inflation au Mali, selon la population

Causes	Effectif	%
Faible offre de produits par rapport à la demande	58	7,2
Crise multidimensionnelle	499	62,1
Spéculations commerciales	238	29,6
Autres	9	1,1
Total	804	100,0

Source : ODHD, Résultats Enquête-ménage de l'étude RNDH 2023

Annexe 8 : Liste des structures rencontrées

Les principales structures concernées par cette étude sont :

- Direction Générale du Budget (DGB) ;
- Direction Générale des Douanes (DGD) ;
- Direction Générale des Impôts (DGI) ;
- Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) ;
- Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) ;
- Direction Générale de la Dette Publique ;
- Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT-CSLP) ;
- Direction Générale du Commerce, de la concurrence et de la Consommation (DGCCC) ;
- Centre National de la Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE) ;
- Direction Nationale de la Promotion de la Femme (DNPF) ;
- Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) ;
- Direction Nationale de l'Energie (DNE) ;
- Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP) ;
- Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES) ;
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité (CRSS) ;
- Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP) ;

Annexe 9 : TDR de l'étude

1. Contexte et justification

Pays sahélo-saharien, troisième économie de la zone UEMOA et cinquième de l'espace CEDEAO, le Mali traverse une crise multidimensionnelle dont les conséquences sont insoutenables pour les populations avec comme corolaire, entre autres, des pertes en vies humaines (civiles et militaires), la perturbation de l'activité socioéconomique, des violations de droits humains et le lot de personnes déplacées internes ou réfugiées...

Cette crise multidimensionnelle englobe : i) la crise institutionnelle ; ii) la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ; iii) la crise économique dont le boycott du coton en 2020-2021 ; iv) la crise sociale ; v) la crise sécuritaire à quatre dimensions (terrorisme, grand banditisme, narcotraffic, rébellion armée et conflits intra et intercommunautaires) ; vi) les sanctions imposées par la CEDEAO et de l'UEMOA et ; vii) la guerre russo-ukrainienne. Ces dernières ont fortement perturbé la chaîne d'approvisionnement correct du pays et induit des effets négatifs sur la croissance économique du pays. A titre illustratif, la crise cotonnière a été particulièrement dure pour les populations et pour l'Etat (-1,2%) de croissance du PIB 2020 contre 4,8% en 2019.

L'inflation qui en a résulté, quant à elle, est un processus durable et général de hausse cumulative du niveau général des prix, entraînant la détérioration du pouvoir d'achat des ménages. Elle est visible à travers le panier de la ménagère (la part du budget d'un ménage, destinée aux dépenses alimentaires et d'entretien de la maison) et qui sert au calcul du coût de la vie.

Cette hausse des prix de produits alimentaires de grande consommation peut entraîner une dégradation des conditions de vie et d'existence des ménages et provoquer un malaise social si des mesures diligentes, efficaces et proactives ne sont pas prises.

En vue d'empêcher un tel scénario, le Gouvernement a déployé beaucoup d'efforts⁹ pour faciliter l'accès des populations aux produits alimentaires de grande consommation. Il faut également noter que le taux en glissement annuel en 2022 est de 11% au Mali contre 12% en Afrique subsaharienne et 13% au plan mondial. De même, en termes de glissement trimestriel, l'impact des mesures et des stratégies de riposte de l'Etat a été déterminant pour calmer le climat social. Le taux d'inflation trimestriel s'est situé au niveau très bas (0,5%) derrière le Bénin (-0,6%) contre 0,8% au Sénégal, 1,5% en Côte d'Ivoire, 2,1% au Niger, 2,8% au Burkina, 3,3% et pour une moyenne UEMOA de 1,5%.

Pour assurer l'approvisionnement correct du pays en produits de première nécessité à un prix maîtrisé et maintenir le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a adopté entre autres mesures :

4. la réduction de 50% de la base taxable à l'importation de 300 000 tonnes de riz, 120 000 tonnes de sucre et 30 000 tonnes d'huile alimentaire ;
5. l'administration des prix des produits alimentaires pour éviter les augmentations injustifiées ;
6. le renforcement des brigades de contrôle des prix de la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) ;
7. les subventions accordées à l'EDM à hauteur de 63 milliards de FCFA en 2021 et 30 milliards de FCFA en 2022 pour assurer une distribution continue de l'énergie électrique à un tarif fixe ;

⁹ Les indicateurs illustrant ces efforts proviennent de la note du Ministère de l'Economie et de Finances, « L'inflation et l'impact budgétaire des mesures d'atténuation », adoptée par le gouvernement, août 2022.

8. la suspension de la perception de la TVA sur les importations et les achats locaux de graines de coton ;
9. le maintien du prix à la pompe malgré une augmentation moyenne de plus de 40% des prix des produits pétroliers ;
10. le maintien de la subvention du gaz butane jusqu'en mai 2022.

Ces différentes mesures ont engendré des manques à gagner pour les caisses de l'Etat, évaluées à 154,786 milliards de F CFA, sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 juillet 2022.

En outre, au titre du soutien direct aux ménages, l'Etat a poursuivi la politique de subvention en matière de santé : 15 milliards de FCFA par an ont été engagés pour assurer le financement de la gratuité de certains services de santé notamment la césarienne, la lutte contre le paludisme, le sida, la tuberculose, le Régime d'Assistance Médicale (RAMED), les vaccins et certains médicaments.

En termes de transferts monétaires directs aux populations vulnérables : 39 milliards de FCFA ont été distribués à 366 964 ménages, soit 90 000 FCFA par ménage à travers le programme gouvernemental de transferts monétaires.

Pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a :

- amélioré les conditions salariales à travers, entre autres, l'unification de la grille à un indice plafond de 1 382 FCFA pour le personnel relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des statuts autonomes et militaires, l'augmentation des indemnités de différents corps de métier pour un coût global d'environ 200 milliards de FCFA ;
- renforcé la résilience des acteurs économiques en liquidant plus de 310 milliards de FCFA d'arriérés de dettes intérieures ;
- épongé des dettes fiscales en faveur des entreprises impactées par la COVID-19 à hauteur de plus de 30 milliards de FCFA notamment les entreprises du secteur de l'hôtellerie, du tourisme, du spectacle et de la restauration ;
- consenti plus de 57 milliards de FCFA pour la subvention aux intrants agricoles, 87 milliards de FCFA à la relance de la filière coton, 115 milliards de FCFA à la relance de l'Office Malien de l'Habitat, 600 millions de FCFA pour la COMATEX, ...

Malgré tous ces efforts louables, la flambée des prix demeure persistante suite à l'évolution de la guerre russo-ukrainienne et aux conséquences post embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA, d'où des réunions du Conseil national des prix pour y remédier à travers d'autres types de mesures chocs car l'objectif du Gouvernement, c'est de s'assurer que les consommateurs aient accès à des produits de grande consommation à moindre coût.

La perte de pouvoir d'achat engendrée par la poussée des prix impacte sur la pauvreté monétaire des ménages, leurs conditions de vie et leur niveau de développement humain.

Le pouvoir d'achat des agents économiques, particulièrement celui des ménages est tributaire des épisodes d'inflation qui affectent le niveau de consommation des denrées alimentaires. Ce qui peut influencer l'atteinte de l'ODD N°2 qui porte sur l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans un contexte de crise multidimensionnelle, la hausse des prix de produits de grande consommation engendre l'accentuation de la perte de pouvoirs d'achat et donc des inégalités. Cette situation entrave l'atteinte de l'ODD N°10, relatif à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

C'est, entre autres, pour les raisons ci-dessus évoquées que l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté, conformément à sa mission et dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail Annuel 2022, entreprend la présente étude au titre du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH). Le thème du Rapport National sur le Développement Humain 2022 au Mali, choisi par le Comité scientifique élargi se caractérise par son intérêt, son actualité, son caractère structurant et son envergure nationale.

2. Objectifs

Objectif général

La présente étude vise à cerner l'impact de la hausse des prix sur les ménages en termes de perte de revenus (pouvoir d'achat) et de conditions de vie (accès aux services sociaux de base), suite aux différentes crises que le pays a subies, en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le développement humain durable.

Objectifs spécifiques

Pour ce faire, l'étude cherche à :

- analyser le contexte de crise multidimensionnelle et ses implications pour le pays ;
- analyser de façon approfondie l'évolution de l'inflation et ses implications sur la pauvreté, les inégalités et son lien avec le DHD ;
- mettre en exergue les liens entre la crise multidimensionnelle et l'inflation ;
- faire un diagnostic stratégique de l'ensemble des mesures prises pour juguler l'inflation et en analyser leur efficacité ;
- analyser l'impact de la crise sécuritaire, sanitaire, cotonnière, de l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA et la crise ukrainienne sur la pauvreté des ménages et les inégalités ;
- proposer des recommandations pertinentes avec des mesures correctrices, innovantes et opérationnelles en vue d'une solution durable à la problématique de l'inflation pour la réduction de la pauvreté et un développement humain durable du pays.

Résultats attendus

En termes de résultats attendus :

- le contexte de crise multidimensionnelle et ses implications pour le pays est analysé ;
- l'évolution de l'inflation et ses implications sur la pauvreté et les inégalités est analysé de façon approfondie et son lien avec le DHD est établi ;
- les liens entre la crise multidimensionnelle et l'inflation sont démontrés ;
- un diagnostic stratégique de l'ensemble des mesures prises pour juguler l'inflation est fait ;
- l'impact de la crise sécuritaire, sanitaire, cotonnière, de l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA et la crise ukrainienne sur la population est déterminé ;
- des recommandations pertinentes avec des mesures correctrices innovantes et opérationnelles en vue d'une solution durable à la problématique de l'inflation pour la réduction de la pauvreté et des inégalités et un développement humain durable du pays sont proposées.

4. Profil des consultants et/ou du bureau d'études

Pour la réalisation de cette étude, les compétences d'un bureau d'études ou d'une équipe de quatre (4) consultants individuels seront sollicité(e)s, à savoir un (1) économiste de développement ; un (1) spécialiste des questions de gouvernance (crises) ; un (1) sociologue ou anthropologue du développement et un (1) statisticien spécialiste de la conjoncture.

L'économiste de développement doit avoir :

- au moins bac+4 en sciences économiques/sociales et des compétences avérées dans le domaine de la monnaie, finance, crédit et des subventions ;
- une bonne maîtrise des politiques nationales et sectorielles de lutte contre la pauvreté et les inégalités ;
- une expérience d'au moins cinq (5) ans de recherche dans le domaine de la réduction de la pauvreté et une bonne maîtrise des questions de développement humain durable ;
- la capacité de travailler en équipe.

Le statisticien spécialiste de la conjoncture doit avoir :

- au moins bac+ 4 en statistique ou économétrie ;
- une bonne maîtrise des politiques nationales et sectorielles de lutte contre la pauvreté et de développement social du Mali ;
- au moins cinq (5) ans d'expérience dans la collecte, le traitement et l'analyse des données socioéconomiques notamment dans le domaine de la conjoncture économique ;
- la capacité de travailler en équipe.

Le spécialiste des questions de gouvernance doit avoir :

- au moins bac+4 en sciences économiques/juridiques/sociales et des compétences avérées en analyse des crises ;
- au moins cinq (5) ans d'expérience dans la recherche sur les questions de gouvernance (participative) et une bonne maîtrise des questions de développement humain durable ;
- une bonne connaissance de l'évolution des questions de développement institutionnel du Mali ; la capacité de travailler en équipe.

Le spécialiste en sociologie ou anthropologie du développement doit avoir :

- au moins bac+4 en sciences sociales ;
- une expérience d'au moins cinq (5) ans de recherche dans le domaine de l'analyse de la pauvreté et des crises et une bonne maîtrise des questions de développement humain durable et de pauvreté ;
- une bonne connaissance de l'évolution des questions de développement institutionnel et des politiques et stratégies de développement social et de protection sociale du Mali ;
- la capacité de travailler en équipe.

Méthodologie

Le bureau d'études ou les consultants recrutés pour cette étude proposeront une démarche méthodologique détaillée dans une note de compréhension des présents TDR assorti d'un plan de rédaction, qui sera validée par le comité scientifique élargi.

5. Durée et chronogramme

Cette étude s'étend sur une période de quatre (4) mois dont trois (3) pour le contrat.

Le tableau ci-dessous donne les détails du chronogramme des travaux :

Activités	Mois1	Mois 2	Mois 3	Mois 4
	Semaines	Semaines	Semaines	Semaines
Validation des TDR	■			
Choix des consultants		■		
Elaboration et validation de la note de compréhension des TDR, Elaboration des outils	■ ■ ■			
Collecte, traitement et analyse des données		■ ■ ■ ■ ■		
Dépôt du rapport provisoire				■
Examen technique				■
Validation, intégration des observations et dépôt du rapport final				■ ■ ■

6. Financement

Fonds PNUD et Budget national.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	IV
LISTES DES GRAPHIQUES	V
LISTES DES ENCADRES	V
SIGLES ET ABBREVIATIONS	VI
GLOSSAIRE	VII
RESUME ANALYTIQUE	IX
INTRODUCTION	1
I CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS DE L'ETUDE	2
1.1. Contexte et justification	2
1.2. Objectifs	2
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	4
2.1. Techniques de collecte utilisées	3
2.1.1. Revue documentaire.....	3
2.1.2. La collecte de données :.....	3
2.1.2.1. Entretiens avec des informateurs-clés	3
2.1.2.2. Organisation de Focus Groups.....	4
2.1.2.3. Organisation d'une enquête quantitative légère auprès des ménages.....	5
□ Bases de sondage et plan d'Echantillonnage	5
2.2. Difficultés rencontrées et limites de l'étude	6
III. LIENS ENTRE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET INFLATION /	
REVENUS DES MENAGES	7
3.1. Contexte de développement et de réduction de la pauvreté.....	7
3.1.1. Situation de la pauvreté	7
3.1.2. Comment se fait le classement de l'Indice de Pauvreté Communale	9
3.2. Indicateurs de mesure du développement humain	9
3.2.1. L'indice de développement humain (IDH).....	9
3.2.2. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI).....	10
3.2.3. L'indice de développement de genre (IDG)	11
3.2.4. L'indice d'inégalité de genre (IIG)	11
3.2.5. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	11
3.2.6. L'indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP) .	12
3.3. Lien entre composantes du développement humain et inflation /revenus des ménages.....	12
IV. EVOLUTION DE LA CRISE MULTIDIMENSIONNELLE ET SES EFFETS SUR	
L'INFLATION ET LA SITUATION ECONOMIQUE	
ET SOCIALE DU PAYS	14
4.1. Evolution de la crise multidimensionnelle depuis 2012	14
4.2. Evolution de la crise multidimensionnelle et lien avec l'inflation	15
4.2.1. La crise sécuritaire	15
4.2.2. La pandémie COVID-19	15
4.2.3. Les sanctions CEDEAO-UEMOA.....	17
4.2.4. La crise russo-ukrainienne	18
4.2.5. Autres facteurs économiques	19

4.2.6. Evolution du taux d'inflation selon l'origine du produit.....	19
4.3. Effets sur les Finances publiques.....	20
4.3.1. Les recettes budgétaires.....	20
4.3.2. Les Appuis financiers des PTF bilatéraux et multilatéraux.....	20
4.3.3. Les dépenses budgétaires.....	22
4.3.4. Les indicateurs macroéconomiques/ Critères de convergence de l'UEMOA.....	23
4.4. Effets sur le Commerce extérieur	27
4.5. Effets sur l'évolution de la situation du secteur privé.....	28
4.6. Effets sur l'accès des populations aux services sociaux de base	29
4.6.1. Education.....	30
4.6.2. Sécurité alimentaire et nutrition	30
4.6.3. Santé.....	32
4.6.4. Eau potable.....	32
4.6.5. Pauvreté et Protection Sociale.....	33
4.7. Effets sur l'exécution des projets et programmes et la situation des femmes et des enfants..	34
4.7.1. Effets sur l'exécution des projets et programmes sur financement extérieur.....	35
4.7.2. Effets sur l'exécution des projets et programmes sur financement intérieur.....	35
4.7.3. Effets sur la situation des femmes et des enfants	36
4.8. Effets sur la situation financière du pays	37
4.8.1. Effets sur l'exécution du Budget d'Etat	38
4.8.2. Effets sur les titres d'émission de titres publics et dettes fournisseurs.....	38
4.8.3. Effets sur le pouvoir d'achat.....	38
4.8.4. Effets sur la dette, le service de la dette et le respect des échéances dues.....	38

V. EVOLUTION DE L'INFLATION ET SES EFFETS SUR LE POUVOIR D'ACHAT

DES MENAGES	41
5.1. Evolution de l'inflation annuelle au Mali de 2014 à 2022 : cause et origine	41
5.2. Analyse de l'inflation par grandes fonctions	41
5.2.1. Evolution de l'indice global et celui des produits de première nécessité.....	42
5.2.2. Analyse de la fonction alimentaire.....	42
5.2.3. Evolution du taux d'inflation excluant les produits alimentaires.....	43
5.2.4. Analyse de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ».....	43
5.2.5. Analyse de la fonction « santé »	43
5.2.6. Analyse de la fonction « Enseignement »	44
5.2.7. Analyse de la fonction « Transport »	45
5.2.8. Evolution du taux d'inflation hors produits Energie	45
5.3. Effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages.....	46
5.4. Evolution des parts de budgets des ménages consacrées à l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'habillement, etc.....	48
5.4.1. Pauvreté et part de consommation alimentaire	48
5.4.2. Part des dépenses consacrées à la santé, au transport et à l'enseignement en (%) de 2013 à 2021.....	49
5.5. Effets sur la pauvreté et les inégalités.....	50
5.5.1. Analyse spatiale de la pauvreté au Mali - Crise multidimensionnelle	50
5.5.2. PIB et incidence de la pauvreté	51
5.5.3. Inflation et pauvreté-inégalités	52

VI. ANALYSE DE L'INFLATION PURE AU MALI : DECOMPOSITION DE VARIANCE (TECHNIQUES AVANCEES D'EVALUATION DES EFFETS DE L'INFLATION)

6.1. Les facteurs explicatifs de l'inflation.....	54
6.2. Méthodes d'évaluation de l'inflation pure.....	54

6.3. Choix des variables et de la spécification	54
6.4. Résultats de l'analyse de la décomposition de la variance	55
VII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE AMELIORATION DE LA SITUATION.....	58
7.1. Mesures prises par le Gouvernement.....	58
7.1.1. <i>Subventions budgétaires</i>	58
7.1.2. <i>Efforts d'augmentation des salaires (prise en charge des revendications syndicales)</i>	58
7.1.3. <i>Appuis budgétaires</i>	60
7.1.4. <i>Paiements d'arriérés intervenus et concernant les marchés, contrats et les grosses de justice</i> ...	60
7.1.5. <i>Mesures de riposte contre la COVID-19</i>	61
7.1.6. <i>Impacts des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA sur le budget d'Etat 2022</i>	61
7.1.7. <i>Appui à la presse</i>	61
7.1.8. <i>Suivi de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité</i>	61
7.1.9. <i>Mesures de stabilisation des prix</i> :	62
7.1.10. <i>Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce, de protection du consommateur et de concurrence</i> :	63
7.2. Mesures proposées par la population.....	63
7.3. Analyse de l'efficacité des mesures	64
7.4. Actions de résilience des populations	64
RECOMMANDATIONS.....	68
CONCLUSION	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	XVI
ANNEXES.....	XVIII
Annexe 1 : NOTES METHODOLOGIQUES SUR LA CALCUL DE L'INFLATION	XVIII
Annexe 2 : Questionnaire-ménage	XX
Annexe 3 : Méthodologie de l'enquête auprès des ménages.....	XXIII
Annexe 4 : Guide d'entretien informateurs-clés	XXV
Annexe 5 : Guide d'entretien Focus Groups	XXVII
Annexe 6 : METHODOLOGIE de l'enquête Focus Groups	XXIX
Annexe 7 : Tableaux	XXXI
Annexe 8 : Liste des structures rencontrées	XXXVIII
Annexe 9 : TDR de l'étude.....	XXXIX



**Médina Coura, Rue Marius Moutet,
Porte 66 BP 120, Tél. : (223) 20 23 85 53 - Fax : +223 20 23 85 52
Site web : www.odhd-mali.org • Email : odhd@odhd-mali.org**

ISSN 1987-0973